

BULLETIN INTÉRIEUR  
DE L'ASSOCIATION  
PSYCHANALYTIQUE  
DE FRANCE

# DOCUMENTS & DÉBATS



N° 103  
décembre 2020

***DOCUMENTS & DÉBATS***  
**est un bulletin intérieur de l'APF.**  
**Sa diffusion est réservée même par voie de citation.**  
**Toute diffusion ou commercialisation surajoutée peut impliquer des poursuites.**

*DOCUMENTS & DÉBATS* est placé sous la responsabilité du Conseil d'administration en exercice.

La réalisation de ce numéro a été confiée à Corinne Ehrenberg avec Églantine Mazoyer, Martine Mikolajczyk, Valérie-Anne Queuille, Charlotte Soultanian et Olivia Todisco.

## SOMMAIRE

### HOMMAGE À ROGER DOREY

L'élégance du savoir <i>Catherine Chabert</i> .....	6
Synthèse et quelques controverses à l'œuvre de Roger Dorey <i>Élisabeth Cialdella Ravet</i> .....	8
Hommage à Roger Dorey <i>Hubert Lisandre</i> .....	12
Le souvenir d'une rencontre <i>Paule Lurcel</i> .....	14
Roger Dorey : le désir de savoir <i>Vladimir Marinov</i> .....	16
Roger Dorey à l'APF : une présence, non une insistance <i>Jean-Claude Rolland</i> .....	18
Obsèques Roger Dorey <i>Évelyne Sechaud</i> .....	20
Roger Dorey et Jean Giono, un souvenir <i>Jean-Yves Tamet</i> .....	21

### HOMMAGE À ROBERT PUJOL

Si le psychanalyste est un homme <i>Michel Gribinski</i> .....	24
--	----

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 25 SEPTEMBRE 2020

Rapport moral du Président <i>Claude Barazer</i> .....	28
Rapport de la Trésorière <i>Gilberte Gensel</i> .....	43
Rapport du Secrétaire du Comité de formation <i>Jacques André</i> .....	45
Rapport sur Le présent de la psychanalyse <i>Patrick Merot</i> .....	48

### PERSPECTIVES

#### Samedi 10 octobre 2020

Introduction <i>Leopoldo Bleger</i> .....	52
Présentation d'ensemble - Passages <i>Yvette Dorey</i> .....	53
L'enseignement dans la formation, un parcours <i>Francine Pascal de Mont-Marin</i> .....	54
L'enseignement de la psychanalyse et la formation du psychanalyste ou « Années d'apprentissage » <i>Leopoldo Bleger</i> .....	57
Idéal de l'enseignement et enseignement idéal <i>Jean-Louis Fouassier</i> .....	67
Didactique et enseignement <i>Dominique Suchet</i> .....	70

L'enseignement, un lieu de recherche ? <i>Paule Lurcel</i> .....	75
Les enjeux de la sublimation et de l'idéal comme résistance à l'enseignement <i>Hervé Balondrade</i> .....	78
Bibliographie .....	81
<b>CONSEIL, INSTITUT, COMITÉS ET LISTE DES MEMBRES DE L'APF</b> .....	<b>84</b>

*Hommage à Roger Dorey  
Dont la coordination a été assurée  
par Eduardo Vera Ocampo*

## *L'élégance du savoir*

*Catherine Chabert*

Roger Dorey a d'abord été mon professeur, il faisait partie, avec Didier Anzieu, Daniel Widlöcher et François Gantheret, du groupe de psychanalystes, membres de l'APF, qui s'étaient engagés à l'université de Nanterre pour créer et construire une formation en psychopathologie, la première, je crois, hors les murs de Paris, plus précisément sise à quelques centaines de mètres de la gare de Nanterre-La-Folie – ce qui, bien sûr faisait rire tout le monde – étudier la folie à Nanterre-La-Folie, voilà qui était vraiment attendu ! Nous étions une petite vingtaine d'étudiants en maîtrise et Roger Dorey assurait la « présentation de malades » à Sainte-Anne, en direct : il recevait le patient devant nous, avec nous et nous étions passionnés par ces entretiens pour lesquels il exigeait de nous une attention, un silence et une discrétion absolus. Nous étions pris sans doute aussi par une fascination et une admiration ébahie pour le clinicien qu'il était, son expérience, son tact, sa tranquillité et la brillance de ses commentaires à la fois parfaitement saisissables et très élaborés : une alliance généreuse de la clinique et de la théorie que je n'ai jamais oubliée.

Je me souviens d'une de ces séances : l'homme accueilli par Roger Dorey était dans un état maniaque avéré, immense découverte pour nous qui l'avions trouvé seulement beaucoup plus joyeux et enjoué que les autres. Les voilà donc tous les deux installés sur l'estrade, le patient et l'analyste : le patient déclare immédiatement qu'il va analyser le Docteur Dorey, il est très fort, il peut tout comprendre, tout expliquer en regardant attentivement son interlocuteur, les yeux dans les yeux, cinq minutes. Pas besoin d'études de médecine ou de psychiatrie, il a reçu ce don de son grand-père, un homme de votre âge sans doute – Roger Dorey ne frémit pas, il devait avoir une quarantaine d'années et était certainement plus jeune que le patient. Donc, poursuit celui-ci, vous êtes très bien habillé et donc, vous êtes pervers – Roger Dorey, toujours impassible, lui demande ce qu'il entend par là. Le patient éclate de rire : vous êtes agrégé et vous ne savez pas ? Un pervers, c'est un père vert, la couleur de votre costume car ça se voit tout de suite et vous devez le savoir, vous êtes un homme très élégant, Docteur Dorey !

Quelques années plus tard, c'est aussi Roger Dorey que je rencontre pour ma candidature à l'Institut de formation de l'APF. Je me souviens du froid dehors, je me souviens de la chaleur de son bureau, je n'avais pas osé enlever mon manteau, j'avais été très intimidée par son extrême réserve, si différente de la tonalité de ses échanges avec ses étudiants, dix ans plus tôt. Et pourtant, c'est cette réserve qui m'a sans doute permis de lui parler vraiment ce jour-là, de moi et de mon désir de devenir analyste.

Au cours de ma formation, j'ai suivi son séminaire, j'avais envie de retrouver sa rigueur, sa connaissance profonde de l'œuvre de Freud et son expérience clinique. Le séminaire portait sur la névrose obsessionnelle : je pense que l'intitulé en était « L'obsessionnel et son désir » mais je ne suis pas sûre. Ce dont je suis sûre c'est qu'il y était question du désir car c'est l'objet de travail essentiel qui parcourt l'ensemble de ses travaux. Évidemment, la perversion était, elle aussi, convoquée dans cette forme de trilogie qu'il avait construite : le désir, la névrose obsessionnelle et la perversion.

Je suis tombée presque par hasard l'été dernier sur sa discussion du rapport de Paul Denis au Congrès des psychanalystes de langue française de 1992, consacré à la relation d'emprise. J'ai été frappée d'abord par la force de cette discussion, par la rigueur de son argumentation, par la liberté surtout qui lui permettait de ne pas être d'accord, d'être contre et de le dire, d'affronter la différence de points de vue avec ce qui la conditionne, à savoir la connaissance sûre et attentive de celui de l'autre. Une élégance remarquable, encore, dont on oublie à quel point elle peut être précieuse dans les échanges scientifiques, aussi bien dans le déploiement des

propositions et des arguments que dans leur usage au sein des discussions. Dans ce travail, assez bref mais extrêmement approfondi, Roger Dorey explique son désaccord principal avec son interlocuteur : il porte sur la seconde théorie des pulsions et sur la pulsion de mort, débat récurrent, on le sait, entre psychanalystes depuis 1920. Il considère que les deux versants de la pulsion proposés par le rapporteur déforment la théorie freudienne en important, à l'intérieur du concept, l'opposition entre pulsions de vie et pulsions de mort. Critique métapsychologique d'abord, qui témoigne de la connaissance rigoureuse de l'œuvre du « Maître » qu'il ne craint pas de nommer ainsi, de son attachement à son héritage mais aussi de la capacité à l'utiliser avec l'indépendance qui en assure la fécondité.

L'autre aspect de la discussion expose, bien que brièvement, ses propres travaux sur les destins des pulsions dans la névrose obsessionnelle et la perversion et leurs effets au regard du désir. C'est là que j'ai retrouvé la marque du séminaire, l'empreinte des hypothèses qu'il avance sur le désir dans la perversion : on y rencontre, dit-il, inéluctablement, une négation du désir de l'autre et même davantage encore, le refus de reconnaître l'autre comme sujet désirant. L'emprise relève d'une appropriation du désir de l'autre qui permet de l'en déposséder en le niant : hors du champ de la psychopathologie, elle est une composante courante des relations humaines et bien sûr, du transfert puisque la question du désir y occupe une place essentielle.

Roger Dorey développe également sa position quant à la réserve de l'analyste : elle relève d'abord pour lui du refus plutôt que de la frustration, dans la mesure où celle-ci ne concernerait que la pulsion. Le refus, lui, réfère à la négation et au langage, il est une exigence de l'analyse pour les deux partenaires. Il s'agit d'un triple refus : refus du recours à l'agir pour le patient et, pour l'analyste, refus adressé à lui-même de diriger la cure et de répondre aux demandes du patient. Cette position de refus associée à l'offre « insensée » de la situation analytique est ce qui va permettre à la règle fondamentale de trouver toute sa force créative et son effectivité. En l'opposant à l'emprise – séductrice dans la perversion, destructrice dans la névrose obsessionnelle – Roger Dorey s'attache au désir de maîtrise qui, lui, reconnaît le manque et cherche la reconnaissance de l'objet. Et dans cette perspective, il analyse avec une profondeur et une pertinence remarquables le désir de savoir : son point de vue est original, un peu en marge de la sublimation et de son changement d'objet. Le désir de savoir est désir de savoir ce qu'il en est du désir de l'autre, ni appropriation ni destruction mais questionnement, interrogation sur ce désir de l'autre, respecté et reconnu dans sa singularité et son altérité. Pour Roger Dorey, le désir de savoir est la forme la plus pure du désir humain.

# *Synthèse et quelques controverses à l'œuvre de Roger Dorey*

*Élisabeth Cialdella Ravet*

## **I. Synthèse**

À deux reprises, au cours de ma formation d'analyste, j'ai eu l'occasion de rencontrer personnellement Roger Dorey. La première fois, lors de ma participation au séminaire d'entrée de l'APF, appelé « La Classe » qu'il avait animé avec Dominique Maugendre, lui aussi disparu. La seconde fois, lors d'une invitation de l'APF à Lyon pour un week-end de travail.

À l'époque, il était célèbre et occupait une place importante au sein de notre Société analytique. Il suivait de très près les fondateurs de l'APF et était marqué tant par les apports lacaniens que par les trouvailles winnicottiennes que l'on était en train de découvrir.

Roger Dorey obéissait au mot d'ordre qui était en vogue dans le monde psychanalytique et qui consistait dans l'injonction « d'un retour à Freud ». Aussi a-t-il tenté d'approfondir l'œuvre freudienne à sa manière et d'élaborer une théorie propre.

La lecture de ses textes était aisée et agréable, un atout majeur après la « dictature lacanienne » qui avait répandu une forme de terreur dans la pensée psychanalytique.

Il connaissait parfaitement l'œuvre freudienne aussi bien en français qu'en allemand, cherchant avec opiniâtreté à traduire les subtiles différences de sens entre des synonymes allemands comme « *Die Realität* » avec « *Die Wirklichkeit* ». Ce désir de connaissance précise incitait les jeunes analystes en formation – dont moi-même – à lire les textes freudiens et à comprendre l'importance de tisser des liens entre eux. Cette exigence nous permettait d'assimiler le parcours freudien dans ses allers et retours.

Pour la construction de sa théorie, Roger Dorey, s'inspire fortement des deux textes de 1931 et de 1932, sur la sexualité féminine et la féminité. Dans ces textes, Freud redonne une place essentielle à la « séduction maternelle » qui s'ancrerait, comme il l'écrit, dans le socle de la réalité. D'après Roger Dorey, la thématique de la séduction aurait parcouru l'ensemble de l'œuvre freudienne depuis le tout début avec l'hypnotiseur qui domine ses patients et dispose d'un pouvoir non négligeable sur eux du fait de leur passivité. Séduction qui empruntera peu à peu le chemin de la « *Neurotica* » dans laquelle le père est considéré comme coupable d'abus sexuels dans une conception qui sera abandonnée, comme chacun sait, avec la création du fantasme.

Son article le plus célèbre s'intitule « La relation d'Emprise » et fut publié dans le numéro 24, à l'automne 1981 de la *Nouvelle revue de psychanalyse* avant d'être repris comme texte principal dans son livre *Le Désir de Savoir*, publié chez Denoël.

Pour lui, l'emprise envers autrui, « le désir de contrôler l'autre », rencontrés chez les patients pervers et obsessionnels, feraient suite à l'existence d'une relation de puissante séduction exercée par la mère sur son enfant au cours de la prime enfance. En effet, il voyait dans les soins maternels la séduction qui constitue le prototype de toute relation d'emprise. Car par l'inscription au niveau du corps de ses désirs et de ses fantasmes, elle investirait l'enfant comme son objet sexuel de plein droit et ferait naître chez lui une sexualité à l'image de la sienne et sous l'emprise de laquelle celui qu'elle a enfanté resterait placé là toute la vie.

Cette pensée rejoint celles des travaux de nombreux auteurs de cette période comme par exemple ceux de Jean Laplanche, d'inspiration à la fois lacanienne et ferenczienne, décrivant la situation anthropologique



fondamentale avec l'intervention des signifiants énigmatiques. Elle est aussi proche des développements métapsychologiques réalisés par Winnicott dans *Jeu et Créativité* où il relie l'importance des désirs inconscients maternels dans la constitution de la sexualité de l'enfant. On peut encore évoquer les travaux de José Bleger publiés dans son livre *Symbiose et Ambiguïté* où il souligne que l'existence d'une forte destructivité dans toute fusion amoureuse rappelle un lien primitif à la mère. Enfin nous pouvons citer les travaux d'André Green autour de la « Mère morte », mère profondément dépressive qui peut être considérée comme séductrice dans la mesure où elle sollicite des conduites de réparation chez son enfant.

Selon Dorey, la séduction aurait comme visée ultime de contrôler l'autre comme être de désir en captant ce dernier dans un jeu de miroir afin de le réduire à n'être qu'une image, répétant une relation spéculaire intense ayant existé avec sa propre mère au travers du regard. Il en va tout autrement chez l'obsessionnel, le désir de l'autre serait pour lui, comme néantisé par une opération de destruction, se situant ainsi dans le registre du pouvoir et dans l'ordre du devoir. L'autre doit agir comme l'obsessionnel l'entend et penser selon les normes qu'il lui impose. Il viole, toujours selon Roger Dorey, l'intimité de l'autre, en brisant les limites de son espace personnel. Son but est de fixer, voire de figer ou de pétrifier ce qui est vivant, de favoriser l'inertie. Dans la situation analytique, son discours monotone, méticuleux et répétitif a le plus souvent pour effet, de paralyser celui qui l'écoute et de l'empêcher tant de penser que d'intervenir.

L'obsessionnel ne peut supporter chez l'autre aucune singularité, aucune marque de spécificité et surtout aucune marque de désir érotique le concernant. Certes, il est généralement en mesure d'avoir une activité sexuelle mais celle-ci semble réduite à l'accomplissement d'une fonction purement physiologique. Pour l'homme, autant que pour la femme, la sexualité est vécue avec de la réticence, de la crainte et du dégoût.

Le vecteur principal de l'emprise qu'exerce le patient obsessionnel n'est autre que la pulsion de mort, tournée vers le dedans, qui le contraint de l'intérieur, avant d'être projeté vers le dehors sous la forme d'un sadomasochisme.

Si sado-masochisme et organisation obsessionnelle sont considérés comme allant de pair, c'est qu'il existe aux yeux de Dorey, entre perversion et obsession, une série de formes intermédiaires où ces pathologies se mêlent l'une à l'autre rendant ainsi difficile un partage entre les deux. À l'origine chez de tels patients, il existe une désinhibition des pulsions source d'un désir de fusion avec l'autre. Mise à distance, voire mise à mort et en même temps recherche de proximité et même d'unité telles sont les forces contradictoires qui agitent l'individu et rendent compte de son essentielle ambivalence.

Afin d'argumenter ses thèses, Roger Dorey, s'appuie sur les hypothèses freudiennes développées dans le récit psychanalytique de « L'Homme aux rats », dans lequel Freud décrit les séductions répétées que les domestiques font subir au petit garçon. La séduction maternelle, serait pour lui le pivot de la menace obsessionnelle comme il le serait dans la perversion. Mais la plupart du temps, il ne s'agit pas d'une séduction directe mais de conduites maternelles qui doivent d'être interprétées comme des formations réactionnelles, comme étant des expressions inversées d'un désir réprimé de nature érotique traduites par la pudeur, l'austérité, ou devoir sur le plan moral. Dans l'économie maternelle, la pulsion libidinale subit un refoulement qui va marquer de façon décisive la relation entre la mère et l'enfant et être déterminante dans le devenir de ce dernier. En réprimant chez elle tout désir érotique la mère refuse en quelque sorte de prendre en compte un désir équivalent chez son enfant qui le concerne personnellement. À la place de l'agressivité apparaît bien souvent une sollicitude exagérée et suspecte, un intérêt démesuré, une attention de tous les instants. Satisfactions sans détours des pulsions destructrices sous forme d'envahissement, de contrôle, de manipulation qui font de cet enfant, un objet entièrement à disposition donc privé de toute initiative, prisonnier d'une relation close et désincarnée qui préfigure son univers adulte. C'est dire que se met en place pour l'obsessionnel ainsi qu'il en allait pour le pervers un mécanisme d'identification à l'agresseur.

Afin d'illustrer sa théorie autour de la relation d'emprise, Roger Dorey a retravaillé longuement l'analyse de Freud du cas de Léonard de Vinci. Il rappelle avec insistance l'existence d'une relation symbiotique avec sa

mère, Catharina, abandonnée par son père à la naissance de leur fils. Il remarque aussi l'impact sur lui de l'absence de reconnaissance de son père, le laissant toute sa vie dans un statut d'illégitimité. Il note également une très forte relation spéculaire du peintre avec sa mère, que l'on retrouve dans le tableau de la Joconde et dans l'absence de tiercéisation du fait de l'absence du père. Il souligne enfin que ce grand artiste eut une vie érotique grevée de conduites secrètes perverses. Cependant, il fut habité par une très vive pulsion de savoir, traduites dans des recherches scientifiques incessantes, qui portent toutefois le masque du refoulement en ce sens qu'elles évitent évide de se porter sur les sujets sexuels proprement dits.

## II. Quelques objections

Nous pouvons faire plusieurs objections aux théorisations de Roger Dorey. Certes, il eut l'intuition de l'importance du désir de la mère dans la relation d'emprise qu'elle exerce sur son enfant mais ce faisant, s'oppose complètement à la pensée freudienne qui avait relié la névrose obsessionnelle au refoulement de la haine à l'égard du père.

Par ailleurs, nous constatons que cette élaboration se construit comme un système relativement clos et fermé, rigide, qui peut paraître à la longue relativement inquiétant. En effet, lorsque nous relisons le récit de la psychanalyse de « L'Homme aux rats », considéré universellement comme le cas typique de la névrose obsessionnelle, nous restons frappés par le foisonnement et la qualité des associations analytiques développées par Freud afin de comprendre l'enchaînement des événements psychiques et la multitude d'ouvertures possibles.

Dans cet exposé, nous remarquons que le nœud de la névrose s'articule autour de la culpabilité. Or dans l'œuvre de Roger Dorey, cette dernière n'est jamais abordée. Pourtant, cet affect apparaît très tôt chez l'enfant, sous l'emprise d'une peur ressentie et d'une tendance à être intimidé par une autorité en générale parentale. Cette peur et cette tendance à être intimidé font toutes deux le lit de l'angoisse. La culpabilité trouve son origine dans la recherche de sensations voluptueuses avant l'âge où elles sont supposées apparaître, avant la découverte de la sexualité infantile. De tels désirs sont source de transgressions d'interdits source d'autopunitives, liées à la formation de pulsions hostiles en lien avec l'apparition de fixations sadiques anales.

De même si Roger Dorey se réfère à l'importance du déploiement de la pulsion de mort et de ses effets délétères dans la perversion et la névrose obsessionnelle, il n'envisage jamais le conflit entre le moi et le surmoi. Même si le surmoi en tant qu'instance n'est pas encore défini, comme il le sera dans *Au-delà du principe de plaisir*, Freud évoque déjà dans « L'Homme aux rats » sa dimension fonctionnelle. Ainsi, il décrit le surmoi dans sa compréhension du fonctionnement psychique de l'enfant. Celui-ci pensait très tôt que ses parents connaissaient ses pensées surtout lorsqu'il ressentait des souhaits meurtriers obsédants contre son père et des désirs sensuels envers une petite fille tendre. Le conflit amour filial/désir sensuel, précise Freud, apparaît constamment dans ce type de névrose.

Nous pouvons encore faire une autre objection à la théorisation doreyenne, dans la mesure où il n'évoque jamais la menace de castration proférée par le père qui permet la disparition de l'Œdipe et qui se trouve à la base de la constitution du surmoi.

Enfin, dans le récit de « L'Homme aux rats », Freud décrit une présence très importante du père du patient dans la réalité et un attachement profond de celui-ci à son père. On ne remarque aucune disqualification du père par la mère, le père exerçant totalement son autorité et son influence dans l'éducation de son enfant. Il rapporte même un amour profond pour ce père, qui serait la condition même du refoulement de la haine dans l'inconscient. Car, il précise qu'à l'égard de personnes indifférentes, le jeune officier réussissait facilement à laisser subsister côte à côte des motifs d'une affection modérée.

Enfin, nous nous permettrons une dernière critique dans ce développement théorique. Roger Dorey aborde très succinctement les puissantes identifications aux parents qui construisent tout individu. Il ne se penche jamais

sur l'intégralité de l'histoire familiale des patients pervers et obsessionnels. Ainsi des fantasmes liés à un enfant mort, rarement absents au cours d'une vie ou encore l'histoire amoureuse des parents.

Quand on relit attentivement la névrose de « L'Homme aux rats », Freud fait un long développement sur l'identification de son patient à l'histoire paternelle de manière consciente et inconsciente. Ainsi, il remarque chez le patient la répétition d'un motif de la vie amoureuse de son père qui avait traversé un conflit important et dut faire un choix entre deux femmes, l'une riche héritière, l'autre modeste et jolie. Le patient fut confronté au même dilemme ce qui augmenta ses obsessions. Autre motif de répétition ce père avait lui aussi, contracté une dette de jeu à l'égard d'un ami pendant son passé militaire et n'avait jamais pu le rembourser, du fait de sa disparition.

Il y aurait certainement de nombreuses autres objections à évoquer mais nous en resterons là. Nous n'avons pas voulu nier les apports intéressants de Roger Dorey mais nous avons souhaité montrer en quelque sorte à quel point le retour à Freud est inépuisable. Nous pouvons toujours et à tout moment amputer l'œuvre freudienne. Surtout, nous ne devons jamais rester prisonnier d'un système clos et fermé sur lui-même. L'ouverture de la psyché d'un analyste doit être permanente. Cette qualité ne doit, chez lui, jamais disparaître.

# *Hommage à Roger Dorey*

*Hubert Lisandre*<sup>1</sup>

De Roger Dorey, j'ai d'abord et surtout été l'étudiant. L'un des très nombreux étudiants qu'il aura contribué à former et qui ont tous pu mesurer, dans l'après coup, l'importance et la qualité de cette formation. C'est avant tout à ce titre que je souhaitais aujourd'hui lui rendre hommage – ainsi qu'à sa veuve, Yvette Dorey, qui m'en donne ici l'occasion.

À cette époque déjà lointaine, dans les années 80, tous les étudiants en psychopathologie de Nanterre entendaient très vite parler de « Monsieur Dorey ». C'était le chef, le grand responsable, celui qui décidait de tout en dernière instance. Ils en entendaient parler, mais ils ne le connaissaient pas : pour le connaître et profiter de son enseignement, il fallait arriver tout au bout du cursus, en cinquième année, celle du DESS.

On ne le voyait donc apparaître que le jour de la rentrée du DESS, où il venait chaque année présenter le contenu de la formation. On s'attendait, au bruit des rumeurs, et sans doute de tous les fantasmes sous-jacents, à rencontrer un ponton, un maître, un *rex imperator* drapé dans son autorité magistrale. Et on découvrait à peu près l'inverse : un homme souriant, rieur, presque complice, suscitant immédiatement la sympathie. La seule différence et peut-être le seul signe d'autorité visible si on voulait le chercher, était dans le costume impeccable et la cravate, qui faisaient déjà à l'époque figure d'exception dans le milieu universitaire. Et cet homme jovial en costume ne nous accueillait pas seulement chez lui : d'emblée, il nous tendait la main et semblait compter sur nous. C'était le monde à l'envers.

Ce souvenir est encore très vif pour moi aujourd'hui ; ce n'est pas seulement une anecdote : une grande part de l'alchimie du « professeur Roger Dorey » repose à mes yeux sur ce contraste permanent entre l'homme et sa fonction. Un contraste dont il démontrait sans cesse en acte la *complémentarité*, obstinément surprenante. Cet équilibre dissonant n'était pas menteur ou séducteur, ce n'était pas celui des hommes politiques formés à la communication car il était soutenu en permanence, comme une seconde nature, ne se brisant pour ainsi dire jamais : il reflétait une conviction profonde et solide, où, si j'ose dire, quelque chose de l'analyste perceait toujours, chez lui, sous le psychiatre et le pédagogue.

Tous ceux qui y ont assisté ont gardé en mémoire et sans doute inconsciemment pris en modèle, sa position d'écoute lors des présentations de malades, organisées chaque semaine à l'hôpital Sainte-Anne à destination de ses étudiants. On sait combien il attachait d'importance à ces présentations dans la formation, comme son point d'orgue, le lieu par excellence d'un rendez-vous entre la clinique réelle et l'usage pratique d'un savoir théorique – sa mise à l'épreuve, en quelque sorte.

On y retrouvait exactement le même contraste en acte : il accueillait le patient au nom de l'autorité de l'institution et du psychiatre et cela s'oubliait aussitôt derrière son attitude face à sa parole : plus que de l'empathie, j'allais dire *de l'émerveillement*, avec tout ce que ce mot peut connoter d'infantile. Il était évident, en l'espace de quelques minutes, que ce n'était pas lui qui avait quelque chose à apprendre au patient : c'était bien le patient qui était en train de l'instruire. Il aimait d'ailleurs à rappeler à ses étudiants cette précieuse indication de Lacan : c'est le discours du sujet qui dit lui-même sa vérité à son insu, tout est là, presque rien n'est à deviner au-delà.

---

1. Psychologue et psychanalyste, Maître de Conférences à l'Université Paris-Ouest-Nanterre.

Cette autorité qui se présente comme un enfant en train d'apprendre et qui y trouve sa véritable source, celle de l'amour, Roger Dorey en était l'illustration exemplaire. Il procédait de même avec ses étudiants, lors de la discussion qui suivait la présentation. Il y maniait aussi un humour bien tempéré, qui faisait entendre aussitôt l'implicite de ce qui était dit, et instruisait, à son tour, en silence, sur un ressort essentiel de la posture analytique.

Et je l'ai vu, par la suite, à maintes reprises, procéder pareillement avec d'autres interlocuteurs : c'était bien plus qu'une stratégie, une véritable « nature ». Quelque chose en tout cas qui ne se transmet pas par des formules, mais par des actes et qui aura formé des générations entières de psychologues à ce qui se cache derrière ce mot très galvaudé « d'écoute ». En le perdant, de ce point de vue, l'Université a peut-être perdu beaucoup plus qu'elle ne l'avait d'abord compris.

Car cette conviction était aussi au cœur du cursus de formation qu'il a entièrement créé, à la demande de Didier Anzieu, dès son arrivée à Nanterre. *La référence analytique n'y était pas de façade*. J'en témoigne aujourd'hui en mon nom car c'est aussi ce que je lui dois : pour avoir suivi moi-même ce cursus, et en avoir saisi le sens – après coup, bien sûr, comme toujours -, j'y ai entrevu la possibilité de transmettre effectivement quelque chose de la psychanalyse à l'Université et on sait combien ceci a pu être et est encore aujourd'hui, contesté. Quelque chose qui passe par la position de l'enseignant en acte, bien davantage que par l'acquisition d'un savoir : ce savoir restera lettre morte, s'il n'est pas nourri par ce ressort fondamental. Si j'ai choisi de l'enseigner, c'est en grande partie grâce à Roger Dorey : il m'a transmis cette très précieuse boussole, qui ne s'est jamais démentie, dans les faits.

Donc, en mon nom mais je crois au nom de tous vos étudiants, je tenais à le dire aujourd'hui à voix haute : merci, « Monsieur Dorey » !

## *Le souvenir d'une rencontre*

*Paule Lurcel*

C'est quelques années avant de commencer ma formation à l'APF que j'ai rencontré Roger Dorey.

Jeune psychiatre installée depuis peu, j'étais aux prises avec l'instauration ardue du cadre analytique dans sa démarcation avec l'acte médical. Il me fallait en effet mettre en suspension le savoir universitaire psychiatrique que je venais d'acquérir, pour suspendre le temps de la consultation et non le clore, en proposant un nouveau rendez-vous ou encore suspendre le diagnostic et non le figer dans une prescription médicamenteuse. La tension entre le travail du psychiatre et celui du psychanalyste imprimait en moi un mouvement de bascule inconfortable et je m'interrogeais sur les conditions qui me permettraient le basculement d'une position à l'autre.

Une amie m'a proposé alors d'assister aux « Conférences du mardi soir », organisées par Roger Dorey à l'hôpital Sainte-Anne. Psychiatre, psychanalyste, professeur des universités, les virgules qui unissaient les titres de Roger Dorey m'intriguaient. Celles-ci étaient le témoin de la tranquillité d'une union et d'une continuité des pratiques, quand tout, pour moi, s'entrechoquait et m'apparaissait comme un glissement de terrain inquiétant.

Dans cet amphithéâtre toujours plein, en quelques phrases, Roger Dorey parvenait à nous rendre familière la pensée du conférencier et quand il ouvrait la discussion, il soulignait toujours les points forts de l'intervention qui venait d'avoir lieu. Chacun pouvait ainsi s'emparer des problématiques soulevées et s'enrichissait des échanges qui suivaient, dans une écoute qui même silencieuse n'était jamais passive. Bien des années plus tard, à la lecture de son « Intervention sur le rapport de Masud Khan » (*Documents & Débats* n° 5 – 1972), j'ai retrouvé la clarté de sa pensée dans sa critique constructive de ses interlocuteurs. Au cours de ces soirées, les questions qui m'agitaient se démultipliaient, se fractionnaient, se dispersaient alors que j'espérais leur simplification. J'avais saisi finalement que mon analyse ne répondait pas à ces interrogations et qu'elle en accentuait les écueils. La nécessité d'un lieu tiers pour une formation analytique s'imposait et pour parler de tout cela, je sollicitais un entretien auprès de Roger Dorey.

C'est avec une avance de temps confortable qu'un après-midi d'automne 1989 je sors de chez moi pour me rendre à ce rendez-vous. Arrivée place Victor Hugo, à proximité de la rue de la Faisanderie, l'enthousiasme qui me portait me semble soudain, dans ces circonstances, une insouciance déplacée. Je contiens l'anxiété qui me gagne en me plongeant dans la consultation du plan des rues de la Préfecture de Police de Paris, pour m'assurer des quelques virages qu'il me reste à prendre. Après un temps d'errements, mon inhibition se lève juste assez pour constater que je ne lis pas la carte dans le bon sens et que je suis en retard à mon rendez-vous. J'abandonne alors toute stratégie et me laisse guider par ma connaissance du quartier pour arriver à la bonne adresse. À mon retard flagrant s'ajoute le temps pour trouver une place de stationnement. Quand s'ouvre la porte de l'ascenseur, je me trouve directement dans son appartement. Comme j'ignore à cette époque-là qu'un tel aménagement peut exister, la surprise s'ajoute à la fébrilité.

De me voir, arrivée avec un tel retard, il y a sans doute de la surprise, aussi chez Roger Dorey. Mon retard, la perte de mes repères, la nécessité de mon engagement psychanalytique et bien d'autres choses encore bousculent mes pensées, ce que je confie à mon interlocuteur avec toute la maladresse possible. À m'entendre, j'hésite entre la crise de larmes et la crise de rire, quand je crois surprendre chez mon interlocuteur une bienveillance teintée d'amusement dans son regard. Je peux alors me laisser porter par ses propos, sans rien retenir de ses paroles.

Souvent, à la sortie des soirées de Sainte-Anne, l'humour discret dont il faisait preuve suscitait en moi une image plaisante qui m'accompagnait et nourrissait ma réflexion jusqu'au mois suivant. Le jour de cet entretien c'est l'image d'une tortue chimérique qui s'est imposée. L'animal incarnait ce que j'avais compris comme la nécessité d'avancer pas à pas. À cette lenteur, à ce nécessaire étirement du temps, s'associait le « tortueux » du chemin. Une représentation s'était construite dans laquelle se mêlaient la tortue de La Fontaine et le tortueux du chemin emprunté par le lièvre de la même fable. Cette représentation chimérique m'aura soutenue et conduite à demander une formation à l'APF quelques années plus tard. Par la suite, à la lecture de « La relation d'emprise » (*NRP* n° 24, automne 1981, Gallimard), j'ai retrouvé le « pas à pas » qui m'avait tant marquée, ainsi que les détours nécessaires à l'éclaircissement de sa pensée, afin que par cet article, cette expression prenne toute sa spécificité analytique.

En 2017, le groupe de recherche constitué dans le prolongement du Comité de l'enseignement, m'a amenée à reparcourir les interventions que Roger Dorey avait faites durant ses présidences et plus particulièrement celles en lien avec la formation et l'enseignement à l'APF. La présence d'Yvette Dorey dans ce groupe m'a permis d'avoir des nouvelles régulières de Roger Dorey, jusqu'à l'annonce de son décès. Tous ces événements ont mis mes souvenirs au présent. Je me suis aperçue que cette rencontre avec lui n'était pas un moment de ma pré-histoire analytique mais qu'elle avait été une étape de ma formation.

J'ai enfin découvert que les mots « tortue » et « tortueux » qui se suivent dans le dictionnaire, n'ont aucune racine commune, ce qui met à jour le fait qu'un chemin analytique n'est inscrit sur aucune carte, que celle-ci soit routière ou programmatique. C'est pour cela et au présent que je remercie Roger Dorey.

## *Roger Dorey : le désir de savoir*

*Vladimir Marinov*

J'ai rencontré Roger Dorey en 1986 lors, de ma soutenance de thèse à Paris 7. Il faisait partie, avec Laplanche, Gantheret et Kristeva, du jury de ma thèse de doctorat sur Dostoïevski.

Le courant est tout de suite passé entre nous et notre passion commune pour la clinique analytique (à la fois en cabinet privé mais aussi en clinique hospitalière) nous a fortement rapproché.

Roger Dorey, avec d'autres analystes français, Jacques Lacan, Guy Rosolato, André Green, Daniel Widlöcher, Paul Racamier, Piera Aulagner et bien d'autres, pensait que la psychanalyse gagnait à garder un contact étroit avec la clinique des patients « lourds » – que l'on ne peut suivre que dans le cadre hospitalier. Il est vrai qu'à l'époque, le nombre de psychiatres analystes manifestant un grand intérêt pour la psychanalyse était considérable.

Entouré d'un groupe d'enseignants, pour la plupart analystes, Dorey avait fondé à l'université Paris X Nanterre, le *Centre de recherche et d'études freudienne* et donné vie à une publication intra-muros intitulée *Cahiers pour la recherche Freudienne* dont le premier numéro était consacré à Freud et Léonard de Vinci.

C'est dire que « la curiosité » et « le désir de savoir » se placent au cœur de la réflexion de Dorey. Ainsi le rapport entre Freud et Léonard, cet incomparable génie de la Renaissance, était un point de départ privilégié pour sa réflexion.

Non-conformiste, indépendant dans sa façon d'« enseigner la psychanalyse » à l'université, Dorey insufflait à Paris X, là où j'ai obtenu mon diplôme de *Master Pro* (DESS à l'époque), une ambiance très différente de celle, plus intellectuelle et théorique, de Paris VII. L'enseignement clinique de Dorey à Nanterre était centré autour des présentations cliniques à Sainte-Anne. Cela me changeait vraiment de Paris VII où j'avais connu l'enseignement de Jean Laplanche, de François Gantheret et de Pierre Fedida (par ailleurs tous trois d'une ouverture d'esprit incomparable). La filiation de Roger Dorey avec Didier Anzieu était encore sensible mais Roger Dorey avait son « style » bien personnel et inimitable. Il régnait à la fin des années 1980 à Nanterre une ambiance juvénile et enthousiaste ; il y avait des séminaires cliniques approfondis et des cycles de conférences qui se déroulaient dans un cadre hospitalier, à Sainte-Anne dans le service de Henri Lôo et de Lajeunesse où l'on pouvait rencontrer des analystes de divers bords : Wladimir Granoff, André Green, Joyce McDougall et même certains lacaniens. Il y avait aussi les « *garden-parties* » de la fin du cursus en cinquième année, généralement dans une atmosphère agreste et festive. Je pense que pour Roger Dorey, psychanalyse rimait, non seulement avec un désir de savoir mais aussi avec le recherche d'une joie de vivre.

Roger Dorey me permit de renouer avec une passion plus ancienne pour la clinique des patients psychotiques que j'avais déjà entrevue durant mes stages amorcés à l'hôpital psychiatrique de Bucarest. Pendant des années j'ai animé à Paris X des séminaires de réflexion sur les stages qui ont façonné une des dimensions de mon travail avec les étudiants, lorsque moi-même je suis devenu professeur de psychologie clinique et pathologique à Paris XIII.

La présentation de cas de Roger Dorey, dans la filiation de Charcot et Lacan, me fascinait, comme bon nombre d'étudiants. Peut-être a-t-elle influencé la façon minutieuse avec laquelle je mène, aujourd'hui encore, les entretiens préliminaires lors de l'amorce d'un travail analytique. Mais j'ai eu envie de voir ce qu'il se passait derrière la « face visible de l'iceberg » et d'entamer des psychothérapies analytiques de long cours avec ces patients pour lesquels il faut bien dire, Freud n'avait qu'un intérêt relativement limité.



Je dois beaucoup à Roger Dorey, sur le plan universitaire mais plus encore, sur celui de ma clinique analytique. De fait, depuis ce séminaire, pendant presque vingt ans, je n'ai plus quitté la CMME de Sainte-Anne ou j'ai été embauché ; à l'époque, cette institution était très ouverte à la psychanalyse et le souvenir de Guy Rosolato, André Green, Jacques Lacan, Piera Aulagner, Francis Pasche était encore très vivant. Le travail avec des patients psychotiques, gravement déprimés ou addicts, que l'on ne peut suivre qu'en institution hospitalière, fut pour moi d'un apport inestimable. Peut-être mériterait-il l'amorce d'une réflexion plus générale, dans la question de la formation des analystes.

Peu après la validation de mon DESS j'ai entamé un contrôle libre avec Roger Dorey, d'abord, sur deux patients psychotiques, puis avec un patient apte pour la validation d'un contrôle à l'APF. À dire vrai, ce n'était pas un « pur » névrosé ; la dimension perverse était aussi présente, ce qui m'a permis de bénéficier du vaste savoir et de l'aisance de Roger Dorey dans le travail analytique avec ce type de patients. L'humour, l'analyse du transfert, la patience, la minutie de l'analyse et le rapport de l'inconscient avec le mot d'esprit, tels sont les souvenirs les plus marquants que je garde de ce contrôle avec Roger Dorey.

Roger Dorey a peu écrit. Son principal livre a pour titre *Le désir de savoir* mais ses articles sur l'emprise dans la névrose obsessionnelle et la perversion ont fait date. Par ailleurs pour ma part, je pense que placer le désir de savoir au cœur d'une analyse, reste une dimension importante que Freud avait déjà mise en évidence.

La riche activité de Roger Dorey, menée parfois avec une certaine discrétion, a participé à formation de générations d'analystes et d'étudiants. Il était important pour ma part de le rappeler.

## *Roger Dorey à l'APF : une présence, non une insistance*

*Jean-Claude Rolland*

J'ai éprouvé et j'éprouve encore beaucoup, beaucoup d'amitié pour Roger Dorey. Et pourtant, pendant les premières années de ma présence dans notre Institution, je suis resté loin de lui, bien qu'il en fût un représentant éminent et envié ; cela tint, je crois, au fait que je me sentais éloigné de son champ de recherche tournant surtout autour de l'emprise, un thème pour lequel j'avais peu d'attrait.

Je ne dis pas que notre rencontre a été un coup de foudre mais peut-être quand même. Elle fut déterminée par une circonstance institutionnelle précise : je lui succédai comme président. Lors de la soirée où cette élection eut lieu, il me demanda de venir chez lui le lendemain matin tôt, afin qu'il me transmette les documents en sa possession et aussi que nous parlions un peu. Nous n'avions eu auparavant aucun échange.

Lorsque j'arrivais à son cabinet, à ma grande stupéfaction, je trouvai un homme enfoncé dans son fauteuil, figé, comme transi par sa douleur. Il m'expliqua que dès son lever il ressentit une douleur lombaire suraigüe et ajouta, sans naïveté aucune, qu'« il ne savait vraiment pas pourquoi ». Je n'ai pas besoin de préciser qu'il n'y eut pour moi aucun doute quant à la coïncidence de cet événement avec la cessation de ses fonctions institutionnelles. Je fus même touché de son innocence : « voilà quelqu'un qui ne se prenait pas pour un analyste, même à son propre égard », me suis-je dit intérieurement.

Je m'inquiétais par contre aussitôt de ce qui m'attendait, moi, à prendre cette charge : « Si j'allais m'y investir au point que je ne pourrais pas la quitter sans un même malheur ! » D'autant qu'un ami très cher, qui ne voulait jamais être président, mais qui (ou parce qu'il) avait une connaissance subtile et profonde de l'entreprise institutionnelle, m'avait mis en garde contre les dangers de la fonction ; pour cela, il me rappela les particularités du cérémonial romain présidant à l'intronisation du nouveau pape. Lors de la procession conduisant ce dernier du conclave à Saint Pierre, en tête du cortège rassemblant cardinaux et Grands de l'Église, marchait à reculons un capucin, bien sûr en guenilles et couvert de cendre, aspergeant le Saint Père de la même cendre en psalmodiant : « Pape n'oublie pas que tu es cendre et que tu redeviendras cendre ». L'histoire très belle m'avait déjà édifié.

D'autant plus qu'entre mon élection et la réunion du Conseil je fis un rêve, un cauchemar en fait, dans lequel je tentais de rassembler ses membres, mes amis, mais ceux-ci se montraient rétifs et contestaient ouvertement mon autorité ; j'en étais évidemment marri. Puis je m'étonnais de découvrir que cela se passait dans un lieu prestigieux, décoré de dorures, de mobilier d'époque, de tentures luxueuses et comptant, ça et là, en grande tenue des gardes républicains. Nous étions à l'Élysée !

Inutile de dire que ce rêve et son message venant de l'au-delà parachevèrent mon initiation et me contraignirent à aborder mes nouvelles fonctions avec les plus grandes modestie et prudence.

Mais, comme dit la chanson de Bourvil, « ce n'est pas tout » : car après la réunion pour de vrai de « mon » Conseil, je reçus de Roger une lettre furieuse, en forme de « volée de bois vert », protestant du fait que je ne l'y avais pas convoqué, alors que sa présence en tant qu'ex-président y était statutairement prévue, bien que facultative. J'avais déjà participé à deux conseils, mais cette situation n'avait jamais été mentionnée, sans doute parce que les ex-présidents, comme c'était le plus souvent le cas, en avaient décliné l'offre.

J'étais certes en faute mais en toute innocence et je lui adressais aussitôt une réponse où je m'excusais, l'assurais du plaisir que nous aurions à le compter parmi nous. L'incident fut clos ; Roger vint à toutes nos réunions,

nous apportant son expérience, sa sagacité, sa bienveillance et son humour. Nous passâmes deux années plaisantes, quoique studieuses et, je crois, efficaces.

Quand Eduardo Vera Ocampo a eu l'amabilité de m'inviter à participer à cet hommage, j'ai hésité, pour aucune autre raison que de ne pas être sûr que j'aurais de quoi honorer sa mémoire et nous consoler de son départ. Et maintenant je découvre pourquoi j'ai accepté, et où je voulais en venir. Cette passion qui attache un homme à la fonction que l'institution lui dévolue, cette passion que Roger a dévoilée par la douleur qui l'a assailli quand il l'a quittée, c'est cela qui fait travailler un président. Et son travail est d'inspirer ses collègues, comme la tâche de la reine des abeilles est d'accroître, par sa présence et d'autres ingrédients plus mystérieux, la force et la fécondité de l'essaim. Ceci est peut-être propre à une société de psychanalyse où l'ombre du grand Freud poursuit son œuvre inspiratrice.

Quelques autres aînés m'ont inspiré, dont j'ai parlé dans cette même rubrique, certains pour la rigueur, d'autres pour la force poétique de leur pensée. Lui, Roger, m'a inspiré par ses qualités d'homme, d'homme ordinaire et vrai, d'où irradiaient généreusement une intelligence et une amitié qui nous animaient. Et en effet, il y avait de la bonhomie chez cet homme qui revendiquait ses origines paysannes et bourguignonnes. Dans toute bonhomie il y a une part d'opportunisme, mais elle ne se soutient que de son fond de sincérité, ce dont il ne manquait pas.

Roger Dorey était une personnalité riche, éclectique, « ses » cursus entre sa carrière de psychiatre, de militaire, puis d'universitaire et d'analyste en témoignent ; il conciliait tout cela sans ostentation et harmonieusement. Mais c'était aussi une personnalité complexe qui ne se laissait pas aisément saisir, non par dissimulation, mais par retenue, modestie, et aussi par « jeu ». Il y avait chez lui un paradoxe : il se montrait complètement lui-même dans toutes ses postures, qu'il exerçait cependant toujours avec un léger décalage où se mêlaient ironie et humour. Par exemple je ne me souviens pas d'une seule séance scientifique plénière de l'APF où l'on ne vit pas Roger arriver, ganté, costumé, très élégant comme toujours, avec un retard significatif qui l'amenait à gagner bruyamment, mi-gêné mi-moqueur, les premiers rangs de l'assistance ! C'était devenu un rite, une institution a besoin de rites.

C'est cela qui me parut le plus émouvant chez cet homme pourtant grave, quelque fois convenu : d'avoir préservé ce caractère enfantin qui se lisait parfois discrètement dans ses sourires.

J'ai tenté de montrer en quoi sa fréquentation m'a été bienfaisante à plusieurs titres : il avait dans l'intimité une présence forte qui, chose infiniment rare, n'était pas une insistance.

Au revoir Roger, on ne t'oubliera pas.

## *Le 2 mars 2020 – Obsèques Roger Dorey*

*Évelyne Sechaud*

Cher Roger,

Vous venez de rejoindre la cohorte des membres de l'APF décédés qui ont beaucoup compté pour notre Association et pour moi-même. Aujourd'hui je pense plus particulièrement à ceux que vous aviez réunis lors de votre deuxième présidence de l'APF en 1992. Il y avait là Victor Smirnoff et Daniel Widlöcher, Vice-Présidents, Marie Moscovici Secrétaire scientifique, Jean-Claude Arfouilloux, Trésorier, et moi-même, Secrétaire générale. De ce groupe, nous sommes les seuls, Daniel Widlöcher et moi encore vivants. J'étais la plus jeune (comme on est jeune dans nos sociétés !) et vous aviez vis-à-vis de moi une attitude assez paternaliste qui, intérieurement, m'agaçait et m'amusait ! j'appréciais diversement, selon les moments votre autorité et votre exigence. Mais vous pouviez être aussi chaleureux et bienveillant, et reconnaissant de ma disponibilité et de ma connaissance des dossiers.

Je me souviens de nos réunions dans votre bureau, rue de la Faisanderie, des discussions vives, des accords et des désaccords qui se terminaient autour d'un verre de whisky. J'y ai beaucoup appris sur la politique institutionnelle mais aussi sur les sujets qui vous tenaient à cœur : l'approfondissement et la rigueur scientifique, la recherche de la meilleure formation analytique dans la spécificité de l'APF. Vous insistiez sur les questions de transmission et de filiation. L'intérêt pour la filiation, inspirée des travaux de Wladimir Granoff, n'est plus guère affirmé aujourd'hui et personnellement je le déplore.

Vos contributions théorico-cliniques nous ont beaucoup apporté notamment dans le registre de la perversion ; je pense en particulier à votre travail sur la relation d'emprise, bien avant que la notion de pervers narcissique ne devienne à la mode !

Vous étiez aussi très soucieux du rayonnement de l'APF et vous aviez organisé la première Journée ouverte en 1984, lors de votre première présidence, sur le thème *La pulsion pourquoi faire ?*, qui est restée un modèle. Cette démarche m'a beaucoup inspirée lorsque j'ai été Présidente à mon tour en 1998 et que j'ai promu l'ouverture de l'APF. Cher Roger, de tous ces apports, je vous suis très reconnaissante. Et puis, ce que vous m'avez transmis, vous et quelques autres, c'est ce qui vous animait, la passion de la psychanalyse. C'est avec beaucoup d'émotion que je vous en remercie.

## *Roger Dorey et Jean Giono, souvenir*

*Jean-Yves Tamet*

Je ne fus en aucune manière un familier de Roger Dorey et, si je prends la plume, c'est en écho à un souvenir fort qu'une de ses conférences a laissé durablement en moi. D'abord le moment : il doit se situer en 1987 et la conférence a dû s'intituler « Cette pointe extrême de jouissance » car je l'ai retrouvée parue ensuite dans *L'Écrit du temps*<sup>1</sup> quelques mois plus tard. Il y parlait de cruauté et avait longuement utilisé l'œuvre de Giono *Un roi sans divertissement* pour asseoir son argumentation. J'avais alors été saisi par la manière dont il avait tissé, à partir d'images colorées insistantes qui revenaient dans le roman, une argumentation qui conduisait au divertissement pascalien.

Mais il me faut en dire davantage sur ce texte magnifique qui présente d'abord « *les gouttes de sang rouge vermeil répandues sur la neige d'une blancheur immaculé* » lesquelles s'inscrivent comme un motif littéraire dont Giono va parsemer à trois reprises son roman mais que l'on retrouve aussi dans d'autres écrits. En effet, confinement oblige, j'ai retrouvé dans *Le Hussard sur le toit* une scène où Pauline de Théus blesse un homme d'un coup de pistolet à la main, des doigts sont arrachés, le sang coule et Angelo interdit à l'homme menaçant de bouger : le lecteur voit s'écouler avec horreur le sang de la main. Ce motif, Roger Dorey le cherche dans d'autres œuvres plus anciennes, en particulier dans *Perceval le Gallois* de Chrétien de Troyes ou dans *Blanche Neige* des frères Grimm. Il y voit la marque profonde de la cruauté où le sujet aime la vue du sang, ce que l'étymologie confirme car cruel vient de *crudus* « qui aime le sang ». Le geste cruel est coupure, brisure où le corps s'ouvre, la peau subit une effraction et les deux mondes, l'extérieur et le dedans, ne sont plus étanches (étanche qui étymologiquement veut dire « Qui ne saigne plus »).

À ce stade de son propos, Roger Dorey effectue un détour en évoquant les circonstances d'écriture de ce roman dans la période de l'après-guerre qui fut difficile pour le romancier : en effet, il dut subir de lancinantes accusations sur son comportement durant la guerre. Emmanuelle Lambert, commissaire de la récente exposition sur Giono au MUCEM<sup>2</sup>, ne souhaite pas trancher dans ce débat récurrent ; elle livre des documents pour que le lecteur puisse seul se faire une idée. Mais dans l'ouvrage *Giono furioso*<sup>3</sup>, elle lui reproche des imprudences verbales certes écrites dans son *Journal* qui n'avait pas vocation à être publié, ainsi en 1943 il note : « *Le plus simple c'est d'accepter tranquillement qu'il y ait des boucheries. Et même d'y acheter de la bonne viande* ». On peut ainsi comprendre l'intérêt que porta Giono au vieux Gaston Dominici qu'il appelait « un roi barbare »<sup>4</sup> accusé d'avoir tué une petite fille : le crime était ignoble et sauvage, les mouvements d'opinion soulevés sur sa culpabilité furent intenses et le demeurent toujours...

La cruauté, la vengeance vont donc insensiblement infiltrer les œuvres suivantes et Roger Dorey insiste sur le rapport que Giono va développer entre l'ennui et la cruauté. C'est parce que l'homme s'ennuie que la plus grande distraction devient celle de tuer ; il y a là une satisfaction orgastique que l'homme se procure qu'il rencontre aussi dans le suicide. Je crois que la force des images que Roger Dorey convoque dans ce texte avait frappé l'analyste fraîchement arrivé à l'APF que j'étais car je n'avais jamais alors soupçonné chez Giono la présence d'une telle violence. Roger Dorey, ce jour-là, m'a invité sans le savoir à considérer d'une autre

---

1. Dorey R., « Cette pointe extrême de jouissance », *L'Écrit du temps*, n° 19, automne 1988.

2. Lambert E. (sous la direction de), *Giono*, Gallimard, 2019.

3. Lambert E., *Giono furioso*, Stock, 2019, p. 145.

4. Giono J., *Notes sur l'affaire Dominici*, Gallimard, 1955.

manière la lecture : lire un texte certes mais aussi lire en soi les images suggérées par le texte. Derrière les propos lumineux du romancier provençal, l'autodestruction insidieusement était tapie.

La rencontre avec la négativité ne peut s'effectuer de face, on s'y brûle les yeux : elle doit être approchée latéralement, par un biais et le génie du propos de Roger Dorey est de conduire le lecteur vers ce constat : l'homme ne peut découvrir son rapport à la mort que lors d'écart dont, par exemple, une image porte la trace. Plus loin dans le texte, Roger Dorey convoque Michel Leiris, le *Miroir de la tauromachie* et Freud pour introduire dans la cruauté, l'érotisme. Freud qui dit de l'acte sexuel « *qu'il est une agression ayant pour dessein l'union la plus intime* »<sup>5</sup>.

Cette manière de faire travailler l'œuvre d'art, ici un roman, pour nous conduire en direction de choses refoulées m'est apparue exemplaire ; donc, depuis ce jour, se sont inscrits ensemble dans ma mémoire Jean Giono et Roger Dorey dont l'art de l'interprétation a rendu possible la saisie de ce sentiment étrange en soi, la cruauté. Plus tard j'ai retrouvé que, lors d'un colloque consacré à la transmission, Roger Dorey avait écrit que « *Soit on considère l'objet culturel comme constitué et dès lors, dans sa clôture même, capable de colmater l'angoisse liée au manque, soit on considère cet objet comme lieu propre d'un travail de liaison-déliaison où se rejouera pour le sujet son rapport au manque* »<sup>6</sup>. Il nous invite à nous plonger dans les mythes, dans les livres comme autant d'expériences du détour qui remet en chantier l'élaboration des théories sexuelles infantiles et se découvrent et se lèvent les refoulements.

Je souhaite terminer ces lignes par l'évocation de la curiosité que parfois un événement éveille en soi et dont les effets durent : au début de son texte Roger Dorey cite cette phrase de Giono qui en dit long sur notre manière de raconter et de percevoir : « *On n'est pas le témoin de son temps, on n'est que le témoin de soi-même* »<sup>7</sup>.

---

5. Freud S. (1940), « Abrégé de psychanalyse », *OCF-P*, XX, PUF, p. 241.

6. Dorey R., Haïk H., Maugendre D., Picard J., « La faille à l'œuvre dans la transmission freudienne : lectures, écritures, traductions de la psychanalyse », *RFP*, 48, 1, 1984.

7. Giono J., « Préface aux Chroniques romanesques » Paris, Gallimard, La Pléiade, III, p. 1277.

*Hommage à Roger Pujol*

# *Si le psychanalyste est un homme*

*Michel Gribinski*

Robert Pujol était un homme secret, radical et peu enclin aux compromis. Un esprit analytique très pur, que ceux qui ont travaillé avec lui ont profondément aimé. On le sait : il a souffert plus que d'autres d'avoir œuvré à la mise à distance de Lacan, sur le divan de qui il était avec besoin, un bonheur certain et des séances... longues. Il a fui le lieu du forfait nécessaire, pour, dans un premier temps, aller habiter sur La Canebière – sans avoir d'abord perçu le jeu de mot funèbre. Robert avait une perception médicale des noms propres, c'est-à-dire qu'il en percevait les signes, les alliances, les maladies : la sémiologie, avant même le signifiant. Il avait théorisé que l'amour est érotophone, et que la découverte du complexe d'Œdipe par Freud se tenait à l'abri dans la condensation sonore. Le nom de Freud et celui d'Œdipe étaient parfaitement consonants en Autrichien viennois : ce qui s'entendait comme « Froïdipus », la queue de l'un tenant l'autre par son ouverture. Le jour où, à l'APF, il a fait une conférence sur ce thème, certains, qui avaient également quitté Lacan, ont vivement protesté, jusqu'à manifester une sorte de colère, étonnante mais non déraisonnable : on ne pouvait pas vivre sous une telle emprise phonétique. Plus largement Robert repérait dans les liaisons amoureuses l'action non seulement du rapprochement mais de la superposition sonore du nom de l'un au nom de l'autre : la sexualité et l'amour étaient des mariages de sons avant d'être des mariages de corps, et au début de nos vies nous faisons l'expérience de « marcher sur des lieux-dits » : sur des noms. Sa théorie du *géographisme* s'inscrivait là.

Cette sorte de science ou de passion du signe a eu plusieurs conséquences. L'une tenait à la radicalité définitive et prédictive du signe, qui allait rendre muet, prisonnier du silence, celui qui y céderait entièrement, car à quoi bon mettre des mots entre les signes sinon pour en étouffer – vainement d'ailleurs – la violence ? Les rares articles de Pujol étaient généralement d'abord des exposés saisissants où il avait réussi à mettre les mots – dont Pontalis s'emparait aussitôt pour la *NRP*, amicalement et avec un intérêt et une estime non dissimulés. Plus tard j'ai fait part à Robert de mon envie qu'il écrive quelques pages sur ce qu'était un « état d'âme ». Il a refusé avec une sincérité évidente : il lui faudrait au moins un an, peut-être deux, et, sur cette question précisément, ce serait des années d'une angoisse incessante. Robert était, si l'on peut dire, un état d'âme en lui-même.

Une autre conséquence de sa passion sémiologique était la manière dont elle pesait sur ses élèves. Les analystes de Robert Pujol ont semblé parfois écrasés par la sorte de destin implacable du signe qui les commandait, son excès de réalité : la liberté ne serait pas au rendez-vous, et tous sauf un sont restés, comme lui, loin de l'institution APF. Et tous (sauf un) ont eu en commun, du moins dans mon souvenir, de terminer leurs phrases par des points de suspension. Je bousculais parfois celui avec qui je discutais : « Allez, va au bout ! » – j'obtenais l'ébauche désenchantée d'un haussement d'épaule.

Pujol, Granoff et Lavie ont été un trio étrange avec leur disparité complète et leur accord parfait (« désaccord parfait » a écrit Lavie, titre de sa postface au recueil posthume de textes de Granoff : *Lacan, Ferenczi et Freud*) et, je crois en 1969 ou 1970 (je suis arrivé un peu après), ils ont organisé des Entretiens, à Vaucresson, qui ont emballé une moitié de l'APF et exaspéré l'autre : on pouvait se fâcher pour le bonheur d'une théorie et pour le bonheur de vivre dans cette théorie. Le trio a vécu dans une amitié sans besoin de démonstration ni de mots, qui ne tenait qu'à une qualité de la vie, dont la théorie certes, mais aussi les femmes, était sans doute un principe et la perfection un autre (Pujol était un perfectionniste de tout : électricité, plomberie, voitures,



aviation, art-déco, règles analytiques : j'ai perdu une patiente pour lui avoir débité les règles-analytiques-selon-Robert-Pujol, au lieu d'écouter ses premiers mots). Jusqu'à ce que, ayant travaillé avec Granoff à ce qui allait devenir *Filiations, l'Avenir du complexe d'Œdipe*, Pujol y retrouve principalement ses idées et en soit blessé, profondément, comme d'une trahison : c'étaient des questions confiées, intimes, en train de s'élaborer, de celles que l'on ne veut pas figer ni voir objectivées noir sur blanc.

On ne peut tout dire. Moins encore avec lui et avec les souvenirs qu'il laisse. On vit en se souvenant de certaines personnes disparues mais on vit avec certaines autres et leur souvenir. Deux choses encore. Robert Pujol avait été interviewé par Élisabeth Roudinesco à l'époque où elle collectait les *gossips* du petit monde analytique pour en faire des vérités intangibles de cent ans. Elle sortait de chez lui quand, franchement admiratif, il m'a dit : « Elle est extraordinaire : sur le pas de la porte, elle a réussi à me faire lâcher la seule chose que j'avais prévu de taire. » L'autre chose est un souvenir de Cerisy La Salle, lorsqu'une décade s'est tenue autour de Derrida. Nous étions au restaurant d'un hôtel bourgeois, provincial et pompeux, un hôtel pour week-end à la Chabrol. Wladimir Granoff, Marie Moscovici, Jean-Michel Rey, Danielle Margueritat et Hélène Trivouss qui n'était pas encore Widlöcher, Patrick Lacoste, une autre personne que je ne retrouve pas, et Robert venu avec sa (deuxième) femme. Raymonde Pujol était une personne flamboyante et émouvante, elle avait le charme des actrices hollywoodiennes de la grande époque et ne quittait jamais ses lunettes de soleil. Le repas allait bon train quand Raymonde a dit à voix très haute que le poisson était surgelé. Robert a dit mais non, et elle a argumenté avec une tension qui a fait cesser les conversations et renvoyer les plats. Lui contenait une colère blanche et noire et, dans l'hôtel où nous dormions – le centre de Cerisy était plein – j'ai entendu les échos d'une querelle ponctuée de « plus jamais ». Le lendemain, on m'a rapporté une réflexion de l'amoureux : « Que veux-tu ? Raymonde est une merveille pure, c'est la... raie du monde. » Cela me rappelle aussi que, bien plus tard, une jeune personne qui venait de faire la connaissance de Robert Pujol m'a dit ces paroles étonnantes : « On comprend en le voyant que l'analyse est un métier d'hommes. »

Robert Pujol a été élu membre d'honneur bien tard, quasiment *in extremis*, peut-être parce que nous nous prenons pour l'Académie française et que l'honneur va moins à la transmission qu'à la notoriété, aux titres, aux travaux – ou bien il vaut mieux ne pas savoir pourquoi.

*Assemblée générale – 25 septembre 2020*

# *Rapport Moral du Président*

*Claude Barazer*

Chers collègues,

Nous voilà à nouveau réunis « après une aussi longue absence » pour reprendre le titre d'un beau film des années 60.

Les rapports que nous allons vous lire ce soir auraient dû l'être au cours de l'Assemblée générale du 14 mars 2020. Il était encore possible à cette date de tenir cette réunion mais il nous a paru plus prudent de la reporter. La période de confinement a débuté trois jours plus tard. Nous aurions pu aussi l'organiser en visioconférence mais, vous l'aurez compris, le Conseil actuel défend autant que possible et autant que permis les échanges en présence plutôt que par écrans interposés.

La pandémie et les mesures sanitaires destinées à en contrôler l'évolution ont entraîné partout sur la planète une très brutale et massive réduction, par moment une quasi mise à l'arrêt, de la vie économique, sociale et culturelle depuis plusieurs mois, entraînant un bouleversement des formes habituelles de l'échange, une promotion spectaculaire des solutions de substitution et de médiation basées sur les avantages et les inconvénients du numérique. Tout cela dans un climat général fait d'insécurité, d'incertitude inquiète quant à notre avenir proche tant personnel que collectif, de doute angoissant, de confiance ébranlée sur la validité et la capacité anticipatrice des savoirs scientifiques et des discours politiques.

Notre domaine comme les autres s'en trouve profondément bouleversé et affecté dans ses différentes réalités et nous aurons à en subir et en analyser les retentissements à venir.

Il faut d'autre part rappeler que le début de l'année 2019 a été marqué par la poursuite pendant quelques mois des manifestations des gilets jaunes et la fin de l'année par des mouvements sociaux liés à la réforme des retraites, ce qui a contribué à perturber mais dans une bien moindre mesure, les activités de l'APF.

**Nous devrions donc logiquement, ce soir, nous limiter à discuter de l'activité de l'APF durant la période « pré-Covid » allant de mars 2019 à mars 2020, ce qui pourra sembler « frustrant » au regard de ce que l'on pourrait avoir envie de partager dès à présent à propos de la période « Covid ».**

La prochaine Assemblée générale devrait avoir lieu le 12 mars 2021.

Durant cette année (qui va donc de mars 2019 à mars 2020) l'APF a été endeuillée par la mort de cinq de ses membres, Edmundo Gómez Mango, Anne-Marie Duffaut, Annie Anzieu, Robert Pujol, Roger Dorey. Nous avons, selon la tradition, pour chacun d'entre eux, sollicité des témoignages dans et hors de l'APF qui ont déjà été ou seront bientôt regroupés dans des numéros spéciaux ou des numéros ordinaires de *Documents & Débats*.

## **1. La vie institutionnelle**

Le Collège des Titulaires s'est réuni 5 fois (une fois de plus que d'habitude du fait de la charge de travail). Il a étudié 8 candidatures au sociétariat et a répondu positivement à 6 d'entre elles. Sont devenus membres : Patricia Attigui, Brigitte Chervoillot Courtillon, Philippe Quéméré, Maria Marcelin, Frédéric de Mont-Marin, Claire Squires. Le Collège a étudié une demande de titulariat, le vote fut négatif. Et 3 homologations de cursus, (Patricia Attigui, Cecile Marcandella et Elaine Patty) toutes les trois acceptées. La réduction notable des délais qui séparent l'homologation de la candidature au sociétariat semble se confirmer. Les nouvelles générations

d'analystes en formation sont moins enclines à séjourner durablement dans cet entre-deux qu'offre le statut d'homologué.

Deux membres titulaires et trois membres sociétaires ont demandé à figurer désormais sur la liste des membres honoraires : Françoise Couchard, Dominique Blin, Jean-Michel Hirt, Florence Mélese et Raoul Moury.

Comme chacun sait, Raoul Moury, membre titulaire depuis fort longtemps, fut Président de l'APF de 1990 à 1992, Trésorier de 1986 à 1988 et fut engagé dans le travail de plusieurs Comités de formation, dont trois fois au titre de Secrétaire. La recension dans *Documents & Débats* de ses multiples interventions dans la vie institutionnelle depuis le début des années 70, témoigne de son implication très active dans la vie de l'APF et de la diversité de ses intérêts : l'enseignement, la formation, la psychanalyse de l'enfant.

Jean-Michel Hirt, quant à lui, membre titulaire depuis 2011, fut Secrétaire scientifique sous la présidence de Felipe Votadoro et, tout au long de son parcours il a fréquemment mis sa grande culture et l'originalité de ses recherches au service des activités scientifiques de l'APF. Il faut aussi souligner l'engagement dans la vie de l'Association de Dominique Blin, membre sociétaire, elle a en particulier mis son savoir faire et son talent au service des publications *L'Annuel* et *Le présent* et celui de Florence Mélese dans le développement toujours compliqué des relations de l'Association avec des sociétés étrangères. Françoise Couchard quant à elle nous a parfois fait partager le fruit de ses recherches à l'articulation de l'anthropologie et de la psychanalyse.

Deux analystes en formation ont démissionné, Mme Tuquet-Laburre et Mr Cabrero Parra ayant, de leur propre aveu, largement dépassé l'âge pivot dans la pratique de la psychanalyse, nous leur souhaitons une excellente retraite.

L'APF comptait donc en mars 2019 :

Membres titulaires : 33 ; Membres sociétaires : 46 ; Analystes en formation : 193 dont 39 homologués ; Membres honoraires : 24 ; Membres d'honneur : 2.

Brigitte Eoche-Duval a souvent évoqué en Conseil la possibilité que certains membres puissent accéder au statut de membre d'honneur à titre posthume.

De même, reprenant un projet d'Évelyne Sechaud, elle a proposé que le Conseil discute de la constitution d'une catégorie de psychanalystes affiliés au titre de membres étrangers. Le Conseil n'a pas pour l'instant eu l'opportunité de réfléchir à ces propositions...

La proposition faite par le précédent Conseil et entérinée à l'Assemblée générale de février 2019 concernant la possibilité pour un membre titulaire de choisir sa mise en disponibilité temporaire, ce texte nécessitait quelques précisions dans sa formulation. Nous proposons le texte suivant : *« Tout membre titulaire peut informer le Président de l'Association de sa décision de se mettre en disponibilité, lequel la transmettra au Conseil et en informera le Collège des titulaires. Sa décision est renouvelable chaque année. Il reste alors membre actif de l'association, avec la possibilité de poursuivre les supervisions en cours, mais non d'engager de nouvelles pendant le temps de sa disponibilité. Pendant sa disponibilité, le membre titulaire ne participe plus au Comité de formation ni au Collège des titulaires et de ce fait n'entre plus dans le calcul du quorum. Il reste inscrit sur la liste des membres titulaires. Sa décision de réintégration sur la liste des analystes en exercice à l'Institut de formation se fera selon la même procédure que celle de sa décision de mise en disponibilité. »*

Cette disposition répond au problème que poserait le calcul du quorum dans la situation où un nombre conséquent de titulaires renonceraient à participer régulièrement aux réunions du Collège tout en tenant à conserver leur statut de titulaires.

À propos des titres qui précèdent les noms des membres et des analystes en formation sur la liste et plus largement sur tous les documents qui circulent dans l'Institution, vous aurez peut-être remarqué que nous avons réduit le genre à 2. Auparavant il y avait 4 genres : Professeur, Docteur, Madame, Monsieur. Bien que ce ne fut pas explicite ; Professeur renvoyait à enseignant à l'université, la psychologie ou la médecine et Docteur,

à docteur en médecine, sans pour autant que la spécialité soit précisée : généraliste, psychiatre ou autres. Ces références que l'on trouve dans la plupart des sociétés d'analystes mais avec des nuances, portent sans doute la marque de toute une histoire compliquée. Nacht et Lacan tenaient à se faire appeler Docteur et Lagache Professeur. Ce changement relève, je le rappelle, des initiatives émanant du Conseil. Il n'a suscité que peu de commentaires du moins ouvertement formulés. Un seul négatif (et plus récemment un second). Le premier soulignait le fait qu'un futur analysant cherchant sur le site un psychanalyste faisant des feuilles de soins ne pourrait plus s'y retrouver. Mais cet argument a ses limites : ne serait-ce que parce que les professeurs de psychologie ne font pas de feuilles de soins à ma connaissance (pour l'instant puisque ça pourrait changer à bref délai). Ensuite parce qu'il n'est peut être pas plus mal que la demande d'un futur analysant d'avoir *a priori* un médecin comme psychanalyste et des feuilles de soins pour rembourser ses séances, que cette demande puisse rencontrer concrètement autre chose qu'une satisfaction institutionnelle évidente et immédiate et nécessiter quelques détours. La seconde objection dénonçait la manière violente dont ce changement, censé porter sur l'identité de la personne, a été imposé sans concertation préalable avec les intéressés.

Au-delà de ces questions de feuilles, feuilles de quoi d'ailleurs, certains disent feuilles de soins, d'autres de maladie, d'autres encore de sécurité sociale, il serait pour le moins naïf d'imaginer que la présence de ces titres n'aurait qu'une fonction pratique. Quelle illusoire et trompeuse garantie de qualité, de compétence, voire de prestige, ces titres véhiculent-ils subrepticement lorsque c'est de pratique de la psychanalyse dont il est question ? *Quid* ici du profane ? Précisément, notre décision de bousculer ses habitudes n'était pas étrangère au projet de relancer une réflexion dans l'APF sur la question du profane, des bases professionnelles exigibles. De ce qui constitue une des dimensions essentielles de la condition de psychanalyste, une forme irréductible d'incertitude qu'aucun titre et travaux ne sauraient apaiser. Une incertitude qui depuis toujours dérange et que les pouvoirs publics cherchent en vain à régler, normaliser, professionnaliser. Comme c'est le cas dans d'autres pays. Mais si nous considérons, ici à l'APF, qu'un titre universitaire de professeur ou de docteur constitue une garantie quant à notre compétence à tenir la place que requiert la méthode, au point de devoir être affiché sur nos listes, alors discutons-en. Dans la mesure où cette initiative relève du Conseil d'administration, il reviendra à chacun des futures Conseils de la conserver ou de revenir aux précédentes désignations.

Autre question à propos de l'usage des titres : elle concerne la façon dont les analystes en formation se présentent dans l'espace public à l'occasion de publications, de colloques, d'intervention dans la presse ou encore de sites sur internet. Une pratique semble en sensible progression et qui consiste à utiliser des artifices permettant d'escamoter le « en formation » tout en bénéficiant du label APF : par exemple le nom suivi entre parenthèse de APF ou d'autres formulations ambiguës du même genre. On peut comprendre que certains analystes en formation ne souhaitent pas que leur patients ou leurs étudiants aient connaissance de leur statut dans l'APF mais dans ces conditions ne serait-il pas plus honnêtes que le titre de psychanalyste ne soit suivi d'aucune autre précision ? L'enjeu n'est pas secondaire au regard de ce qui constitue la singularité du cursus à l'APF. La combinaison de ces deux termes « psychanalyste et formation » condense à elle seule une part essentielle de l'Histoire de notre Institution que l'on ne peut pas ignorer sans quelques effets. Aurions-nous à sensibiliser à ce problème les analystes en formation, les nouveaux mais aussi les anciens, dont certains voudraient bénéficier du label APF sans se donner les moyens d'accéder au statut de membre ? Faut-il inventer de nouvelles appellations en fonction de l'étape ou chacun s'est arrêté ? Je rappelle que Leopoldo Bleger a soulevé la question dans son second rapport moral.

### **La journée des membres**

Le thème portait sur la spécificité de la confidentialité dans le champ de la psychanalyse : deux contributions : celle de John Churcher et celle de François Villa.

John Churcher est membre de la Société britannique et fait partie d'un comité de l'IPA qui a travaillé pendant 18 mois sur ce thème et a récemment publié son travail, que l'on trouve traduit en français sur le site de l'IPA.

Sa conférence avait pour titre : *Que veut dire discrétion absolue ?* Le « absolu » faisant référence à la fameuse formule de Freud que l'on trouve dans *L'Abrégé* : « *sincérité totale contre discrétion absolu* » sorte de contrat tacite au fondement de l'acte analytique. François Villa lui, n'avait pas communiqué de titre, ce qui ne l'a pas empêché de nous proposer une très intéressante réflexion en dialogue avec celle de Churcher.

L'exigence de ce principe en même temps que ses limites et ses contradictions, au regard des nécessités d'ordre clinique et théorique pour les analystes depuis Freud de partager leur expérience dans et hors institution, a largement alimenté le débat. Bien entendu, ces questions prennent un relief supplémentaire avec la diffusion planétaire et le stockage de l'information permis par la révolution numérique. La discussion fut très riche et je ne ferai allusion qu'à deux points : la confidentialité, en tant qu'elle désigne une modalité particulière de restriction dans la circulation de la parole, ne concerne pas seulement la relation patient analyste mais tout aussi bien le retentissement de ce principe dans la vie des institutions, avec tout ce que cela peut impliquer autant d'exigence éthique, de respect de l'intime, qu'autoriser de dissimulations, de transgressions, d'exercice plus ou moins abusif du pouvoir, de travestissement des récits. Second point : deux lignes distinctes de réflexion semblent se dégager selon que l'on met l'accent sur le principe de confidentialité, comme garantissant la vie privée du patient ou la confidentialité comme condition de possibilité du processus (sincérité absolue de la part du patient, autre façon de formuler la règle fondamentale), rendue possible seulement par la certitude d'une « absolue discrétion ». Deux axes qui ne s'opposent pas mais qui ne se recouvrent pas non plus.

Un mot encore pour préciser que le comité de l'IPA a conclu sur une série très conséquente d'exigences éthiques et de contraintes technique, concernant le numérique, ainsi que les réponses à opposer aux pouvoirs publics, tribunaux et compagnie d'assurance, dont il serait téméraire d'imaginer qu'elles ne concerneront jamais que les pays anglo-saxons. C'est troublant d'imaginer que lorsque nous pratiquons une supervision ou une cure par Skype, en lien avec certaines régions du monde, nos échanges sont consciencieusement enregistrés et stockés.

Les conférences sont publiées dans *Documents & Débats* qui reste, je le rappelle, une publication censée obéir à certaines règles de confidentialité.

### **La journée de l'Institut de formation en janvier 2019**

Elle fut divisée en deux : la matinée fut consacrée au thème suivant : *Admissions et validations. Réflexions sur l'après-coup* et c'est Jacques André qui a introduit la discussion. Le Conseil a souhaité que soit abordé l'après-midi le problème des modalités de renouvellement du Comité de formation : c'est moi qui ait introduit la discussion en reprenant l'historique de la question et en rappelant les trois modalités successives depuis 1964. J'ai essayé de dégager les enjeux institutionnels qui sous-tendent cette procédure aux apparences purement techniques. Puis j'ai proposé à la discussion un changement que nous avons longuement discuté au Conseil, qui irait dans le sens de favoriser l'accès des titulaires nouvellement élus dans des délais raisonnables. La discussion fut très vivante, l'accent fut mis sur la nécessité de garantir une majorité de titulaires ayant l'expérience des pratiques du Comité de formation à chaque renouvellement. De cette discussion se dégagea un principe de calcul différent de celui en vigueur mais aussi de celui que le Conseil proposait et qui semble concilier avec simplicité et élégance les différentes exigences : lors du renouvellement annuel il s'agira d'abord de calculer le nombre de membres de la liste 1 qui restent dans le Comité de formation et de compléter ce chiffre avec des membres de la liste 1 pour aller jusque à 5. Puis de compléter avec des membres de la liste 2 pour aller jusque à 9. Appelons cette procédure : **la règle des 5/4**.

Je donne un exemple : si lors d'un renouvellement, 4 membres sont sortants et donc 5 restent : on commencera par compter combien sur ces 5 qui restent il y a de membres dont les noms figurent sur la liste 1 : imaginons qu'il en reste 3, il faudra donc d'abord compléter ce chiffre jusque à 5 en faisant entrer 2 titulaires de la liste 1 : ce qui fait alors 7 membres : il reste donc à faire entrer 2 membres de la liste 2 pour aller jusque à 9 : on a donc bien garanti une majorité de titulaires liste 1 mais dans l'ancien système de calcul, il y aurait eu l'entrée

d'un seul membre de la liste 2 alors qu'avec ce mode de calcul ils sont 2. Conclusion : ce mode de calcul assure bien la permanence d'une majorité de titulaires ayant une expérience du Comité de formation tout en facilitant l'arrivée de titulaires de la liste 2. Il reviendra à chaque Conseil de modifier éventuellement le chiffre de cette majorité garantie de titulaires liste 1.

Nous souhaitons que mode de renouvellement prenne effet dès ce soir (c'est-à-dire le soir du 14 mars 2019. Le renouvellement du Comité de formation eut bien lieu à cette date mais sous forme d'un Collège des Titulaires « à distance »).

La composition du Comité de formation est la suivante : Viviane Abel Prot, Didier Houzel, Bernard de La Gorce, Sylvie de Lattre, Nicole Oury, Jean-Yves Tamet (secrétaire), Philippe Valon, Francois Villa, Felipe Votadoro.

### **La matinée des analystes en formation**

19 d'entre-eux étaient au rendez-vous, soit un peu moins de 10 % des analystes en formation. Proportion habituelle mais il faut bien le reconnaître toujours surprenante et décevante eu égard à l'ambition propre à l'APF de solliciter une implication active des analystes en formation dans leur formation. Et parmi cette minorité seuls quelques uns se risquent à prendre publiquement la parole pour exprimer satisfactions et doléances. Souvent les mêmes d'une année sur l'autre. Il serait donc bien imprudent de tirer de leurs remarques des généralités, quant à l'état d'esprit qui règne dans l'ensemble du groupe des analystes en formation. C'est pourtant ce qui se pratique assez souvent dans nos échanges : je propose de traiter avec circonspection les phrases quand elles commencent par « Les analystes en formation... »

Ce sur quoi s'est orientée la discussion ce matin-là n'a pas concerné seulement ni même essentiellement l'enseignement mais davantage des questions sur d'autres aspects du cursus : les membres titulaires ont-ils conscience et se soucient-ils des difficultés contemporaines rencontrés par les nouvelles générations d'analystes à satisfaire au standard exigé pour les cures supervisées ? En particulier les trois séances ? Ont-ils conscience que le nombre de séance ne suffit pas à départager l'analytique du reste ? Est-ce l'objet d'un débat au sein de l'APF comme c'est le cas ailleurs ? Et si oui, les analystes en formation pourraient-ils en avoir quelques retours ? Questions qui, celles-là, semblaient partagées et donc à entendre.

### ***Le présent de la psychanalyse***

Je laisserai à Patrick Merot le soin de nous parler de la nouvelle revue bi-annuelle de l'APF. Quelques mots brièvement : Patrick Merot s'est occupé, avec son équipe, entre 2015 et 2018 de la publication de *L'Annuel*. Puis à partir de cette date il a réalisé, sous la présidence de Leopoldo Bleger, la mutation de *L'Annuel*, qui était un livre, en une revue bi-mensuelle : *Le présent de la psychanalyse* (projet qui était discuté depuis la présidence de Jacques André). Nécessité sans doute pour l'APF mais aussi courageuse ambition par les temps qui courent. Entre janvier 2019 et septembre 2020 Patrick Merot, avec son Comité de rédaction, a assuré la fabrication et la publication des 4 premiers numéros du *Présent* : *Meurtre de la mère* en janvier 2019, *Les folies de la norme* en septembre 2019, *Le refoulement en héritage* en janvier 2020, *Vous croyez ?* en septembre 2020 : gros travail, très réussi dans sa forme autant que dans ses contenus. L'APF en est très reconnaissante à Patrick et aux membres de son Comité de rédaction. À partir du 5<sup>ème</sup> numéro, qui paraîtra en janvier 2021, sous le titre : *La vie rêvée*, la responsabilité de Directeur de la rédaction revient à Jacques André avec quelques changements dans le Comité de rédaction.

### **Documents & Débats**

Le numéro 100 est consacré à François Gantheret. Les textes ont été réunis par Dominique Suchet et Miguel de Azambuja. Suivront un numéro en hommage à Edmundo Gómez Mango, Gilberte Gensel et Leopoldo Bleger travaillent à réunir les textes, de même Didier Houzel et Bernard Golse s'efforcent de rassembler des témoignages en hommage à Annie Anzieu. Eduardo Vera Ocampo quant à lui travaille à solliciter des textes pour un hommage à Roger Dorey.

Nous avons reçu trois demandes d'accès à certains documents en provenance d'analystes extérieurs à l'APF et poursuivant des recherches sur l'histoire de la psychanalyse en France. Nous n'avons pas pu leur donner satisfaction : soit pour des questions de confidentialité, soit parce que ces documents concernaient des auteurs décédés.

La numérisation de *Document & Débats* facilite considérablement son exploitation avec quelques imperfections techniques qui mériteraient d'être améliorées. De multiples oublis dans les documents à numériser et des classements dont la rationalité n'est pas évidente.

De ce point de vue, d'autres contributions, comme celle récente de Leopoldo Bleger et de son Groupe de recherche sur l'enseignement (je vais y revenir) appliquée, à d'autres thèmes que celui de l'Enseignement, permettraient une exploitation beaucoup plus facile de ces archives.

### **Quelques mots sur le site**

Leopoldo Bleger propose que soit traduite en anglais la très remarquable présentation de l'APF et de son histoire telle qu'elle figure dans la partie publique du site, ce qui me semble très pertinent puisque la curiosité d'analystes non francophones pour le fonctionnement et l'histoire de notre Association est bien réelle. Mais qui aura le courage de s'y coller ?

## **2. La vie scientifique**

**Les samedi débats** avaient, au premier semestre de 2019, comme fil conducteur, celui choisi par la précédente équipe : *Objets de la méthode analytique*, puis au second semestre *L'Actuel des névroses* et suivra en 2020 le thème de *L'Implicite*. L'actuel des névroses, référence implicite aux névroses actuelles sans doute mais surtout à l'actuel, au présent de la psychanalyse. Que deviennent les fondements cliniques de l'invention freudienne, les névroses ? Comment survivent-ils au contemporain ? La séduction exercée par la notion d'« états-limites », de pathologies narcissiques n'a-t-il pas eu pour effet de nous aveugler et de nous détourner de la reconnaissance et de l'investigation des réalités névrotiques lorsqu'elles se présentent sous des masques trompeurs, complexes, marquée du sceau de l'actuel, du narcissique, de l'identitaire ou encore sous des formes de fixité fortement résistantes à la méthode ?

Ont contribué à ces samedis : Gilberte Gensel, Claude Arles, Brigitte Kammerer, Paule Bobillon, Sylvie de Lattre, Marita Wasser. Avec Éric Flame, Serge Franco, François Hartmann comme discutants.

Ces Samedis débats ont souvent été considérés comme souffrant d'un défaut dans la liberté et la spontanéité des prises de parole et par le caractère excessivement et défensivement construit des contributions. Le Comité scientifique s'est interrogé, après bien d'autres dans le passé, sur les moyens envisageables pour pallier cette situation. Par exemple en limitant rigoureusement la durée des interventions à 30 minutes, en laissant davantage de place à la discussion et en impliquant plus systématiquement les membres du Comité scientifique dans la préparation et le déroulement de ces débats, ce qui nous a semblé plutôt concluant. En revanche, la mesure pratique qui consistait à intercaler une pose après chaque conférence, afin faciliter des échanges informels avant la discussion générale s'est avéré contreproductive.



Sans doute, est-il illusoire d'imaginer pouvoir atténuer, par quelques mesures pratiques, les enjeux et les risques réels et imaginaires qui pèsent sur cette épreuve. Et, d'ailleurs, le souhaitons-nous vraiment ?

Une précision à propos de l'après-midi du samedi 14 mars 2019 : dans le contexte du thème général *L'Actuel des névroses*, elle devait avoir pour thèmes les psychanalyses réalisées gratuitement dans le cadre d'Institutions dédiées à cette fonction : deux analystes qui connaissent bien cette question devaient intervenir sur ce thème : Anne Homer Koffi et Bertrand Colin de la SPP. J'avais par ailleurs invité Clarisse Baruch, l'actuelle Présidente de la SPP, qui elle aussi pratique dans ce contexte, à se joindre à nous. Le choix de ce thème n'est pas étranger au risque de liquidation du Centre Smirnoff, sous l'influence des pressions économiques et idéologiques qui pèsent aujourd'hui sur la psychiatrie publique. L'APF devrait-elle forcément rester indifférente à la mise à mort d'une Institution créée il y a 65 ans par un de nos membres, comme son nom l'indique, et animée depuis par plusieurs générations de psychanalystes, en majorité membres et analystes en formation de l'APF. Je pense que l'APF aurait pu et dû, depuis fort longtemps, s'intéresser à ce lieu de traitement psychanalytique gratuit avec ses points positifs mais aussi ses dérives qui rendent aujourd'hui sa défense délicate.

Ce samedi débat n'a pas eu lieu et il est reporté au samedi 10 octobre 2020.

### **Les entretiens de juin 2019**

Proposés par le précédent Conseil, le thème était : *Les fixations, empreintes et transformations*, nous avons entendus : Pascale Totain, Guiseppa Scuteri de la Société italienne et Jean-Philippe Dubois avec Christophe Dejours en place de Directeur de la discussion. Le nombre de participants fut de 103.

### **La rencontre de septembre 2019**

Elle fut consacrée au *Rêve et ses interprétations* et a réuni deux analystes de l'APF, Jean-Claude Rolland et Patrick Merot, un professeur de littérature Bruno Gelas et une anthropologue canadienne Sylvie Poirier. La direction de la discussion fut assurée par Leopoldo Bleger. Le nombre de participants fut de 228.

À propos de cette rencontre de septembre, nous nous sommes demandé s'il serait pertinent, dans le futur, de considérer cette initiative de septembre comme systématique, en particulier quand elle est suivie trois mois plus tard d'une journée ouverte en janvier ?

Question qui pourrait dans l'avenir se poser d'autant plus, si l'écart entre l'offre parisienne croissante jusqu'au pléthorique de colloques de psychanalyse chaque *weekend* et la demande potentielle du public intéressé par ces offres, si cet écart venait à se creuser de plus en plus et la concurrence sauvage s'aiguiser d'autant. Avec en outre le fait que ce sont un peu toujours les mêmes qui occupent les estrades.

### **Les entretiens de décembre 2019**

Ils avaient pour thème *Die Entstellung/la déformation* : nous avons entendu Udo Hock de la DPV, Laurence Kahn et Josef Ludin. C'est Michel Gribinski qui occupait la fonction de Directeur de discussion. Au bilinguisme du titre fit écho celui, tout à fait enrichissant, des approches théoriques et cliniques de ce concept. Le nombre de participants fut de 122.

**Les entretiens initialement prévus en juin 2020 et reporté à juin 2021** portent un titre prometteur : *Le plaisir et au-delà si affinité* : nous entendrons Brigitte Eoche-Duval, Bernard de La Gorce et Jean-François Solal de la SPF : la direction de la discussion sera assurée par Frédéric de Mont-Marin.

### **Parmi les soirées et les journées ouvertes organisées en Province**

À Lyon en mars 2019, pour la journée du château de Monchat, le thème était : *Violence de l'idéal*, nous avons entendu des contributions de Patricia Attigui, Jean-Claude Rolland et François Royer.

Toujours à Lyon, Jeanine Altounian fut invitée le 21 novembre 2019 à l'occasion de la parution de son dernier livre *L'effacement des lieux*, Paule Bobillon introduisit la discussion.

En décembre 2019, Karinne Gueniche, Dominique Suchet et Jacques André ont répondu à la proposition du Comité d'organisation des journées de Nantes sur le thème *Trouble dans le genre*. Comité composé de Dominique Baudin, Françoise Brelet Foulard, Brigitte Eoche-Duval, Jean Guegan, Laetitia Legal Michaud, Valérie-Anne Queuille. Thème contemporain s'il en est mais qui, indiscutablement, exige que les psychanalystes fassent entendre la singularité et la diversité de leurs approches de la question, ce qui fut le cas.

La collaboration entre le Conseil, le Comité scientifique et les Comités qui se constituent ponctuellement pour organiser les journées de province, cette collaboration est indispensable, elle doit à la fois concilier une forme d'autonomie pour ces événements avec leur appartenance à part entière aux activités scientifiques proposées par l'APF. Délicat exercice toujours susceptible de réveiller quelques passions régionalistes chez les uns centralisatrices chez les autres mais qu'un peu d'humour suffit en général à apaiser.

## **3. L'enseignement**

### **A. L'Enseignement proposé par l'Institut de formation**

Rappelons que sous ce chapitre sont distinguées deux catégories d'activités : l'une regroupant les activités proposées par l'Institut de formation et l'autre réunissant les séminaires animés par des membres de l'APF.

La première catégorie n'a cessé, au fil du temps, de se développer venant occuper chaque année la totalité des 4 ou 5 mardis mensuels. Ces activités ne relèvent pas d'initiatives personnelles : ce sont différentes modalités de transmission, qui forment un cadre fixe clairement identifié par les analystes en formation comme définissant spécifiquement l'enseignement proposé par l'Institut de formation.

Ces activités de l'Institut de formation, n'ont-elles pas, au fil du temps pris une place trop importante au détriment de la singularité et de la pluralité des approches cliniques et théoriques réunis sous la catégorie « séminaire » et confiées à l'initiative, et l'inspiration individuelle des membres sociétaires et titulaires ? L'enseignement de l'Institut de formation de l'APF ne pourrait-il pas, préférentiellement et avant tout, émerger de la conjonction baroque de ces initiatives privées ? La participation à ces activités de l'Institut de formation n'est bien sûr pas forcément jugée, par les analystes en formation, comme programme obligé, tendance Eitigon, dans le cursus mais pas non plus considérée au même titre que les séminaires.

Fort de ces considérations, nous avons essayé d'un peu, un peu seulement, bousculer les choses, du moins pour la première année de ce mandat : en réduisant ces activités proposées par l'Institut de formation au nombre de quatre : le Groupe d'accueil, le groupe Lecture/lecteurs de Freud, L'enfant l'adolescent et la psychanalyse, ces trois-là sans changement particulier. Et puis en jouant sur le fait que nous disposions cette année de 9 mardis disponibles en regroupant le premier mardi de chaque mois alternativement les présentations cliniques assurées par des membres avec celles assurées par des analystes en formation. Nous pensions avec l'optimisme des débutants que ce regroupement favoriserait une sorte de dynamique dans la fréquentation de cette activité consacrée directement à des témoignages sur la pratique venant d'analystes en formation et de membres

Il semblerait que ce changement ait généré plus d'inconvénients que d'avantages puisqu'il a concrètement réduit le nombre de mardis disponibles pour des présentations assurées par les analystes en formation à 4 contre 6 habituellement. Nous allons donc revenir pour le prochain programme, à l'organisation habituelle.

Nous nous sommes interrogés sur la pertinence de ses présentations assurées par les membres, sur la base de chiffres très variables de fréquentation en fonction du membre concerné. Ne serait-il pas plus judicieux de les fusionner avec le groupe « L'engagement du traitement » ? C'est-à-dire que cette activité « L'engagement du traitement » serait animée successivement par différents membres ? La réponse à cette interrogation ne concernera pas directement ce Conseil.

Il faut aussi s'interroger sur la fréquentation, trop souvent très réduite, de ces mardis cliniques : c'est la réputation institutionnelle de celui qui parle qui détermine qu'il y aura 2 ou 25 personnes pour l'écouter. Mais réputation construite sur quoi exactement dès qu'il s'agit de parler difficultés dans nos pratiques ?

Une proportion croissante d'analystes en formation manifesterait-elle une mentalité de purs consommateurs de produits labélisés plutôt que de participants actifs à une entreprise commune ? Ce n'est pas à exclure. Autre point qui mérite d'être discuté : ne faudrait-il pas poser comme règle et formuler clairement, que la fréquentation par les analystes en formation de ces activités proposées par l'Institut de formation ne dure pas plus de 2 ans et accueille chaque fois un nombre limité de participants ? Est-ce souhaitable que certains analystes en formation, séduits par les qualités de ceux qui les animent fréquentent durant 5 ou 6 ans le Groupe d'accueil par exemple ou L'engagement du traitement ?

#### **À propos de ces séminaires proposés par des membres et inclus dans l'enseignement proposé par l'Institut de formation**

Il y en a 20 cette année, chiffre habituel.

28 membres participent à l'organisation des ces séminaires soit environ 37 %. Sur ces 28 membres, 18 sont des titulaires, 18 sur 34 titulaires soit 53 % des titulaires sont partie prenante des séminaires alors qu'il n'y a que 10 sociétaires sur 45, soit 22 % des sociétaires engagés dans des séminaires. Il me semble que l'écart est significatif et d'une certaine façon paradoxal, puisque ce sont les titulaires par ailleurs, beaucoup plus occupés par le fonctionnement institutionnel, qui sont les plus investis dans les séminaires.

La question se pose et s'est déjà posée du pourquoi cette proportion modeste de 22 % de sociétaires concernés par l'organisation de séminaires ? Être élu sociétaire à l'APF c'est être *de facto* reconnu comme en mesure de transmettre un enseignement appartenant à part entière aux enseignements proposés par l'Institut de formation. Mais seulement 22 % des sociétaires mettent en œuvre cette opportunité. Surprenant.

#### **B. J'en viens maintenant aux activités désignées comme extérieures à l'enseignement proposée par l'Institut de formation**

##### **Au premier chef les groupes de travail proposés par les analystes en formation, avec, quelquefois, rarement, la participation d'un membre**

Il y en a 15, très divers dans leur thématique, organisés par 24 analystes en formation et homologués soit 12, 5 % des analystes en formation et homologués. Au passage je signale que de loin le plus ancien de ces groupes de travail, plus de 25 ans d'âge, met cette année un terme définitif à ses activités : il s'agit du groupe de lecture des séminaires de Lacan. Il se clôt, si mes informations sont exactes, sur le séminaire *Encore* ce qui ne manque pas d'humour.

**Il y a par ailleurs 15 séminaires et groupes de travail regroupés sous l'intitulé : Activité extérieure à l'Institut de formation.** Cette dénomination est discutable puisque les précédents aussi sont reconnus comme extérieurs à l'Institut de formation ? Ces légères nuances dans les classifications, au fil du temps des activités d'enseignement telles qu'en témoignent les brochures annuelles, ne manquent pas d'intérêts.

### **C. La Commission *ad hoc* sur la question de l'enseignement à l'APF, (*ad hoc* ou groupe d'étude ?)**

Leopoldo Bleger souhaite porter à notre connaissance les éléments suivants : je lis ce qu'il m'a communiqué : « *Le Conseil a accepté la demande des membres de l'ancien Comité de l'enseignement de continuer son travail sur la forme d'une Commission ad hoc, comme le permet le règlement intérieur de l'APF. Cette commission est composée d'Hervé Balondrade, Leopoldo Bleger, Yvette Dorey, Jean-Louis Fouassier, Paule Lurcel, Francine Pascal de Mont-Marin et Dominique Suchet. Comme vous pouvez le lire dans le rapport moral de l'ancien Président, l'ancien Comité s'est proposé* » :

- *de relever dans Documents & Débats les références de tous les textes ou passage de textes et des rapports notamment moraux, concernant la question de l'enseignement de la psychanalyse dans le cadre de la formation à l'APF. Ce relevé est terminé, il se trouve dans la partie réservée du site web ;*
- *de faire une sélection de textes ou de longs passages de textes pour en faire, une fois traduits, un livre adressé à un public non-francophone. Tous les collègues qui ont l'occasion de parler avec des collègues non francophones lors de rencontres internationales, connaissent l'étonnement que produit notre système de formation.*

*L'intention est de faire connaître le débat très animé qui a eu lieu et qui a toujours lieu à l'APF, concernant la question de l'enseignement psychanalytique.*

*Bien sûr, ce projet pose plusieurs problèmes dont celui de l'utilisation du matériel publié dans le Bulletin qui, par principe, est réservé à usage interne. Pourtant, on le sait bien, les textes publiés dans Documents & Débats restent la propriété de leurs auteurs. Il faudra donc que la commission s'adresse, avec l'autorisation du Conseil, aux auteurs pressentis ou à leurs ayants-droits. Quant aux passages (parfois quelques pages) de quelques rapports moraux, le problème, du point de vue légal, reste le même. Si les passages choisis sont importants par la qualité de l'interrogation et de la réflexion et ouvrent un débat d'idées et non pas un débat personnel, bien que l'on reconnaisse la force et la singularité de chaque voix, l'autorisation de présidents auteurs des rapports moraux ou de leurs ayants-droits demeure nécessaire.*

*La commission ad-hoc s'est adressée au Conseil pour que son Président informe tous les collègues lors de l'Assemblée, pour pouvoir ainsi connaître leurs points de vue, leurs éventuelles questions ou objections. Bien que ce travail soit fait par un groupe de collègues, il intéresse toute l'Association.*

Je précise que le travail de cette Commission fera l'objet d'une matinée « Perspective » le samedi 10 octobre 2020.

### **J'en viens aux ARCC**

En 2019 Patrick Merot, associé à trois de ceux qui l'ont accompagné depuis plusieurs années dans sa réflexion sur la croyance, Dominique Suchet, Jean-Claude Stoloff, Daniel Zaoui, nous ont fait partager leur réflexions dans la diversité de leur approche.

S'il existe depuis longtemps une 3<sup>e</sup> catégorie d'activité d'enseignement, de transmission, de recherche, hors du périmètre de l'Institut de formation et qui peut accueillir aussi bien des analystes et analystes en formation étrangers à l'APF que des participants non analystes, pourquoi donc Daniel Widlöcher a-t-il cru nécessaire d'inventer les ARCC ?

Je pose d'autant plus cette question que les ARCC sont plutôt dans le creux de la vague. Pour avoir participé à une réunion proposée par Daniel Widlöcher, avant sa prise de fonction comme Président de l'APF, je me souviens, ceux qui y étaient me diront si je me trompe, qu'il avait beaucoup insisté sur le fait que la liberté qu'implique une activité de recherche en psychanalyse était difficilement compatible avec les contraintes transférentielles et autres qui sous-tendent le cursus de formation. Les ARCC devaient dégager cet espace de liberté indispensable, comme condition nécessaire mais non suffisante, à promouvoir une réflexion

émancipée des enjeux de formation, lorsque la formation ne peut s'affranchir du désir d'être reconnu comme analyste par l'Institution. Mais rien ne dit que nous soyons si disposés à nous débarrasser de nos entraves transférentielles, celles que nous subissons aussi bien que celles que nous imposons. Le mot recherche en psychanalyse est problématique tant l'objet et l'outil sont inextricablement noués.

Rappelons que le groupe, qui en 1963, a précédé la naissance de l'APF et suivi la dissolution de la SFP, s'est d'abord intitulé durant quelques mois : *Groupe de recherche et d'études freudiennes*. Peut-être la proposition des ARCC a pu en partie relever implicitement d'une forme de réminiscence ?

### **3. Pour ce qui est de la formation**

Jacques Andre qui a assuré le secrétariat du Comité de formation jusqu'en mars 2020 nous proposera son rapport dans quelques instants.

### **4. Les relations de l'APF avec les autres Institutions**

Nous avons eu l'occasion de faire connaissance avec le nouveau Conseil de la SPP, dont la Présidente est Clarisse Baruch, au cours d'un dîner en septembre 2019.

Felipe Votadoro et moi-même avons été invités à participer à la journée des formateurs de la SPP en janvier 2019, de même que Jean-Claude Stoloff pour la SPRF. Ils souhaitent nous entendre sur notre expérience de l'homologation du cursus, étant intéressés par la mise en place d'une procédure qui ponctuerait précisément le terme du cursus de formation, ce qui n'est le cas ni à la SPP ni à la SPRF, c'est l'intégration de l'analyste en formation en tant que membre qui marque implicitement le terme de la formation. Le travail lu par Felipe reprenait très précisément l'histoire de cette question à l'APF, il a contribué, avec ceux de Jean-Claude Stoloff et de Christian Seulin, à une discussion très féconde. La SPP est réellement intéressé par la singularité de nos pratiques de formation et m'a invité à parler en 2016 dans ce même contexte de la journée des formateurs de la délicate question du *Désir d'être analyste* et de la façon dont il peut être pris en compte dans nos procédures institutionnelles. (Mon texte « Une Institution en creux » est paru dans le numéro de mars 2020 de la *RFP*).

**Le Congrès de psychanalyse de langue française, à Paris** en mai 2019 avait pour thème : *Bisexualité psychique, sexualités et genres* avec des rapports de Jean-Michel Levy et François Richard : deux rapports de style et de contenu très différents.

Le Congrès de 2019 a été l'occasion pour un des organisateurs du CPLF, Bernard Chervet, de solliciter une participation financière de l'APF aux dépenses. Il proposait une somme forfaitaire de 3 000 euros, correspondant au financement d'une soirée apéritif dite, « Cocktail des présidents ? » à la mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement. Bernard Chervet a souligné l'accroissement considérable des frais d'organisation ces dernières années, par exemple le quasi triplement du montant de la location de la salle de la Mutualité et la baisse sensible des recettes, par diminution du nombre de participants. Le CPLF ne serait plus bénéficiaire. Il semblerait que cette demande ait déjà été faite dans le passé et que les intéressés aient chaque fois fait la sourde oreille. J'ai refusé pour cette année avec l'argument que cette dépense inattendue n'avait pas été programmée dans les prévisions budgétaires. Mais il me semble que la demande des organisateurs du CPLF n'est pas abusive et je serai plutôt partisan d'y répondre positivement sachant que cela va créer un précédent. Mais il serait alors logique que l'APF ait accès aux résultats financiers du CPLF pour dissiper soupçons et fantasmes.

### **Le groupe de contact**

C'est sa vingtième année d'existence. Le précédent Conseil a résumé l'histoire de ce groupe et ce résumé est accessible sur le site en ligne, il mérite d'être lu.

Le groupe s'est réuni 3 fois depuis janvier 2019. Bernard de La Gorce a participé à ses travaux pendant quelques années après d'autres et m'a passé le flambeau en 2019.

L'APF a participé à sa création en 2000 mais a longtemps conservé une position de retrait, voire de distance, à l'égard de cette réunion de représentants d'Associations de psychanalystes, que beaucoup de choses opposent et issue d'une histoire faite de passions anciennes, de conflits de divisions et surtout de désaccords profonds, quant à ce que l'acte analytique exige du point de vue éthique, on sait tout cela. L'APF était présente mais s'abstenait de participer à l'élaboration de textes communs à destination des pouvoirs publics et des politiques et de les signer.

Il n'empêche que cet outil comme force de pression s'est avéré efficace chaque fois que, dans un passé récent, les pouvoirs publics ont tenté de réglementer le titre, la pratique et la formation, en l'assimilant à une forme de psychothérapie parmi d'autres.

La position de l'APF a sensiblement changé ces derniers temps. Un document a été élaboré dans des termes qui s'attachent à rechercher une forme de consensus *a minima* dans les formulations. Ce document condense, sous différents chapitres, les apports de la psychanalyse, d'une façon qui peut sembler parfois simplificatrice, précisément du fait de ce souci de trouver des formulations partageables. Il a pour vocation de s'adresser aux politiques, aux journalistes, au public et à contrecarrer les campagnes de dénigrement et les caricatures dont la psychanalyse est l'objet. L'APF n'a pas participé à l'écriture de ce document mais l'a signé, ainsi que la SPP et la SPRF. Ce document est sorti en librairie sous le titre « *Ce que la psychanalyse apporte à la société* » aux éditions Érès. Patrick Landman de Espace analytique et Pascal-Henri Keller de la SPP, qui sont à l'origine de cette publication, ont réussi à organiser un colloque autour du livre à l'Assemblée Nationale, grâce au soutien très actif d'un député : Mr Hammouche, qui est membre de la commission des affaires sociales.

J'ai fait parti, au nom de l'APF, d'une des tables rondes lors de ce Colloque qui a réuni pas mal de monde mais probablement très peu de députés, ce qui était tout de même son but. D'autres colloques de ce genre sont en projet.

Le Groupe de contact regroupe à ce jour 13 associations de psychanalystes. Jacques Sedat, qui a depuis le début joué un rôle essentiel dans l'organisation et la survie de dispositif, se retire pour des raisons de santé. Son analyse de la situation l'amène à penser que les enjeux ont évolué. Il s'agirait moins de répondre aux risques directs d'une réglementation de la psychanalyse par les pouvoirs publics, qu'à celui des attaques très concrètes et frontales dont font les frais les professionnels, psychologues, médecins, soignants, enseignants, chercheurs dans les domaines où ils exercent, quand ils se réclament de la psychanalyse. Je suis d'accord avec Jacques Sedat.

Ce groupe a sa raison d'être, non pas sur la scène idéologique mais directement politique : c'est-à-dire chaque fois que les pouvoirs publics cherchent à imposer très concrètement des mesures qui portent préjudice à la psychanalyse. Dans le débat d'idée quand il s'agit de défendre la valeur de l'héritage freudien, je ne crois pas que la recherche d'un terrain commun assez artificiel présente un quelconque intérêt. Pour autant je continuerai à participer aux réunions de ce groupe au moins jusqu'à la fin de mon mandat.

### **Les Instances internationales API et FEP**

Nous avons organisé, dans le cadre de l'activité nommée « Perspective » un samedi d'octobre 2019, une matinée de dialogue entre deux fins connaisseurs de ces questions : Évelyne Sechaud et Serge Frisch. La forme de dialogue sans texte préétabli a permis une discussion très libre et très féconde entre eux et avec la salle. Nous l'avons publiée « *verbatim* » dans *Documents & Débats*. (Je signale au passage que Serge Frisch qui a été récemment élu comme un des 7 représentants pour l'Europe auprès de l'Exécutif de l'IPA s'est proposé d'être notre « *Link* » ce que nous avons bien sûr accepté). Beaucoup d'informations ont été apportées sur l'histoire de ces deux Institutions et la complexité de leur actuel fonctionnement. Cette manifestation n'était pas un luxe

si l'on considère qu'une certaine réserve, voire une franche réticence à l'égard de l'API, qui est aux racines de l'histoire de l'APF, n'est pas sans effet sur la fréquentation modeste par nos membres et analystes en formation de ces instances. À la différence de l'état d'esprit qui règne dans la majorité des autres sociétés européennes.

Sans doute ne faut-il pas négliger les conséquences de la barrière linguistique. Ce sont ceux qui ont la meilleure maîtrise de l'anglais qui sont le plus tentés de prendre la parole dans les réunions de l'IPA et de la FEP et donc les plus à même d'imposer leur points de vue théoriques, cliniques et politiques. Sans verser dans un excès de « relativisme linguistique » on aurait tort de sous-estimer l'incidence de l'hégémonie de l'anglais sur l'avenir de la psychanalyse et de ses institutions internationales en ne considérant que les nécessité pratiques d'une langue commune.

J'avoue que moi-même j'ai attendu mes fonctions actuelles pour commencer à véritablement m'intéresser au fonctionnement des instances internationales.

Pour ce qui est de l'API : j'ai cru comprendre que l'arrivée à la présidence de Virginia Ungar en 2017, première femme à accéder à ce poste, avait sensiblement modifié les orientations de cette Institution : l'API semble aujourd'hui surtout préoccupée de recruter le plus possible de psychanalystes de par le monde, de favoriser l'implantation et le développement de sociétés psychanalytiques dans de nouveaux territoires et de contribuer à y assurer une formation, en pratiquant une politique très tolérante d'ouverture à la pluralité des pratiques et des théories. Il s'agirait moins de contrôler rigoureusement les pratiques ou même de chercher d'hypothétiques « *common grounds* » que d'intégrer très généreusement les diversités et les évolutions théorico-pratiques, sous l'influence des changements contextuels : révolution numérique, changements climatiques, crises économiques, migrations, terrorismes, revendications des minorités, etc. L'impact de ces changements sur les pratiques de la psychanalyse partout dans le monde, m'a semblé constituer un axe majeur de réflexions au sein de l'actuelle API et sans doute aussi du prochain bureau élu l'an passé et qui prendra ses fonctions en 2021, sous la direction à nouveau d'une présidente : Harriett Wolff.

On peut parfois avoir l'impression que l'IPA aujourd'hui entérine après coup, plus qu'elle ne contrôle des évolutions dans les pratiques et les politiques de formation : un des meilleurs exemples étant la généralisation des supervisions et des analyses par Skype sans lesquelles une proportion conséquente de psychanalystes de par le monde serait au chômage. Cette politique pourrait assez bien se résumer dans la fameuse formule de Cocteau : « *Ces phénomènes nous échappent, feignons d'en être les organisateurs* ».

Ainsi que me le soufflait Leopoldo Bleger qui connaît bien ses questions (cf. son second rapport moral) : le seul domaine sur lequel l'IPA disposerait encore d'un certain pouvoir de contrôle sur les pratiques, serait les demandes d'intégration dans l'IPA de sociétés de psychanalystes.

Sans doute ne faut-il pas sous-estimer un aspect très souvent tu, qui est la concurrence avec les lacaniens *via* la très active Association mondiale de psychanalyse, dans le partage de la planète psychanalytique. En Chine, dans les ex-pays de l'Est, dans les pays du Moyen-Orient. Mais concurrence aussi avec les formes diverses de psychothérapies.

Mais ce qui peut apparaître comme une politique très accueillante, tolérante et empathique, qualité qui correspondent bien à la personnalité de notre actuelle Présidente, face à ce qui constitue les inquiétudes contemporaines quant au devenir de la psychanalyse partout dans le monde, cette politique peut aussi s'interpréter comme point de départ de très discutables dérives et susciter des réactions en retour. En voici deux exemples :

– Comme vous le savez le problème du nombre de séances hebdomadaires constitue depuis plusieurs décennies un point de cristallisation majeur dans les débats inlassables et les conflits entre psychanalystes en France et ailleurs. Pour départager ce qui serait psychanalyse et ce qui ne le serait pas, 4, 3, 2 séances hebdomadaires : où finit la psychanalyse et où commence la psychothérapie. Et pour définir les exigences requises par les différents modèles de formation. Le bureau de l'API a voté en 2017 une modification qui reconnaît recevables

les analyses de formation et supervisées à trois séances par semaine. Ce qui ne faisait sans doute que réduire l'écart entre principes déclarés et les réalités inavouées.

Mais certaines Sociétés européennes qui exigent 4, voire 5 séances, en particulier la britannique, ont considéré cette concession comme inadmissible (pas seulement pour des raisons théoriques, je vais y revenir) et cela a conduit David Tukett à proposer la création d'une Association internationale de supervision des pratiques de formation, susceptible d'enquêter auprès des sociétés obéissant au modèle Eitigon. Son nom : Association européenne de formation psychanalytique. Avec la demande que son fonctionnement soit financé par une partie des cotisations versées à l'API par ces Sociétés. Cette initiative qui de fait, est censée remédier à un certain laxisme de l'API, fonctionne effectivement depuis quelques années si j'en crois les informations que m'a transmises Rosine Perelberg. Elle réunit les représentants de 10 Sociétés et Rosine m'a même invité à m'associer à leur travail. Je n'ai pas cédé à ses avances.

– Autre symptôme : la politique d'ouverture et de recrutement a conduit le Bureau actuel de l'IPA à envisager des modes d'intégration dans l'IPA de nouvelles sociétés, sans passage obligé par l'étape habituelle du *Study group* mais en se contentant d'évaluer la qualité des formations et des pratiques sur une petite proportion de membres, 10 % tiré au sort parmi les psychanalystes et les thérapeutes de ces groupes postulants. Cela a produit de très vives réactions dans les pays comme l'Allemagne, les deux sociétés allemandes reconnues par l'IPA craignant de voir les multiples sociétés de psychothérapies se trouver officiellement reconnues par l'IPA comme société composantes et inondant le marché de la psychanalyse de quelques milliers de praticiens supplémentaires qui demanderaient leur reconnaissance au titre de psychanalystes par les assurances privées. Ce phénomène étant favorisé par l'élargissement des critères d'intégration, en particulier les analyses de formation et les supervisions, on retrouve ici la question du nombre de séances hebdomadaires exigibles, revenir sous l'angle non plus clinique mais directement politique et alimentaire.

Autre problème susceptible de faire quelques vagues : nous vous avons adressé le courrier récemment reçu du Bureau de l'IPA annonçant une augmentation des cotisations à partir de 2021 de 50 dollars par membre, répartis sur deux ans et l'indexation du niveau de la cotisation sur l'indice d'inflation fourni par la Banque mondiale.

Cette décision s'accompagne d'autres mesures qui sont censées réduire des situations pour le moins injustes qui perdurent impunément depuis fort longtemps : sur les 13 000 membres de l'IPA, 1 000 ne paient aucune cotisation quand d'autres ne paient qu'une cotisation très réduite. S'il ne s'agissait que de membres vivant dans des pays où la situation économique est catastrophique, comme certains pays d'Amérique latine par exemple, on pourrait comprendre mais cela correspond aussi au fait qu'une proportion conséquente des analystes de l'APSA sont exonérés de cotisations, dès l'instant qu'ils atteignent un certain âge et se déclarent à la retraite. Pour réduire les risques de protestations que l'augmentation des cotisations pourrait engendrer, le Bureau propose d'imposer une cotisation plancher à 100 dollars pour tout le monde, excepté les psychanalystes travaillant dans un contexte de situation économiques difficile. 100 dollars donc contre les 325 que nous payons annuellement depuis plus de 10 ans. Il n'est pas exclu que cette mesure produise l'effet exactement inverse de celle escomptée, c'est-à-dire mette explicitement en relief le caractère inique de la situation et fasse réagir les européens. J'ai demandé des précisions chiffrées au représentant qui s'est proposé de faire le lien entre l'IPA et l'APF, Serge Frisch en l'occurrence. Les européens représentent 48 % des 13 000 membres mais rapportent à l'IPA un peu plus de 55 % des recettes annuelles. Cette inégalité financière faisant écho à un autre inégalité dans la représentativité au Bureau.

Il ne serait donc pas exclu que ces questions économiques, associées aux problèmes de représentativité, plus la mise en question des standards dans les pratiques et la formation sous l'influence de la généralisation des analyses à distance, que l'influence combinée de ces différents facteurs accentuées par la situation créée par la pandémie soient les éléments déclencheurs de crises à venir dans l'IPA dans un futur proche. Crises qu'on peut espérer salutaires et prometteuses. *Why not ?*



**En mars a eu lieu une rencontre franco-belge :** y participaient, Paule Lurcel et Géraldine Castiau (SBP) avec Arlette Lecoq et Pascale Totain comme discutantes. Une quinzaine de personnes côté APF ont participé à cette rencontre.

**En avril 2019 est déroulée à Madrid la conférence annuelle de la FEP**

Le thème était *Corps* ; Christophe Dejours y a donné une conférence en séance plénière « Les deux corps : le corps biologique et le corps érotique ». Sont aussi intervenus Chantal Duchêne Gonzáles, Gilberte Gensel, Dominique Suchet et Philippe Valon, Pascale Michon Raffaitin participait au Comité du programme.

**Le Congrès de Londres précédé du centenaire de *L'International Journal of Psychoanalysis* en juillet 2019**

Le thème était *The feminine* : grande messe de l'IPA inaugurée par un discours de Julia Kristeva aux accents féministes mais bien plus idéologiques que psychanalytiques. Elle fut applaudie à tout rompre, c'est à noter. Participaient à ce congrès pour l'APF : Catherine Chabert qui a proposé en séance plénière une conférence intitulée : (« *Plural Feminine : Hysteria, Masochism or Melancholia ?* ») et aussi et Gilberte Gensel, Didier Houzel et Josef Ludin,

**L'EPI**

L'Institut européen de psychanalyse est un organisme qui dépend à la fois de l'IPA et de la FEP et dont la vocation est de prodiguer un enseignement en direction, si j'ai bien compris, des pays de l'Est. Cet institut a organisé en août 2019 une série de conférences durant une semaine sur le thème *Le principe de plaisir et au-delà* qui réunissait 135 psychanalystes russes. J'y ai participé pour l'APF, Gilbert Diatkine et Paul Denis, pour la SPP, Antoine Nastasi pour la SPRF.

**Un mot à propos de l'e-journal de l'IPA**

Chantal Duchêne Gonzáles a récemment intégré le Comité éditorial de cette revue en ligne, au titre d'éditrice francophone.

Pour finir :

**J'ai calculé que le fonctionnement de base de l'APF, c'est-à-dire le Conseil, les différents Comités (de formation, scientifiques, d'enseignement), *Documents & Débats*, *Le présent* et les activités proposées par l'Institut de formation, que ce fonctionnement de base nécessitait chaque année l'implication active d'environ 20 titulaires, 10 sociétaires et d'une vingtaine d'analystes en formation : à tous ces collègues que je n'ai pas nommé individuellement, j'adresse un grand merci pour leur engagement dans la vie de l'Association.**

Durant cette première année de mandat nous avons pu mesurer et apprécier la précieuse collaboration de Madame Mamane, bien au-delà des tâches administratives pour lesquelles elle est censée être employée.

Nous allons amorcer en collaboration étroite avec elle la constitution d'un document écrit qui réunira logiquement et chronologiquement toutes les procédures à appliquer pour chacune des tâches dévolues à la secrétaire administrative avec un calendrier précis des moments de l'année auxquels ces procédures doivent être mises en œuvre. Ceci permettrait d'assurer de façon efficace sa succession, le jour ou il lui viendra l'idée saugrenue de nous abandonner.

# ***Rapport de trésorerie au 31 décembre 2019***

***Gilberte Gensel***

Ce rapport de trésorerie a un caractère extemporané. Deux sortes d'événements concourent à cette extemporanéité : la crise sanitaire du pays et des difficultés survenues avec l'expert-comptable. En effet, les Comptes de fonctionnement et de résultat pour l'année 2019 auraient dû vous être présentés au mois de mars dernier, et, en raison du confinement, nous avons reporté la date de l'Assemblée générale. Nous voici aux trois quarts de l'année 2020 et proches du bouclage des comptes pour l'Assemblée générale de 2021 – mais entre-temps, le paysage a changé. Par suite de l'arrêt de notre activité, le budget prévisionnel qui avait été précédemment établi est devenu obsolète. Je vous présente un rapport de trésorerie conçu en connaissance de cause, l'antérieur a donc dû être refait.

Ce qui m'amène à vous faire part du deuxième événement, nos déboires avec le cabinet d'expertise comptable AECC, qui a suivi avec compétence l'activité de l'APF depuis 1998, date de l'ordre de mission signé par Évelyne Sechaud, alors Présidente. Ce cabinet a changé de direction, courant 2019 et les nouveaux propriétaires, tout en procédant au licenciement de certains des employés les plus qualifiés – parmi lesquels Madame Laraki, qui suivait jusqu'alors avec diligence l'APF – n'ont pas fait face aux obligations qui les liaient à nous. S'ajoutant à leur absence de réactivité et à la non-satisfaction de plusieurs de nos demandes – des demandes concernant notamment le bilan complet de fonctionnement nécessaire à la rédaction du rapport 2019, ainsi que les différents plans de trésorerie indispensables, au vu des incertitudes liées aux impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire – le Compte de fonctionnement et de résultat 2019 comportait des erreurs et le rapport que j'allais vous présenter a dû être intégralement revu. Le budget prévisionnel 2020, affecté par la crise sanitaire, a également dû être modifié.

Il a été nécessaire de dénoncer, par courrier recommandé, la lettre de mission du cabinet AECC, puis, n'ayant obtenu, pour toute réponse de leur part, qu'une nouvelle facture, d'écrire à l'Ordre des Experts-Comptables. Le processus est en cours. Pendant ce temps, nous avons repris contact et donné ordre de mission à Madame Laraki qui a intégré une nouvelle structure et qui connaît bien notre fonctionnement.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact sur l'activité de l'APF et celle de ses membres. Les manifestations prévues ont été reportées. L'Association a dû avoir recours au chômage partiel.

Je vous présente ci-après quelques chiffres issus du Compte de fonctionnement et de résultat pour l'année 2019. Vous pourrez en prendre connaissance dans le document comptable qui vous a été remis.

- Les frais de personnel qui constituent le plus gros poste de dépenses se sont élevés à 72 580 € pour un prévisionnel de 70 985€, une différence qu'explique l'augmentation des charges sociales, URSSAF/ASSEDIC, retraite et mutuelle, non prévue dans le cadre du budget prévisionnel réalisé en 2018.
- Le loyer est resté stable, à 22 800€ par an (1 900€ par mois).
- Les frais de déplacement qui s'élevaient, en 2018, à 35 582€ et avaient été estimés à 38 850€ dans le budget 2019, sont en augmentation de 8 391€, à 43 973€. (Je me permets de saluer au passage le geste amical de l'anthropologue canadienne – Sylvie Poirier – qui nous a dispensés de lui rembourser son voyage et son séjour à l'occasion de la rencontre *Le rêve et ses interprétations* du 21 septembre 2019, en faisant prendre en charge ces frais par son université de rattachement.)
- Les cotisations FEP et IPA se sont élevées à 26 952€, en augmentation de 602€ par rapport à 2018, elles reflètent l'augmentation du nombre de membres.

Le total des charges pour 2019 est de 323 612€, en nette augmentation par rapport à 2018 – 268 675€ -, avec un différentiel de 49 608€ et un dépassement de 5 922€ par rapport au prévisionnel 2019. Une augmentation due au lancement du *Présent de la psychanalyse*, à la multiplication des déplacements, à une activité en expansion.

Le total des produits pour 2019 est également supérieur à celui de 2018 de 46 518€. L'augmentation du montant des cotisations à laquelle a procédé le Conseil précédent, la journée de janvier – *Le refoulement en héritage* -, la Rencontre de septembre mentionnée ci-dessus, les Entretiens de décembre, les ventes des publications, ont contribué à ces bons résultats.

Examinons l'équilibre des comptes :

- Le total des produits réels, pour l'année 2019 était de 320 522€. Le total des charges réelles pour 2019 a été de 323 621€, avec un résultat de l'exercice légèrement déficitaire de 3 089€. Ce décalage s'explique essentiellement par une baisse des recettes de cotisations – nous avons eu à déplorer le décès d'un de nos membres, ainsi que, entre autres, une démission et deux passages à l'honorariat.

Le déficit est absorbé par l'excédent dégagé par le Conseil précédent.

Je demande à l'Assemblée générale de m'autoriser à augmenter les cotisations de 5 €. C'est une augmentation mesurée qui suit le rythme habituel et contribuera à l'amortissement de probables variations de trésorerie et à l'atténuation de contraintes auxquelles nous pourrions être confrontés dans les prochaines années, puisqu'il n'échappe à personne que nous sommes entrés dans une période d'incertitudes. Je fais ici allusion, entre autres, à la méconnaissance où nous sommes quant aux possibilités d'organiser des événements, ainsi que de l'affluence qu'ils pourront convoquer – et ce pour des raisons sanitaires de tous ordres, observance des consignes, transports, pour ne nommer que ceux-là. Et aussi, à la prochaine retraite de Madame Mamane, notre secrétaire, qui nécessitera l'embauche et la formation d'une nouvelle personne salariée. Et encore, à un déménagement qu'il nous faudra, à échéance, envisager.

En résumé, la situation est, pour le moment, stable avec une amélioration de la trésorerie, provenant pour l'essentiel d'une réserve de 196 580€.

Pour finir, quelques mots du budget prévisionnel 2020. Nous avons constaté, et ne pouvons qu'en tenir compte, une diminution du montant des charges de fonctionnement, qui, pour rappel, s'élevait à 320 522€ en 2019, due à la période de confinement. Compte tenu, ici encore, de la crise sanitaire et de la réduction d'activité qu'elle nous inflige, les données actuelles nous font prévoir le budget suivant pour 2020 :

- 203 483€ pour les charges ;
- 234 995€ pour le produit estimé, y compris l'augmentation des cotisations demandée, dégageant, dans le meilleur des cas, un excédent de 31 511€ pour l'année 2020.

***Rapport du Secrétaire du Comité de formation 2019-2020.  
Assemblée générale du 13 mars 2020  
reportée au 25 septembre 2020.***

***Jacques André***

Pour la deuxième année consécutive, le Comité de formation a fonctionné dans la même composition. 4 d'entre nous sont de sortie : Jean-Philippe Dubois, Dominique Suchet, Lucile Durrmeyer et moi-même. Le fait d'avoir travaillé deux années durant dans la même composition a facilité une réflexion de fond sur nos procédures, admission et validation. J'en ai rendu compte récemment à la journée de l'Institut, ce rapport ne pourra pas éviter à cet égard quelques répétitions.

Tous ceux qui ont fait l'expérience du Comité de formation savent l'intensité du travail qui s'y déroule. Qu'il s'agisse des admissions ou des validations, le Comité de formation prend tout le temps nécessaire à la discussion. Il en résulte un certain embouteillage et un temps parfois long, trop long, entre le dernier entretien d'admission ou la commission de validation et la décision du Comité de formation. La chose se complique encore, comme c'est le cas cette année, quand plusieurs membres du Comité de formation s'appêtent à le quitter. Un travail important attend le Comité de formation dans sa nouvelle composition, la file d'attente des validations est longue.

### **Admissions**

Nous avons admis 6 candidats l'an dernier, nous en avons admis 12 cette année. Passage du simple au double sur lequel il est difficile d'épiloguer. En moyenne, d'une année sur l'autre, il semble que le chiffre reste assez stable autour de 8-9.

Sur les 12, 10 femmes, 2 hommes... L'inégalité homme-femme a la vie dure, mais pas nécessairement dans le sens où on l'entend d'habitude. 3 candidats ont été refusés : 2 hommes, une femme, ce qui confirme la remarque précédente.

Nous avons été souvent frappés par la qualité, une certaine intensité psychique, des nouveaux admis. Les échos post-admission parvenus du groupe d'accueil vont également dans ce sens. Frappés par leur jeunesse aussi : souvent trentenaires ou dans les premières années de la quarantaine. L'APF continue d'exercer une certaine attraction, on ne peut qu'espérer que cela continue. Autre fait intéressant, sur les 12 admis, 5 sont psychiatres, parfois de jeunes psychiatres. Les attaques dont la psychanalyse est l'objet, qu'il s'agisse des études de psychiatrie ou des institutions, n'ont donc pas fermé la porte vers l'analyse. Comme le notait l'un de ces jeunes psychiatres : « Le problème, c'est que les patients parlent ».

Autant notre procédure de validation des contrôles est l'objet d'une interrogation régulièrement renouvelée, autant celle des admissions n'est pas remise en cause. Trois longs entretiens véritablement analytiques donnent au Comité de formation une base solide et différenciée pour prendre sa décision. Rien pour autant qui garantisse l'unanimité, même si celle-ci s'est révélée plutôt majoritaire. Dans un cas de figure nous avons innové : notre discussion n'aboutissait à aucune décision satisfaisante, qu'elle soit oui ou non. Nous aurions pu voter, notre nombre impair nous assurait en principe un choix. Le sentiment d'arbitraire nous a fait proposer un quatrième

entretien à la candidate. Elle l'a mal pris, mais elle l'a aussi pris analytiquement, ce qui nous a permis de mieux l'entendre et de l'admettre.

Un mot sur un fait nouveau, plus à venir dans un avenir très proche qu'immédiatement présent... la candidature de ceux qui ne sont ni psychiatre, ni psychologue mais psychothérapeute (au titre du décret récent qui en définit la profession), faisant état d'une formation dans un institut privé à l'image de l'université Sigmund Freud ou du D. U. de psychothérapie psychanalytique de Montpellier. Ils sont psychothérapeutes diplômés, ont une expérience de stage et éventuellement un début de pratique professionnelle. Notre conception extra-territoriale nous amènera à les recevoir pour les 3 entretiens à partir du moment où ils font état du réquisit indispensable : l'analyse personnelle. (La SPP s'évite ce genre d'interrogation, puisqu'il faut être nécessairement psychologue ou psychiatre pour candidater).

### Supervisions et validations

L'inégale répartition des supervisions entre les membres titulaires fait partie de nos serpents de mer. Il me semble qu'il y a de ce côté-là une légère amélioration. 9 analystes ont entre 3 et 9 contrôles, 4 en ont 2, 10 en ont 1, 11 en ont 0. Mais sur ces 11 il y a ceux qui vivent à l'étranger, ceux qui ne prennent plus de contrôles et ceux qui ne sont titulaires que depuis peu.

Nous avons pendant cette année validé 17 contrôles, 10 premiers, 7 seconds. Nous en avons ajourné un autre (un second contrôle venu trop rapidement à validation).

On sait les questions que pose la multiplication des « temps » et leur nature hétérogène lors de la procédure de validation. L'analyse, la supervision, la séance de validation, l'audition du superviseur, le rapport, la discussion du Comité de formation... Séquence temporelle évidemment favorable aux après-coups et aux multiples remaniements du sens. Un exemple en a présenté la version maximale, j'en reprends brièvement le récit déjà fait lors de la Journée de l'Institut. L'analyste en question avait fait l'objet d'un premier refus lors d'un Comité de formation précédent, 7 ans plus tôt. Nouvelle analyse, nouveau superviseur, nouvelle commission avec néanmoins l'un des membres déjà présent la première fois. L'analyste se présente à la commission dans une angoisse qui confine parfois à la panique. Beaucoup plus angoissé qu'il ne l'était la première fois, selon le témoignage du membre présent les 2 fois. Très difficile de l'entendre dans ces conditions qui rendent évidemment la restitution de l'analyse et de son processus particulièrement délicate. Délicate, mais pas impossible, la commission tâchant autant que faire se peut par ses questions de permettre à l'analyste de sortir de sa confusion. Le superviseur lors de son audition dit qu'il craignait ce débordement par l'angoisse, mais surtout il présente un tout autre tableau, celui d'une cure qui n'allait pas de soi et qui a conduit la patiente à des remaniements psychiques d'importance, lesquels ne seraient guère concevables sans la *position* d'un analyste.

Le rapport, comme c'est souvent le cas, jouera un rôle important, voire décisif. La situation de celui qui prend des notes est évidemment singulière... Ce qu'il était si difficile d'entendre dans la parole de l'analyste avait néanmoins laissé ses traces de note en note. Et ce fil, si souvent obscurci par la confusion, le rapporteur put le renouer. Renouer le fil d'une analyse qui a bien eu lieu et est par ailleurs toujours en cours, avec une patiente pour laquelle c'était loin d'être gagné.

À aucun moment notre décision de validation n'a été compatissante. Un deuxième refus aurait sans doute mis fin à l'inscription de cet analyste dans le cursus. Nous n'avons pas cherché pour autant à le sauver. Que valide-t-on ? La conduite de l'analyse ou la séance de validation ? Ce risque (y compris le risque inverse, celui de valider une séance de validation brillante), cette incertitude est inévitable et l'on peut estimer que la capacité de restituer le déroulé d'une cure fait aussi partie de ce que nous attendons. Dans ce cas de figure, il y avait d'un côté la restitution chaotique, de l'autre le témoignage d'un processus analytique au sens consistant du terme. On a validé le second.

Fort heureusement, le processus de validation revêt parfois la forme exactement inverse. Lorsque la séance de validation témoigne simultanément de la qualité de la restitution et du mouvement de l'analyse ; dans ce cas c'est la succession des différents temps qui n'apparaît plus comme une division.

Une analyse a-t-elle eu lieu, celui qui fait fonction d'analyste en a-t-il occupé la position, sur quel mode interprète-t-il, quel maniement a-t-il du transfert, quelle écoute a-t-il de ses occurrences contre-transférentielles ? Et pour l'institution : comment se donner les moyens d'entendre cette complexité ? Je crois que les Comités de formation de ces dernières années ont découvert qu'ils étaient plus libres qu'ils ne le savaient et que la forme de la procédure n'excluait pas une certaine plasticité.

# ***Rapport sur Le présent de la psychanalyse 2019/2020***

***Patrick Merot – Directeur de la publication***

C'est donc la cinquième fois que je présente le rapport sur les publications de notre Association à l'Assemblée générale de l'APF, le premier rapport était en 2016. J'ai commencé avec *l'Annuel* et j'ai poursuivi avec *le Présent*.

Vous connaissez maintenant le *Présent de la psychanalyse*. Le report de l'Assemblée générale a permis que vous ayez pu lire non seulement les trois premiers numéros : *Meurtre de la mère*, *Folie de la norme* et *Le refoulement en héritage* mais aussi le quatrième – *Vous croyez ?* dont la distribution vient d'avoir lieu et que vous avez sur votre bureau car vous êtes tous abonnés à notre revue.

Comme vous le voyez avec ces titres, les travaux de l'Association sont restés le programme essentiel de la revue, il ne devait pas en être autrement mais le contenu de chaque numéro est loin de se contenter de reprendre les seules conférences données dans le cadre de l'Association. La diversité et l'ouverture s'inscrivent dans les contributions extérieures et dans la présence, discrète mais significative, de textes issus du monde artistique ou littéraire lorsque nous avons trouvé des résonnances venant élargir notre propos de façon pertinente.

Si les deux années précédentes avaient été très lourdes, du fait de la nécessité de mener de front la définition d'une nouvelle maquette et la construction du premier numéro, notre travail dans la préparation des suivants a pu et peut désormais, se centrer exclusivement sur le contenu de la revue, d'autant plus que nous avons maintenant l'aide d'un préparateur, en l'occurrence Philippe Bonilo, dont le travail intervient juste avant l'envoi de la maquette aux PUF. Les relations avec les PUF, en la personne de Charles Ruelle, sont solides et fiables et nous avons pu surmonter sans réelle difficulté tous les problèmes que nous avons rencontrés pour réussir à fabriquer les numéros.

Le Comité de rédaction avait connu l'an dernier un certain renouvellement pour se composer de : Claude Arlès, Dominique Billot, Catherine Chabert, Jean Guégan, Françoise Laurent, Françoise Neau, Martin Reca et Patrick Merot, ainsi que Christine Miqueu Baz qui fait partie de cette équipe comme traductrice en anglais des résumés, des biographies et éventuellement en français des articles anglais que nous voudrions publier.

Catherine Chabert a quitté le Comité en cours d'année, après avoir porté jusqu'au bout la réalisation du numéro 3. C'est l'occasion aujourd'hui de la remercier pour le travail qu'elle a fourni avec son expérience et sa disponibilité, jamais en défaut, pour lire un texte, donner un avis, construire une synthèse, ou suggérer un thème ou un auteur. Je remercie aussi Jean Guégan qui termine aujourd'hui son mandat qui fut exceptionnellement long.

## **La diffusion des exemplaires papiers**

Nous avons considéré qu'il était primordial de consacrer beaucoup d'efforts à la diffusion. Martin Reca assure, dans le Comité, la charge de ce domaine. À partir de ses propositions a été mis en place tout un programme de sensibilisation pour aider à la diffusion. Il y a donc une *feuille de route* pour la diffusion et la promotion de la revue.

Cette feuille de route, qu'il faut actualiser en permanence pour les liens avec certains organes de presse et de publicité et qui organise la préparation de supports promotionnels et la rédaction de notes de lectures.

Pour chaque numéro des **supports visuels** sont élaborés en supports numériques et imprimés sur papier (affiche A3, A4 et *flyers* avec sommaires et quatrième de couverture) ainsi qu'un kakémono. Martin Reça a développé une collaboration étroite avec les PUF, auprès de Monsieur Laurent Marques, graphiste. Il y a sept supports différents correspondant à des contextes spécifiques dont il faut, avec l'aide de madame Mamane, assurer la bonne gestion.

Il est à signaler que le coût de fabrication de ces supports visuels est entièrement à la charge des PUF.

Par ailleurs, a été mis sur pied un groupe de « **correspondants-sentinelles** » qui s'activent entre autre auprès des libraires dans certaines villes françaises et dans d'autres villes francophones (Bruxelles, l'un et à Montréal).

Un lien particulier est entretenu avec *Le Carnet PSY*, qui assure régulièrement le recensement complet de tous les périodiques « psy » français et pour lequel nous veillons tout particulièrement à ce qu'une note de lecture critique, une recension, soit systématiquement publiée.

Toute cette activité a permis ainsi :

pour *Meurtre de la mère* : 5 ou 6 recensions sont parues.

pour *Folies de la norme* : 3 recensions ont été publiées.

Je signalerai aussi :

les liens établis avec les librairies, les librairies parisiennes *Le divan* et *Tschann* ;

les stands de librairie dans des congrès, colloques, etc.

Et évidemment la présence lors des manifestations APF à la Fondation Thiers.

Et pour les Journées ouvertes de l'APF, qui est un moment essentiel pour la promotion du *Présent*.

Enfin il y a des **Mailing** souscription/abonnement :

trois *Mailing* sur la « grande liste générale » du secrétariat s'effectuent pour chaque numéro : avant parution, à la parution et à deux mois de la parution, indispensables pour voir augmenter, doucement mais constamment, les demandes d'abonnement qui arrivent au secrétariat de l'APF.

## Abonnements et ventes 2019

Abonnements : **345** abonnements pour 2019, tous confondus (APF et hors APF).

APF : 208 abonnements en cours ; hors APF : 127 abonnements.

Exemplaires vendus à l'unité (hors abonnement) par Mme Mamane : *Meurtre de la mère* : 17

*Folies de la norme* : 18

À rappeler que le prix par unité est de 19 euros et que le prix par abonnement est de 15 euros (30 € par an).

\* Pour 2020, les chiffres ne sont pas définitifs mais semble-t-il en progression légère.

Les abonnements sont gérés par l'APF. C'est sans doute un élément qui a permis de maintenir un prix d'abonnement très accessible mais il faut savoir que cela représente une tâche très lourde pour Mme Mamane qui en a l'entière charge pratique, alourdie encore depuis que les PUF, c'est à dire *Humensis*, ont réorganisé leur distribution à l'économie (concrètement le livreur dépose une palette au pied de l'immeuble !) La question de faire glisser la gestion des abonnements de l'APF aux PUF pourra se poser mais il faudra en mesurer les conséquences sur le modèle économique.

La commande par l'APF de 300 exemplaires pour le pré-achat des membres et les analystes en formation de l'Association et les besoins propres du Conseil auprès de ses correspondants, reste un engagement qui est essentiel pour la validité économique de la revue pour les PUF.



## La diffusion sur internet

Le statut de revue du *Présent* a simplifié l'accès des articles sur le site Cairn, qui sont proposés en général pour le prix de 5 €. L'abonnement numérique au numéro y est possible. Je n'ai pas pu avoir de bilan de cette diffusion, mais il est certain qu'elle représente un atout considérable pour l'accès aux écrits du *Présent*.

Je signale, de plus, que lorsque l'on appelle le *Présent de la psychanalyse* sur le site de Cairn vont s'afficher, en même temps que les parutions du *Présent*, tous les numéros de l'*Annuel* qui restent évidemment une ressource précieuse pour accéder aux travaux de l'APF.

## Venons-en maintenant à l'avenir

Comme vous l'avez peut-être remarqué, tous les départs du Comité n'ont pas été remplacés et nous avons fonctionné avec un groupe restreint. C'est un choix lié au fait qu'il était prévu que je quitte mes fonctions de directeur du Comité de rédaction avec cette Assemblée générale, une décision prise avec le précédent Conseil dont la mise en œuvre a pu être préparée en aval. Il m'était apparu souhaitable que le nouveau directeur ait la plus grande liberté pour constituer son équipe. Leopoldo Bleger avait convaincu Jacques André de prendre le relais. Je m'en félicite d'autant que je n'oublie pas le rôle important que Jacques a joué dans la création du *Présent*, un projet concrétisé sous la présidence de Leopoldo Bleger mais lancé au moment où il a été président de l'APF. Il y aura donc un nouveau Comité, composé de ceux des membres du Comité actuel qui poursuivent leur mandat et un apport de nouveaux membres. Il y a donc un renouvellement important. Ce nouveau Comité, qui a commencé son travail en amont – puisque vous savez qu'il faut anticiper de plus d'un an la construction de chaque numéro – est désormais le seul à porter le *Présent*.

Le nouveau Comité, que dirige Jacques André, est composé de cinq anciens : Claude Arlès, Dominique Billot, Françoise Laurent, Françoise Neau, Martin Reça.

Et de 7 nouveaux qui les rejoignent : Isée Bernateau, Sarah Contou Terquem, Mathilde Girard, François Hartmann, Mi-Kyung Yi, Estelle Louët et Caroline Thompson.

Je laisserai Jacques dire quelques mots de ce travail qui est très avancé puisque le numéro 5, sur le rêve, est terminé et comme il se doit, confié aux PUF pour la fabrication, et peut-être sur ses projets.

En concluant ce rapport de l'année 2019/2020, je termine également les fonctions occupées durant toutes ces années. Ce rapport est l'occasion de vous dire que mener à bien cette aventure, exaltante par bien des aspects, n'a pas été simple et que je suis heureux d'arriver, pour moi, à bon port. Le travail sur l'*Annuel* m'avait certes préparé à cette activité, mais une revue et surtout le lancement d'une revue est un travail immense qui n'a pu se faire que parce que nous avons réuni de multiples énergies et que tous, membres et analystes en formation, n'ont pas ménagé leur peine. Je ne peux pas ici reprendre les noms de tous ceux qui sont passés par le Comité, ils ont été cités au fur et à mesure des rapports qui en gardent la mémoire. Le travail en équipe et la discussion autour des thèmes, la réflexion sur les ouvertures possibles, du côté de la littérature ou des arts plastiques, les empoignades autour des articles litigieux et des réécritures demandées, la recherche des titres, les contacts avec les auteurs, ceux que l'on connaît déjà et ceux que l'on découvre, tout cela a été un travail passionnant.

J'ai le sentiment d'avoir transmis à l'équipe qui prend le relais un bel objet, bien vivant et qu'il représente très honorablement l'APF dans le monde analytique.

Je terminerai avec la même phrase que mon rapport précédent : La psychanalyse au *Présent* a encore des choses à dire et je suis sûr que l'équipe qui prend la suite le fera magnifiquement.

***PERSPECTIVES***  
***Samedi 10 octobre 2020***

# *Introduction*

*Leopoldo Bleger*

Quelle place la psychanalyse garde-t-elle dans l'enseignement de la psychanalyse ? Cette question a été l'objet d'un Groupe d'études qui s'est constitué dans le prolongement de l'activité du Comité de l'enseignement réuni depuis 2017 sous l'impulsion de Leopoldo Bleger. Nous nous sommes trouvés à refaire le parcours de la façon dont cette question s'est posée à l'APF. La lecture du *Bulletin Intérieur* et de *Documents & Débats* a permis de dégager quelques textes où on lit comment l'enseignement se trouve au cœur de la contradiction à l'œuvre dans la rencontre entre institution et psychanalyse, entre transmission de l'analyse et évaluation institutionnelle. Peu à peu l'enseignement a pris place dans la formation en faisant appel à ce qui a pu être nommé quelques fois doctrine ou théorie ou politique de l'enseignement. Le relevé de la plupart des occurrences est disponible sur le site de l'Association.

Une matinée de discussion sur quelques-uns des éléments des débats semble pertinente pour ouvrir notre recherche à l'ensemble de l'APF, convaincus que nous sommes de l'actualité de cette réflexion. Cet échange est une étape dans le projet de réunir certains textes pour les proposer à la lecture de nos collègues étrangers, le plus souvent formés selon le modèle Eitingon, et résolvant la question paradoxale de l'enseignement de la psychanalyse selon une autre cohérence.

Si, au fil de la lecture des *Bulletins* et de *Documents & Débats*, on est frappé et impressionné par les prises de position de nos prédécesseurs, avec quelques fois des changements assumés qui montrent l'intensité du travail intime, ne nous revient-il pas de devoir poursuivre et approfondir leur engagement ?

Nous proposons de mettre en discussion les points saillants que nous avons rencontrés dans cette recherche. **Yvette Dorey** assurera la présentation de chacun d'entre eux, rapidement exposés par **Hervé Balondrade** « L'enseignement et les enjeux de la sublimation », **Leopoldo Bleger** « L'enseignement de la psychanalyse et la formation du psychanalyste, ou Années d'apprentissage », **Jean-Louis Fouassier** « Idéal d'enseignement et enseignement idéal », **Paule Lurcel** « L'enseignement, un lieu de recherche ? », **Francine Pascal de Mont-Marin** « L'enseignement dans la formation, un parcours », **Dominique Suchet** « Didactique et enseignement ».

## *Présentation d'ensemble – Passages*

*Yvette Dorey*

Je vais vous présenter ici brièvement quelques lignes de force des interventions qui sont proposées et qui, je pense, peuvent s'articuler essentiellement autour de l'idée du « passage ».

Tout d'abord, on peut dire que le travail en petit groupe est une des formes propices aux échanges analytiques, à l'enseignement, à la formation et à la transmission. Il peut en effet être source de créativité et de mobilisation de processus inconscients et, par-là, inviter à s'engager dans l'appropriation personnelle du matériel qu'il fait manier.

L'enseignement à l'APF est né d'une longue gestation, prise entre deux feux : l'enseignement selon la manière lacanienne et celui à la manière de l'IPA. Comment concevoir un enseignement de la psychanalyse, un « enseignement de l'Inconscient », alors que cette formule porte en elle-même un contre-sens ?

La résistance à une systématisation de l'enseignement – une résistance peut-être issue de l'expérience du mouvement de la Résistance de certains des fondateurs de l'Association – a conduit à donner aux analystes en formation une place toute particulière et spécifique, voire inédite ou originale.

Le passage décisif à l'extraterritorialité de l'analyse a permis de modifier le maniement des enjeux transférentiels, des enjeux de pouvoir et de préciser le rapport au savoir ; il a entraîné, entre autres, une autonomisation des activités d'enseignement et des activités scientifiques.

Le passage à la génération des membres formés à l'APF a engagé plus amplement l'Institut de formation dans l'offre des enseignements.

Un autre passage nous est présenté aujourd'hui : le passage du terme d'enseignement à celui « d'apprentissage » ; il se fonde sur une formulation de Victor Smirnoff qui se référait à un « douloureux apprentissage de l'expérience ».

Ce qui permet de marquer la récurrence de la référence à « l'intime » dans les présentations proposées. Depuis la scène originelle de l'analyse personnelle, source de l'apprentissage, jusqu'à la mobilisation de la pulsion épistémophilique et ses transformations dans l'apprentissage, dans la recherche et dans le rapport à la théorie. Le processus de sublimation favorise le passage de cet intime à la possibilité de « fantasmer métapsychologiquement ».

Et, éventuellement de s'acheminer vers une tentative de conceptualisation de l'enseignement de la psychanalyse (à l'APF).

Et d'en transmettre les fondations dans le cadre d'une publication.

Auparavant, le groupe est en attente des échanges qui auront lieu après les différents exposés, qui s'étaleront probablement sur un peu plus d'une heure. Pour cela, nous proposons d'établir une première discussion à mi-parcours.

## *L'enseignement dans la formation, un parcours*

*Francine Pascal de Mont-Marin*

Je souhaiterais partir du fonctionnement de ce groupe de réflexion sur « l'enseignement dans la formation » proposé par Léo Bleger, qui m'a semblé, à travers ces différentes étapes, représenter précisément une forme « d'enseignement » telle que je l'ai reçue à l'APF. Un enseignement dont j'ai approché la spécificité à travers ce travail même.

En premier lieu, cela a permis de relancer un travail personnel, une lecture de Documents et Débats, documents précieux, témoins de l'histoire de l'APF, avec un intérêt renouvelé puisqu'orienté par une représentation-but particulière. La réflexion dans ce groupe a été d'autant plus féconde que notre groupe était constitué d'intervenants entrés à l'APF à des moments variés de son histoire et occupant une position institutionnelle différente. Un travail personnel puis collectif en « petit groupe » qui favorise l'échange analytique où la parole de chacun, de l'analyste en formation au titulaire, a sa valeur. Brassage des générations, déhiérarchisation des positions institutionnelles même si chacun reste pris à l'endroit de l'autre, tel qu'il l'institut dans ses transferts multiples quels qu'ils soient. Dans un deuxième temps, s'est imposé le projet de présenter notre démarche à l'ensemble de l'APF afin de relancer ainsi le débat sur cette question de l'enseignement. La présentation d'un travail au cours d'une réunion institutionnelle est un temps second qui peut favoriser une saisie en après-coup du travail effectué et de sa perlaboration. En outre, cela offre la possibilité d'appréhender la dynamique de notre groupe pour un éventuel saisissement des enjeux transférentiels qui s'y jouent. Cette présentation où chacun peut intervenir en fonction de son intérêt propre peut constituer un temps de réappropriation subjective des effets, à la fois des lectures personnelles, du travail en commun et du discours des autres membres du groupe sur soi-même.

Dans le prolongement de l'acte fondateur de 1972 promouvant l'extraterritorialité de l'analyse personnelle, la politique de l'enseignement à l'APF a évolué et sa visée s'est orientée sur un enseignement « de » la psychanalyse plutôt que « sur » la psychanalyse. La dimension transférentielle de la transmission fait intrinsèquement partie de cet enseignement.

Inconscients, les processus identificatoires à l'œuvre dans la transmission sont le plus souvent immaitrisables. Mais afin de prendre au mieux la mesure de ce que nous avons reçu de nos maîtres, il nous faut nécessairement nous en dégager en les interrogeant dans une mise à l'épreuve analytique à travers notre propre cure et l'écoute de nos patients. Seule cette appropriation subjective peut devenir source de créativité dans le maintien d'une théorie qui reste vivante pour soi-même et sa pratique. La tâche n'est pas simple car elle implique inévitablement la mise en jeu de processus, entre autres, autour du meurtre, du deuil, de la désidérialisation et de la désillusion narcissique.

Il faut savoir que l'admission à l'APF, lors du tournant décisif de 1972, a changé de forme. L'accès à l'enseignement et l'engagement dans une cure supervisée sont devenus alors « simultanés ». Je rappelle qu'auparavant, ce sont les analystes didacticiens qui « autorisaient » leur analysant à participer dans un premier temps aux enseignements. Ce n'était que dans un second temps qu'ils avaient la possibilité d'entreprendre une cure supervisée, après avis du comité de formation.

Mon questionnement porte aujourd'hui sur les possibles effets de ce changement sur la formation de chaque analyste ainsi que sur l'échange théorico-clinique au sein de notre institution.

Le trépied reconnu comme indispensable à la formation – cure personnelle, enseignement, cures supervisées – se présentait alors dans un ordre déterminé. Ainsi, l'intrication des différents éléments de ce trépied formait un « tressage » particulier et différent d'aujourd'hui. Les acquis théoriques ou plutôt le travail sur un objet-tiers constitutif d'un savoir précédaient le travail de supervision.

Le bouleversement apporté par la réforme a modifié sensiblement, non seulement « l'équilibre du trépied » mais aussi « le rapport entre enseignement et cures supervisées. »

De quelle manière la supervision et la relation superviseur/supervisé s'en sont-elles trouvées affectées, tant du côté supervisé que du côté superviseur ?

Pour l'analyste en formation, le caractère « obligatoire » de l'enseignement est passé d'une responsabilité institutionnelle à la sienne propre. Responsabilisation qui sollicite d'une manière plus ou moins importante le Surmoi et les idéaux de celui qui se forme. Mais le fait même que cette « obligation » soit clairement stipulée dans la présentation de l'APF sur son site internet le réinstitutionnalise d'une certaine manière.

D'un côté, cela peut s'apparenter à une forme d'injonction paradoxale contraignante entravant la liberté. Une sorte « d'injonction » à dépasser voire accélérer le rythme et la processualité infinie de chacun, processualité pourtant souhaitée et souhaitable.

D'un autre côté, cette prescription « oblige » à s'engager dans des lieux autres que celui de la cure supervisée. L'APF, portée par l'exigence éthique du « refus du maître », soutient une diffraction des transferts sur nos enseignants favorisant ainsi une multitude de transferts, source d'un certain dégageant à une figure unique et de mobilité psychique, même si le choix quant à l'enseignement proposé reste conditionnel de toute la conflictualité identificatoire et transférentielle mise en jeu dans la relation de l'analyste en formation au superviseur.

L'homologation du cursus, parfois dévalorisée me semble-t-il, représente ce temps d'après-coup précieux sur l'ensemble de la formation du candidat. En effet, à travers le regard porté sur ses choix de séminaires, leurs thèmes, les personnes qui les animent, sur ses cures supervisées, sur la temporalité de leurs successions, le tout en lien avec son équation personnelle, c'est le moment où peut s'y révéler, comme un « hologramme » pour reprendre le mot d'Emundo Gomez-Mango, le Bildungsroman de chacun.

La phrase de Goethe : « Ce que tu as hérité de tes pères, acquière le pour le posséder » prend forme et sens. Je cite ici la phrase d'un auteur non-APF, Jean Luc Donnet qui la transforme ainsi : « Ce que tes aïeux t'ont laissé en héritage, si tu ne veux pas en être possédé, gagne-le en le subjectivant ». D'une part, elle prend en compte la complexité conflictuelle du registre identificatoire de la transmission. D'autre part, elle ouvre sur l'infini travail que doit poursuivre chaque analyste pour le rester.

Quoiqu'il en soit, il me semble que les différents « tressages du trépied de formation », avant ou après 1972 participent, aujourd'hui comme hier, à l'écriture du « roman de formation » propre à chacun.

Ma deuxième interrogation porte sur l'échange clinique et théorique ainsi que sur la communication analytique au sein de l'institution.

L'enseignement à l'APF convoque deux pôles, celui de l'expérience personnelle et celui d'un objet-tiers constitutif d'un savoir afin de permettre la communication analytique. La direction marquée prise au profit de l'expérience personnelle après la réforme a-t-elle modifié l'équilibre de ce compromis nécessaire, tel qu'il était proposé par « l'ordre du trépied » que j'évoquais plus haut ? Le risque pourrait être alors que l'oscillation théorico-pratique nécessaire à notre formation s'en trouve immobilisée par un surinvestissement de la subjectivation, ce dernier pouvant même alimenter une résistance. La nécessité pour chacun de participer au partage de la théorie, à partir de sa recherche personnelle, et au travers de sa confrontation aux autres, pères et pairs, devrait permettre de remobiliser sans cesse cette oscillation.

Si cet échange au plus près de l'analytique et ce travail de perlaboration sont possibles dans nos petits groupes de travail, devraient-ils, et comment pourraient-ils être partagés par l'ensemble de l'association ?

Autour des années 80, dans Documents et Débats, existait un compte-rendu assez détaillé de certains séminaires, présentation de leur thème, développement, et perlaboration du travail effectué. Évelyne Séchaud, quelques années plus tard dans son rapport moral, s'interrogeait sur leur disparition « sans que l'on sache bien pourquoi » écrivait-elle. Le Comité de l'Enseignement, un temps, avait demandé à chacun des groupes qu'ils tentent de lui référer de ce qui s'y passait. Une demande parfois vécue comme intrusive, un « trop » d'institutionnel, qui pouvait entraver paradoxalement cette possibilité d'échange théorico-pratique. Enfin, Daniel Widlöcher, dans sa proposition des A.R.C.C., outre leur spécificité, ouvrait la perspective qu'ils soient débattus lors d'une réunion scientifique.

Des questions donc plus qu'une conclusion sollicitant à nouveau, aujourd'hui même, un désir de transmission, d'échange et de confrontation.

# *L'enseignement de la psychanalyse et la formation du psychanalyste*

*ou*

*« Années d'apprentissage »<sup>1</sup>*

*Leopoldo Bleger*

Lors de rencontres avec de collègues non-francophones, lorsque la conversation en vient à la modalité de formation à l'APF, il arrive souvent que ces collègues se montrent aussi intrigués que circonspects. Intrigués par des modalités qui leur semblent étranges. Circonspects parce qu'ils semblent ne pas croire qu'on puisse vraiment procéder de cette manière. Ce livre est donc né du souhait de rendre compte, non seulement du fonctionnement mais aussi du pourquoi de ce fonctionnement. Plus encore, d'en rendre compte au travers du débat qui s'est déroulé au fil d'une période assez longue. C'est dire que, plutôt que de présenter une position doctrinale ou doctrinaire, nous souhaitons exposer assez directement le débat sur les divers problèmes et questionnements.

Ce livre est le fruit du travail du Comité de l'enseignement (2017-2019) du temps de la présidence de l'un d'entre nous. Le Comité s'est organisé en tant que groupe de travail pour, dans un premier temps, faire le relevé des textes et des passages concernant l'enseignement dans le bulletin interne de l'APF, *Documents & Débats*. Ce bulletin existe depuis 1970, donc six ans après la fondation de l'Association. Six autres bulletins le précèdent entre 1964 et 1970. Ce relevé a permis de faire une sélection de textes, parfois des extraits, qui constituent l'essentiel du livre. L'introduction tente de retracer à grands traits le déroulement du débat et d'en faire ressortir certains points nodaux. Nous avons mis l'accent surtout sur la *forme* que l'enseignement a pris dans le cadre de la formation plutôt que sur le *contenu* de cet enseignement.

Cet ouvrage prend, pour partie, la forme d'un parcours historique. Le système de formation a changé assez radicalement entre le moment de la fondation de l'APF en 1964 et aujourd'hui. La principale réforme a eu lieu quelques années après la fondation, en 1972. Beaucoup, sinon tous les changements opérés depuis cette date, en sont la conséquence. Nous publions en annexe la traduction de la présentation de l'histoire et de la formation à l'APF qui figure sur son site *web*. Cette présentation nous semble une bonne introduction à notre propos qui se centre sur la question de l'enseignement de la psychanalyse dans la formation des psychanalystes.

La lente élaboration du système de formation est en partie fonction de la situation historique et de conditions particulières de la situation et de l'histoire de la psychanalyse, notamment en France. Ce système de formation est un produit de son temps. Cela n'invalide pas pour autant l'intérêt du débat. Peut-être qu'il lui donne encore plus de valeur puisqu'il ne s'agit pas d'un modèle surgi tout fini de la tête de quelqu'un.

Limiter notre choix aux textes de collègues de l'APF peut paraître injustifié, tant ce débat concerne aussi les autres sociétés françaises et certaines sociétés non-françaises. Il suffit de rappeler que l'APF est la conséquence de deux scissions, en 1953 et 1963. Mais une bonne partie du débat fut interne à l'APF, ne serait-ce que parce qu'il impliquait des décisions institutionnelles.

---

1. NB : ce texte est l'introduction prévue pour le livre à publier en anglais avec une anthologie de textes de *Documents & Débats*. Elle s'adresse principalement à un lectorat *hors APF*, voire *non-francophone*. La version lue à l'APF le 10 octobre 2020 était une version raccourcie de ce même texte.



Plus récemment, le vote de juillet 2017 à l'IPA a changé le nombre de séances hebdomadaires dans le modèle Eitingon, de trois à cinq au lieu de quatre à cinq. Les sociétés suivant les modèles français et uruguayen ne sont pas donc concernées. Le débat au sein de la *Fédération Européenne* a été vif. Si ce changement peut paraître un « détail » à certains, il s'agit de mettre en évidence ses soubassements et ses implications. Notre publication tente, à sa manière, d'apporter quelques éléments pour en saisir les enjeux.

La question de l'enseignement de la psychanalyse qui nous intéresse ici est *l'enseignement dans la formation*, l'un des trois volets du triptyque de la formation avec l'analyse personnelle et les supervisions. Il est donc bien difficile de séparer l'enseignement du questionnement de la formation dans son ensemble et ce, dès le départ. Nous abordons donc la question de la formation sous l'angle de l'enseignement.

L'histoire de l'APF a, bien sûr, une préhistoire. Fondée en 1926, la *Société Psychanalytique de Paris* a pratiquement cessé d'exister pendant l'occupation de la Seconde guerre mondiale. Lors de la création de l'Institut de formation en 1953, un groupe d'analystes, parmi lesquels Dolto, Lagache, Lacan et les Favez, en désaccord avec l'orientation scolaire et médicale de cet Institut, décident de créer une nouvelle société. Sans prendre garde au fait que leur démission de la SPP valait pour une démission de l'IPA, ils batailleront dix ans pour que l'IPA reconnaisse la société qu'ils avaient créée. Pendant ces années, la SFP (*Société française de psychanalyse*) fonctionnera de la manière habituelle à cette époque, c'est-à-dire selon le seul modèle existant, celui d'Eitingon, avec une analyse didactique et un enseignement de facture, disons, classique. C'est au sein de cette société que la presque totalité des fondateurs de l'APF auront fait leur formation. Le désaccord grandissant avec la pratique de Lacan – autour des séances courtes mais, plus encore, de son manquement du transfert (son exploitation, plutôt) -, ainsi que les exigences de l'IPA, conduiront en 1963 à la disparition de la SFP : à sa place, seront fondées l'*Association psychanalytique de France* et l'*École freudienne*.

Si la figure de Lacan (et dans une moindre mesure, celle de Dolto) semble définir les termes de la scission (pour ou contre), d'autres enjeux la dépassent largement. Pendant les dix années de la SFP, le séminaire de Lacan aura été un haut lieu d'interrogation de la pensée et de la pratique freudienne. Son « retour à Freud », dans une période où la « Psychologie du moi » régnait presque partout dans le monde analytique, est une leçon de ce que lire en psychanalyse veut dire. C'est une lecture alimentée par ce que les sciences humaines avaient de plus novateur à l'époque : la linguistique et l'anthropologie. La transcription des séminaires est là pour attester de l'intérêt de « l'enseignement » de Lacan (comme il aimait l'appeler) et parfois aussi ses outrances. Il faut garder en mémoire ce « retour à Freud ». On verra son destin à l'APF.

« Créer une véritable société de psychanalyse », tel était le projet des fondateurs. La formule en dit long : une « véritable société » et non pas une institution qui se confond avec la personne d'un ou de plusieurs analystes.

À peine fondée, l'activité scientifique de la jeune APF trouvera assez rapidement ses marques aussi bien que ses limites. Aucun bouleversement majeur ne s'opère : depuis le temps de la SFP, les invitations d'analystes hors-APF et surtout de non-analystes est une constante. Ouverture et curiosité, certes, mais en retour une exigence importante quant à l'élaboration, en interne, de la psychanalyse. Un fantasme circule : devenir la meilleure société psychanalytique ou, comme le dira Pontalis quelque temps après, la moins mauvaise.

Pendant les premières années, la formation à l'APF est des plus traditionnelles et suit les canons de l'époque : analyse didactique, supervisions validées par le superviseur lui-même et un enseignement organisé par l'Institution.

C'est une petite société dont certains membres, parfois assez jeunes, sont brillants. L'aura de l'APF attire rapidement des « élèves » et avec eux les difficultés commenceront. Insatisfaction à tous les étages : critique de l'analyse didactique (une analyse avec un but est une analyse sous condition, donc pas vraiment une analyse), un Comité de sélection et des supervisions sans travail collectif et un enseignement dont les membres aussi bien que les analystes en formation se désintéressent. Une seule activité se voit appréciée de tous : les *Entretiens* qui réunissent deux fois par an, membres et analystes en formation pour un jour et demi de travail, avec trois

conférenciers, l'un d'eux souvent un collègue non-APF. Héritage de l'ancienne SFP, le succès des *Entretiens* ne s'est pas démenti depuis. Peut-être parce qu'à la qualité des orateurs s'ajoute le travail collectif que la continuité de trois demies journées permet. Cette « collégialité » deviendra un trait marquant de l'APF.

Le Mai 68 français, quatre ans après la fondation de l'APF, viendra abonder dans le sens de la critique interne de l'enseignement, de la hiérarchie et des enjeux de pouvoir. La critique en interne se centre surtout sur l'analyse didactique, analyse sur « indication » puisque celui qui se présente à la formation commence alors son analyse avec, nécessairement, un didacticien de la société avec le but de devenir analyste. Clé de voûte de la formation mais aussi du pouvoir, puisque les didacticiens décident seuls sans élaboration collégiale aucune.

Pour la majorité, *mais pas pour tous*, il fallait abolir l'analyse didactique pour rendre à l'analyse personnelle toute sa force et ses potentialités : donc une « extra-territorialité » de l'analyse personnelle, une expression qu'on attribue à Jean Laplanche. Mais alors, dans ce cas, qu'évaluera-t-on lors de l'admission à la formation ? La discussion sera vive : pour certains, on évaluerait la capacité du candidat à mener une cure et l'admission devrait donc se faire au moment de la validation d'une première supervision. Pour d'autres, et ce sera le sens de la réforme impulsée par Pontalis et approuvée en 1972, on évaluerait s'il y a eu analyse. C'est pourquoi François Gantheret pourra écrire plus tard que dans une analyse « *[l]a seule rencontre effective est celle de sa propre folie* » (*Documents & Débats* n° 35, p. 2).

Deux autres projets seront proposés, dont l'un visait une société de psychanalyse conçue comme un Institut idéal, dans le sens où Anna Freud en parlait suivant son père. En fait, le projet de l'APF sera plus limité mais pas moins ambitieux : *s'associer* pour l'approfondissement de l'œuvre freudienne, la recherche et la formation de psychanalystes. Libre à chacun de s'investir dans la santé mentale, l'université ou le monde éditorial, ce que beaucoup de membres de l'APF feront.

Le vote de 1972 concernait le point où l'on devait placer le curseur qui marque l'intervention de l'institution dans un parcours qui reste (ou qui devrait rester) toujours singulier et personnel : un point de jonction et de conflit.

Or, Mai 68 est porteur aussi d'un intérêt soutenu pour la psychanalyse. La « révolte » s'alimente et trouve une source dans l'esprit subversif de la psychanalyse. Sa diffusion est rapide et grandissante et permet, entre autres, que les analystes puissent intervenir à l'université, dans le monde de la santé et, plus largement, dans le monde de la culture. Mais la pression est aussi importante, esprit de l'époque oblige, pour que l'APF « prenne position », qu'elle fasse entendre sa voix aussi en tant qu'institution. Deux exemples : c'est l'époque où l'autre société française de psychanalyse demande à être reconnue d'utilité publique ; il est question que la formation psychanalytique soit considérée comme une formation professionnelle et donc exemptée d'impôts. Pour l'APF, par contre, il s'agit de ne pas faire de la psychanalyse une profession.

Le souci majeur est que les conditions de la pratique puissent subir de manière trop directe les conditions de la situation du moment et que ces conditions infléchissent d'une manière ou d'une autre les particularités de la pratique analytique. Le danger le plus sournois peut parfois prendre la forme d'une grande acceptation de la psychanalyse tout en édulcorant sa radicalité et ses aspérités. Si la chose inconsciente est têtue, la pratique de la psychanalyse est chose fragile.

La discussion sur la formation et sur quel type d'association on souhaitait ne pouvait échapper à la pression ambiante. Lors des *Entretiens* de juin 1970, Jean Laplanche développe une argumentation détaillée faite de réserve et de méfiance. Réserve par rapport à la diffusion massive et à l'utilisation de la théorisation psychanalytique en sciences humaines. Méfiance vis-à-vis de l'enseignement de la psychanalyse à l'université. On connaît la position de Freud : à l'université on peut y apprendre « quelque chose de la psychanalyse » mais pas la psychanalyse.

Deux positions s'affrontent concernant cet enseignement hors les murs de l'Institution. Pour Didier Anzieu, le psychanalyste à l'université peut sensibiliser à la réalité des processus inconscients. C'est une initiation *dynamique* à l'inconscient, à son aspect conflictuel, les enjeux économiques et topiques ne pouvant se mettre en jeu que dans une cure psychanalytique.

Laplanche récuse toute idée de sensibilisation qui, selon lui, ne peut que favoriser les résistances, plus encore dans les groupes. Il récuse toute tentative d'utiliser la psychanalyse autrement que comme un outil de désaliénation. Laplanche prône un enseignement interprétatif. On n'interprète pas la relation elle-même entre enseignant et enseigné mais un objet visé en commun, objet d'interprétation, d'où la valeur interprétative des textes et de l'histoire de la psychanalyse, la référence à la psychanalyse appliquée et aux cas cliniques présentés ou rapportés.

Autant Anzieu que Laplanche auront une place importante à l'université, chacun suivant sa propre voie. Mais la proposition de ce dernier concernant cet objet de savoir qu'il s'agit de faire travailler, restera un soubassement dans le débat à venir. Laplanche est bien le co-auteur, avec Pontalis, du *Vocabulaire de psychanalyse*, examen historique et critique des notions freudiennes ; publié en 1967, il garde toute son actualité.

Selon la réforme de 1972, si l'analyse est une affaire personnelle, l'institution n'est sollicitée qu'au moment de l'admission aux supervisions. Tenter d'évaluer s'il y a eu analyse implique de ne pas tenir compte du titre de l'analyste. *Exit* l'analyse didactique mais *exit* aussi l'appartenance institutionnelle. Une seule condition : que cette analyse ait eu lieu au minimum trois fois par semaine. La formule du règlement intérieur garde les marques d'un accouchement difficile : « *Toutefois, le Comité de formation ne s'interdit pas de prendre en considération une demande d'un candidat dont l'analyste ne figure pas sur la liste des membres de l'APF* ». Dans la pratique, et selon les époques, presque la moitié des nouveaux admis aura fait son analyse avec un membre d'une autre société, IPA et non-IPA.

Pour l'époque, c'était une (petite) révolution. Encore maintenant, au sein de l'IPA, cette manière de procéder sent le soufre. Les textes sur les particularités de l'analyse didactique, ses visées et son importance, constituent une bibliothèque à part entière. Depuis une petite vingtaine d'années, le thème a eu tendance à perdre de son importance : l'analyse didactique est devenue une analyse personnelle avec un analyste qui a une fonction sinon un titre. Toutefois, dans beaucoup de sociétés, c'est toujours l'analyste qui donne son accord pour que le « candidat » commence les séminaires et la pratique sous supervision.

La réforme de 1972 implique la création d'une véritable procédure d'évaluation de l'admission. La charge en revient au Comité de formation, composé de neuf membres, uniquement des titulaires, qui changent par tiers tous les ans. On pourra lire dans l'annexe la procédure concrète. Retenons ici deux conséquences : chacun des trois analystes qui reçoit individuellement le candidat doit faire un rapport écrit qu'il lira ensuite aux huit autres membres du Comité. L'exigence est de mise ! Le rapport du titulaire, sa capacité à mener un entretien digne de ce nom et d'en rendre compte de manière analytique sont, d'une certaine manière, aussi évalués. Le titulaire s'expose, sa propre analyse est là. C'est la condition pour que le travail puisse être vraiment approfondi et collégial. La discussion des trois rapports permet de mettre aussi au travail la procédure elle-même, ses difficultés et ses limites. Un vote pour oui ou pour non conclut l'échange.

Depuis lors, le fonctionnement du Comité de formation est objet de discussions et de débats périodiques. Critiques et désaccords. Si, parfois, on peut se laisser aller à faire les louanges de cette procédure, en fait, elle est, disons, la moins mauvaise manière de faire, en tenant compte de la tension entre la vie institutionnelle et la chose analytique. La procédure tente de garder vivant l'enjeu analytique en sachant que l'organisation et l'administration de l'Institution tendent à s'appropriier tout l'espace. On le sait, l'Institution peut être une des meilleures résistances à la psychanalyse ! Il s'agissait de construire un système de formation qui ne contredise pas la psychanalyse elle-même.

S'il faut insister sur le fonctionnement des admissions, c'est parce l'esprit qui l'anime (ou qui devrait l'animer) fonctionne comme modèle, mettons comme référence, pour le reste de la formation, il lui imprime sa marque.

Ces trois entretiens restent un moment marquant dans la vie des analystes en formation ainsi que la validation de deux supervisions. L'intention est que ce soit des moments analytiques où la vie inconsciente joue sa partie.

On peut facilement imaginer la difficulté de tenir compte de cet esprit lorsqu'il sera question de l'enseignement, de trouver la manière d'en transposer quelque chose ! Là, la belle lancée de 1972 avait trouvé une pierre d'achoppement. L'enseignement lui-même est chose suspecte : vouloir « enseigner » l'inconscient est un contre-sens. Pour certains collègues, la psychanalyse ne s'enseigne pas, elle se transmet, ce terme de transmission gardant autant sa force que son mystère. Tout l'effort pour « dé-pédagogiser » la formation analytique (qu'en anglais on appelle bien « education » !) vient échouer précisément sur ce que l'on voulait éviter. C'est peut-être la raison pour laquelle Pontalis, pour qui la principale fonction d'une société d'analystes est la formation, pense qu'il faut aller en effaçant la différence entre la vie scientifique et l'enseignement. D'autant plus que l'enseignement n'est nullement obligatoire et ce, dès les temps de la SFP !

Le lent dégageant de l'impasse aura lieu par différentes voies qui n'auront pas la clarté et la radicalité de deux autres volets (l'analyse personnelle et les supervisions). L'aboutissement au bout d'une petite vingtaine d'années de tâtonnements, de discussions et de l'amer et répété constat de l'insatisfaction générale concernant l'enseignement, cet aboutissement s'est avéré assez productif et riche dans les limites de ses possibilités.

Au départ, l'impasse se dresse du fait d'un double refus : celui du maître (Lacan, une modalité qui a essaimé en France dans les innombrables groupes qui s'en réclament), celui de l'enseignement scolaire que pratiquent les sociétés IPA. Pas de transmission prophétique d'une doctrine, pas de savoir encyclopédique,

D'autant plus qu'une partie des membres fondateurs peuvent se réclamer d'un « autodidactisme », pour reprendre le terme de Victor Smirnoff. L'emprise d'un maître ne les a pas empêchés de chercher d'autres voies par leurs propres moyens, : lire d'autres auteurs, s'intéresser à d'autres courants, se faire leur propre idée.

En fait, l'autodidactisme implique bien une démarche personnelle, animée d'une passion pour la psychanalyse, ce qu'aucun enseignement de facture classique ne peut suppléer. Parfois, errer est la meilleure manière de trouver son chemin.

Si, pour certains, l'enseignement dans le cadre de la formation ne représente pas un problème majeur, pour bien d'autres, il reste grevé par l'idée d'un savoir constitué, antinomique donc avec la position d'un analyste.

Dans la pratique, l'enseignement en ces années ne soulève que peu d'enthousiasme. Pour les titulaires c'est une charge, pour les « élèves » (c'est ainsi qu'on les appelait à l'époque) une corvée. On s'ennuie ferme. Le constat à l'Assemblée, année après année, est le même : insatisfaction partagée par tous. Roger Dorey constate que beaucoup de membres considèrent l'enseignement avec une nuance péjorative, « *une pierre d'achoppement* ». Dorey ne peut que constater la « désaffection » et il ajoute : « *Comment ne pas s'interroger sur ces parents qui offrent de superbes cadeaux dont les enfants ne veulent pas* » (*Documents & Débats* n° 8, p. 3). En d'autres termes, il s'agit de s'interroger sur les parents et non pas sur les élèves à qui on demande ce qu'ils veulent. Un certain esprit des années 68 était toujours là.

Rétrospectivement, certaines remarques et quelques propositions ont permis d'opérer un changement, certes lent, mais tout aussi évident. Pas de révolution.

Daniel Widlöcher insiste sur le fait qu'une communauté d'analystes ne peut se caractériser que par une forme particulière de communication qu'il appelle psychanalytique, du moins une compréhension analytique de cette communication. C'est elle qui devrait faire l'objet d'une grande attention. Elle débute par la parole dans l'analyse personnelle, continue dans les supervisions, puis par le mémoire pour devenir membre et enfin dans la communication scientifique. En fait, son soubassement le plus important est l'interprétation. Pour Widlöcher « *la communication entre analystes nécessite une certaine forme d'auto-estimation et une capacité à témoigner de cette estimation* ». Si le terme « estimation » et plus encore « auto-estimation », peuvent faire tiquer, l'idée est forte : un analyste est censé avoir une idée de la portée de sa parole, de ce qu'il fait avec ou de cette parole, combien même l'opacité de la chose inconsciente reste toujours active.

Plus encore, « *la communication analytique suppose que nous puissions parler du contre-transfert et des attitudes qui en témoignent, et de nos attitudes vis-à-vis de la relation transfert-contre-transfert dont nous entendons parler.* » Et Widlöcher ajoute : « *Faute de cette liberté de parole, nous rencontrons la communication scientifique sous sa forme la moins spécifique où le silence dissimule et couvre la manipulation de la situation. C'est en définitive notre conviction de la valeur de l'interprétation qui peut, non alimenter notre zèle à interpréter la conduite d'autrui, mais nous permettre de nous exposer à lui communiquer notre compréhension. C'est à mon sens la finalité profonde de la formation du psychanalyste (Documents & Débats, n° 10, p. 13).* S'exposer veut aussi dire rendre compte de sa pratique comme analyste.

C'est donc bien une liberté de parole qui doit chercher la manière de se faire entendre et qui commence par le contre-transfert, c'est-à-dire au plus près des propres mouvements psychiques. Si elle relève d'une décision personnelle, elle engage la communauté d'analystes dans une mise au travail de la parole.

Smirnoff, encore lui, réussit à dégager deux autres caractéristiques de l'enseignement qui feront un peu sortir celui-ci de l'ornière. La première est que les séminaires ou groupes de travail ne peuvent vraiment fonctionner si les animateurs ne sont pas animés par leur propre intérêt. Le terme « intérêt » à entendre peut-être dans son double sens : ce qui le motive et la recherche d'une forme de gain personnel. Il n'y a pas de quoi crier au scandale : la psychanalyse a son mot à dire sur l'altruisme et la soi-disant position désintéressée. Autrement dit : stopper les bonnes âmes qui veulent le bien des élèves en leur enseignant « ce qu'il faudrait qu'ils apprennent ».

La deuxième caractéristique que Smirnoff dégage, celle de petits groupes, est « *sinon la seule du moins la forme la mieux adaptée à l'échange entre analystes* ». Cela peut sonner comme une grande banalité. La méfiance vis-à-vis de groupes en France provient en partie du fait que cette modalité de travail venait dans les valises du Plan Marshall avec une évidente idée de productivité et de manipulation. En particulier les « *T-groups* » c'est-à-dire, les groupes avec une tâche (*task*), modalité inventée par les *Marines* nord-américains. L'histoire peut sembler invraisemblable, et pourtant... Pour nombre de collègues en France, ce qu'on appelle « dynamique de groupe » se confond, dans leur esprit, avec la psychologie collective que Freud décrit en 1921. Chose curieuse : à l'époque, lors des *Entretiens*, une partie du temps était pourtant réservée au travail en groupes !

Peu de temps après, Roger Dorey, l'un des membres, avec Victor Smirnoff, qui a le plus œuvré pour trouver un enseignement cohérent avec les autres deux volets de la formation, ajoute un élément capital à ce triple volet de communication particulière, intérêt et groupes. C'est l'idée de recherche et de transversalité ou « trans-hiérarchie ».

Pour Dorey, les élèves perçoivent l'enseignement comme une relation d'autorité, les analystes-enseignants semblent craindre de s'y exposer, imposant leurs thèmes et leurs intérêts.

Côté enseignants, lorsqu'ils acceptent d'organiser un séminaire, ils sont déçus par le taux de participation au point de se demander, position extrême, s'il est vraiment utile.

Mais tout ceci n'est qu'un symptôme. Dorey pense que la principale difficulté est de transposer dans un champ qui n'est plus celui de l'analyse, une demande qui ne peut trouver sa véritable expression que dans la cure. Difficile que des phénomènes propres à la cure ne se manifestent pas dans l'enseignement. Certains enseignants s'y comportent selon les principes de la cure. Certains considèrent pourtant qu'il existe bel et bien un savoir psychanalytique.

Dorey pense qu'il faudrait associer l'enseignement à la recherche, « *une des principales raisons d'être d'une association psychanalytique* ». Et, en fait, elle est inscrite dans les statuts et ce, dès la fondation (l'Association « *a pour objet d'apporter sa contribution à la découverte freudienne et à la recherche en psychanalyse, et de former des psychanalystes selon les normes qui lui sont spécifiques* »).

Il faut éviter la transposition de la situation de la cure en laissant « *le sujet en formation libre et responsable de ses choix sans que rien ne lui soit imposé* » (*Documents & Débats* n° 3, p. 5). Il propose aussi des groupes de formation et de recherche comme un accès à l'enseignement, ce qui suppose un certain dégage­ment par rapport à l'analyse personnelle. Le groupe de travail qui a produit ce livre en est un très bon exemple.

Est-ce qu'un institut de psychanalyse doit proposer une formation qui se veut « complète » ou doit-il donner une marge importante au chemin personnel plus aléatoire mais parfois plus productif ? Et, là aussi, c'est une caractéristique de l'époque et pas seulement de l'APF : refus de la bureaucratisation de l'analyse et de la rigidification doctrinale. Et pourtant il ne s'agit rien de moins que de l'examen critique des concepts et des fondements de la théorie.

Selon les termes de Victor Smirnoff, « *L'examen critique de nos concepts théorico-pratiques est la seule voie possible pour échapper à l'aplatissement de la pensée et aux aberrations d'une pratique abâtardie, qui se réclament parfois abusivement de la doctrine freudienne* » (*Documents & Débats*, n° 14, p. 9). À sa manière, il se réfère au « retour à Freud », à une lecture libre et critique, à une lecture qui reste ouverte.

Si, pour certains, en ces années, l'enseignement est un boulet, sinon une croix, pour d'autres les termes sont relativement clairs. Smirnoff a rendu compte de son propre cheminement en la matière dans quelques paragraphes qui méritent qu'on les cite ici en dépit de leur longueur.

*« J'ai été naguère un partisan de l'autodidactisme des analystes, et me suis opposé en ceci à certains de mes collègues. Je considérais alors que chaque analyste devait tracer sa propre voie dans la découverte, l'assimilation et la perlaboration de la théorie analytique et qu'aucun cursus, aussi avenant, bien intentionné et logiquement agencé qu'il fût, ne pouvait tenir lieu de ce travail personnel, intime, privé, qu'est l'acquisition des références théoriques, le parfois douloureux apprentissage de l'expérience et qu'il n'y avait pas de raccourcis sur ce chemin que, tous, nous parcourons. »*

*En ceci, je faisais confiance à cette passion qui agit l'analyste, à sa dévotion à la chose freudienne, à l'impénétrable questionnement auquel l'affrontent sa propre analyse et sa pratique. Et qu'à toutes ces exigences il lui appartenait de trouver sa propre réponse, à sa mesure et dans le style qui étaient les siens. Je dois dire, qu'aujourd'hui encore, cet autodidactisme m'apparaît comme une méthode irremplaçable de la réflexion analytique.*

*[...] Je pensais que chacun devait tracer son propre sillon. Vue sans doute idéaliste et peut-être inutilement radicale. Je dirais aujourd'hui que je n'en suis plus à récuser l'utilité de toute pédagogie non que l'expérience ou le savoir soient subitement devenus à mes yeux des quantités transmissibles, mais parce que l'affrontement à la pensée des autres est fructueux, peut-être même indispensable au surgissement, voire à l'affirmation de sa propre originalité. À ceci près, que l'enseignement plus traditionnel devrait permettre d'évaluer ses perplexités, ses doutes et ses certitudes au contact de ceux qui œuvrent dans un champ commun. À ce titre, il nous appartient de mettre à la disposition de ceux que nous appelons – peut-être un peu légèrement – nos "élèves", des possibilités d'échange et de dialogue. »*

*Mais une équivoque voile le terme même d'éducation quels que soient les mots qui la désignent – Ausbildung, training, formation – ils renvoient au flou des conceptions qu'ils évoquent » (*Documents & Débats* n° 14, p. 10).*

Nous reviendrons un peu plus loin à ce « parfois douloureux apprentissage de l'expérience ».

Peu à peu ces différents points de dégage­ment (et d'autres certainement), ont permis que l'enseignement soit moins insatisfaisant et une voie propre à l'APF s'est peu à peu mise en place. C'est probablement le changement de génération qui préside l'Association qui permettra, là à nouveau peu à peu, la mise en place quelques d'activités proposées par l'Institut de formation et non plus laissée uniquement à l'initiative des membres et analystes en formation. La méfiance vis-à-vis de l'enseignement ou plutôt des risques de la pente savonneuse que l'enseignement représente, n'est plus tout à fait de mise. C'est une génération qui n'a pas participé à la

fondation de l'APF qui s'y est formée. L'esprit de l'Association, son identité si l'on veut, est clairement installé, même s'il n'est pas facile à cerner. Mais, l'enseignement restera malgré tout « le parent pauvre » de la formation, comme l'a écrit Hélène Trivouss Widlöcher.

Mais là aussi ces activités sont introduites peu à peu : d'abord, un groupe d'accueil pour les nouveaux admis, appelé par dérision « La classe », ensuite un séminaire de lectures de textes freudiens, débat avec un auteur (laissé à l'initiative des analystes en formation), présentation de cas cliniques par les analystes en formation, etc.

Prenons, par exemple, le programme des activités de 2017-2018 divisé en trois grands ensembles : « Activités scientifiques », « Enseignement proposé par l'Institut de formation » et « Activités extérieures à l'Institut de formation ».

Les activités scientifiques comprennent quatre réunions par an (« Les débats du samedi »), avec en général deux conférenciers ; les *Entretiens* deux fois par an ; des activités ouvertes, notamment une fois par an avec des non-analystes et une fois tous les deux ans avec des conférenciers de l'APF ; des activités ouvertes à Lyon et Bordeaux une fois par an où des collègues de l'APF travaillent ; enfin, les ARCC (Atelier de recherche clinique et conceptuelle), groupes de travail qui réunissent membres et analystes en formation avec des analystes non-APF ou des non-analystes. Leur travail doit faire l'objet d'une présentation. Cette modalité de travail était, en partie, une réponse proposée par Daniel Widlöcher à la mode dans l'IPA des années 90, une certaine modalité de recherche se posant comme planche de salut. Difficile de ne pas penser à la proposition de Roger Dorey faite bien des années avant.

L'Institut de formation propose sept activités : le Groupe d'accueil (réservé aux nouveaux admis qui peuvent y participer autant qu'ils le souhaitent) ; l'Engagement du traitement (à propos des premiers entretiens) ; Mardis autour de la pratique (où les analystes en formation présentent quelques séances d'une cure, activité animée par trois membres) ; une formule similaire concernant la pratique avec les enfants et les adolescents ; un groupe de technique où des membres présentent du matériel clinique ; un séminaire de Lecture de Freud où des membres présentent leur intérêt pour un texte particulier ; Rencontres-débats avec un auteur sur initiative des analystes formation.

Une vingtaine de séminaires sont proposés par des membres sur des thèmes de leur choix, les textes de Freud y prenant une large part. Six groupes de travail sont proposés par les analystes en formation. Ces deux activités sont réservées aux analystes en formation. Une bonne douzaine de séminaires ou groupes de travail sont ouverts à des collègues d'autres sociétés ou organisé avec eux. Enfin, quelques collègues font connaître aussi les séminaires qu'ils organisent dans le cadre hospitalier ou universitaire.

On le constate, l'offre est importante et assez variée. Si la plupart des séminaires ont lieu une fois par mois, ils se prolongent deux ou trois ans, parfois plus. Depuis des longues années, il y a, en moyenne, quelques 170 analystes en formation inscrits à l'Institut. Une trentaine ont terminé leur formation mais ils ne se décident pas à devenir membre ou ne le veulent pas, le statut d'homologué (homologation du cursus) leur suffit. La question du pourquoi ces collègues ne se décident pas ou ne veulent pas devenir membre revient souvent. Pour certains, c'est un symptôme d'une formation trop longue (en moyenne, une dizaine d'années) qui a du mal à trouver sa fin. Pour d'autres, c'est moins un symptôme qu'un choix de ces collègues. L'immense majorité d'homologués sont des collègues expérimentés avec une longue pratique de la psychanalyse. Les analystes en formation font partie de certains comités, notamment les Comités scientifique et de l'enseignement ; ils sont souvent invités à faire des conférences dans le cadre des « Débats du samedi ». Cette manière de procéder peut sembler suspecte voire démagogique. Elle tient à la distinction entre le point où l'on se trouve dans le cursus ou dans la hiérarchie institutionnelle et le développement de sa propre pensée et de sa parole.

Activités scientifiques et activités d'enseignement sont donc nettement différenciées ; d'ailleurs leur organisation dépend de deux instances distinctes. Et pourtant, quoi de plus « formateur » qu'un débat vif auquel on assiste ? Même si on n'y intervient pas, l'effet n'est pas moins mobilisateur.

Le débat entre la place de l'activité scientifique et l'enseignement au sein de l'APF est objet d'une discordance persistante qui se manifeste parfois plus vivement. On l'a dit plus haut, Pontalis pensait qu'il fallait aller en effaçant la distinction. Pour sa part, Daniel Widlöcher a insisté très tôt sur les risques d'une société de psychanalystes trop centrée sur la formation. C'est le constat qu'il fera bien plus tard : le poids de la formation dans la vie de l'association est, à ses yeux, trop important.

Dorey aura certainement raison de rappeler vers 1984 que les deux aspects majeurs qui concernent l'APF, l'activité scientifique et la formation, « *les questions qu'ils posent et les solutions qu'ils exigent sont intimement mêlées les unes aux autres ; [...] ces deux secteurs sont interdépendants et interagissants et que, comme tels, ils doivent être traités ensemble* ».

Mais, en fait, qu'est le scientifique en psychanalyse, au-delà de la nécessaire rigueur de la pensée et de son articulation avec ce que la pratique nous enseigne ?

La question reste posée : peut-on conceptualiser l'enseignement de la psychanalyse dans la formation du psychanalyste, en rendre compte au-delà de la mise en évidence ou de l'énumération de points en débats ? En faire une présentation métapsychologique ?

On peut reprendre la dernière remarque de Dorey : et si les enjeux et les problématiques de l'analyse personnelle – notamment le désir de devenir analyste – et des supervisions étaient les mêmes que dans l'enseignement ? Les mêmes enjeux : mise en jeu du transfert, sexualité infantile, position fantasmatique, élaboration ou plutôt perlaboration de ce que la psychanalyse propose de conflictuel. Les mêmes problèmes : questions de pouvoir, maniement des transferts, rivalités et jalousies, idéalisation et dés-idéalisation, pour ne nommer que quelques-uns.

Reste que le transfert est le moteur de la formation ! C'est la raison pour laquelle certains collègues préfèrent parler de « transmission » de la psychanalyse (Évelyne Sechaud). Or, si dans la cure psychanalytique le transfert et son maniement occupent une place centrale, sa place se décale dans la supervision.

On le conçoit facilement, la situation est autrement plus compliquée dans l'enseignement où les transferts circulent (ou s'immobilisent) parfois avec autant de force qu'ils restent intouchables ou intouchés. C'est un point qui mériterait discussion. Une seule remarque : puisqu'il s'agit de l'enseignement *dans le cadre de la formation*, on peut espérer que la multiplication d'espaces (la cure, la supervision et les échanges) permette une certaine élaboration de ce transfert et de ces enjeux.

Une analogie, pas une conceptualisation, est très tôt présente dans l'esprit de certains, celle du *Bildungsroman*, le roman de formation. Le terme allemand pour la formation est *Ausbildung*.

Smirnoff a explicitement comparé la formation du psychanalyste au *Bildungsroman* en allusion surtout au roman de Goethe, *Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister*. Le mot apprentissage est à retenir ici dans le sens de premières expériences. Comme on dit, apprendre à marcher, apprendre à parler.

Pierre Fédida le formule avec force en 1994 :

« *L'héritage goethéen de Freud [...] donnerait amplement l'occasion de souligner en quoi la cure psychanalytique appartient à cette tradition de l'Ausbildung, c'est-à-dire de ce développement de la forme (Bildung) qui, notamment sur le modèle de la plante, est chez l'individu à l'état de puissance à accomplir. Le roman goethéen de formation (Bildungsroman) ne restitue pas seulement le chemin de l'apprentissage auprès du maître, il énonce le processus par lequel l'originnaire se manifeste par la forme. Chez Goethe, la forme est, pour ainsi dire, le projet de l'origine, et c'est le temps du processus (Vorgang) qui déplie l'esquisse et la déploie. Le rôle ici accordé au maître n'est pas tant celui d'apprendre à l'"élève" que d'être fait de telle sorte qu'à son contact (et surtout au contact de sa parole), il fasse en sorte de devenir l'origine au centre du développement. On pourrait voir dans un tel processus le prototype pratique du transfert en tant que formateur, c'est-à-dire en tant qu'il implique cette oscillation de l'identification et de la désidentification – expressions qui s'attacheraient ici au pouvoir de l'image (Bild) et de la formation dans l'image (Bildung)* ».



On peut bien sûr contester l'idée que, dans la formation du psychanalyste, il s'agit de déployer « l'état de puissance à accomplir ». Ce serait, minimiser l'impact de l'analyse personnelle et du pouvoir formateur du parcours. Freud dira que le processus analytique crée un état qui n'existerait pas spontanément dans le moi. Mais le commentaire de Fédida met l'accent sur un parcours qui n'est pas balisé et qui reste hautement singulier, un par un.

L'analogie avec le roman de formation concerne au moins trois points. D'abord, ce n'est pas un chemin linéaire ou une voie tracée, les embûches sont aussi importantes que la « bonne » expérience. Il s'agit d'un champ conflictuel : la formation analytique est, elle aussi, nécessairement conflictuelle et met en jeu tous les aspects de la vie de quelqu'un (en ce sens c'est encore moins un enseignement dans le sens banal du terme). Enfin, ce cheminement devrait, à un moment donné, arriver à son terme et trouver une issue.

Smirnoff parlait de « *parfois douloureux apprentissage de l'expérience* ». Lorsque cette expérience de formation arrive à prendre fin, l'analyste peut y penser comme à ses *années d'apprentissage*.

# *Idéal de l'enseignement et enseignement idéal*

*Jean-Louis Fouassier*

## **Préambule**

Le sujet est vaste, inversement proportionnel au temps imparti pour le traiter ici, dans lequel seules peuvent trouver place la formulation de quelques remarques et questions tirées de mon expérience du Comité de l'enseignement.

## **Place des analystes en formation**

En 2017 j'ai reçu la nouvelle de ma cooptation m'invitant à prendre l'une des trois places d'analyste en formation au sein du Comité de l'enseignement. Je n'avais rien demandé, j'étais surpris, timide face à cette responsabilité, me demandant si je saurais contribuer au travail du Comité.

Entré à l'APF en 2005, j'ai progressivement découvert, avec un intérêt aiguisé par ma pratique de la psychothérapie institutionnelle et de la pédagogie active, la conception de l'APF concernant la place des analystes en formation. Cette conception je l'ai davantage déduite de mes observations que je n'en ai reçu l'information officielle. Rétrospectivement je me dis que cela aurait pu être une information développée dans le Groupe d'accueil, dont je garde, au demeurant, un excellent souvenir lié à la personnalité d'Edmundo Gómez-Mango et de Marie-Josée Célié, mais ce ne fut pas le cas et, à l'époque, il ne m'est pas venu à l'esprit de poser la question.

C'est donc au fil du temps que j'ai pu apprécier la place des analystes en formation à l'APF. J'ai ainsi fini par saisir qu'il s'agissait d'un point d'ancrage fondamental du cursus de formation et d'une caractéristique identitaire de l'APF. Cette place des analystes en formation se fonde sur une approche critique du rapport au savoir qui influence l'ensemble de la dynamique institutionnelle. Si je l'avais à peu près repérée, la cooptation puis ma participation au Comité de l'enseignement m'en a fait prendre pleinement conscience.

Il y a des places dédiées aux analystes en formation, dans le Comité de l'enseignement, le Comité scientifique et le Comité de publication. Il me semble que cette spécificité de l'APF, comme la possibilité offerte aux analystes en formation d'être à l'initiative de séminaires, qui surprend beaucoup lorsque j'en parle avec des collègues d'autres sociétés européennes, n'est pas suffisamment mise en valeur, me semble-t-il, à l'intérieur même de l'APF et, par conséquent, les valeurs qui organisent ce dispositif n'en sont que plus difficiles à expliciter à l'extérieur.

Par exemple, je me suis demandé si tout analyste en formation ayant homologué son cursus aurait la possibilité, pour ne pas dire la chance, d'occuper l'une de ces places. Est-ce systématique ou pas ?

Si chaque analyste en formation y est confronté au cours de son cursus, il serait intéressant d'en connaître les effets individuels et collectifs. À ce propos je peux dire que l'ouverture du passage vers les places d'analyste en formation au sein des trois instances citées, est un temps que j'ai vécu comme initiatique. S'il a été pensé comme tel, ne mériterait-il pas d'être théorisé ?

En écrivant cela je réalise que ce pourrait être un projet de recherche illustrant par ce fait même qu'un analyste en formation a la possibilité d'intervenir dans la réflexion et la théorisation de l'enseignement à l'APF.

Imagine-t-on des lycéens en colloque avec des inspecteurs d'académie pour travailler sur les programmes et la pédagogie ? La praxis de l'enseignement à l'APF a bien une spécificité qui mérite d'être démontée et démontrée.

## Sur la piste de l'idéal de l'enseignement

Ce Comité de l'enseignement auquel j'ai eu la chance de prendre part m'a entraîné dans une recherche inattendue à travers la lecture de *Documents & Débats* comme il a été exposé précédemment.

Lecture faisant, j'ai découvert, appris, admiré et interrogé. Je voudrais faire part de deux télescopes de pensées qui me sont arrivés. En me plongeant dans les textes des origines, j'essayais de les rattacher au contexte historique ainsi qu'à la personnalité des fondateurs.

1964, année de fondation de l'APF. Cette année n'est qu'à dix-neuf ans de la fin de la seconde guerre mondiale, à deux ans de la fin de la guerre d'Algérie qui marque la fin de la décolonisation officielle. Des hommes, des femmes, résistants, résistantes, ont agi de manière prépondérante dans ces événements. Un certain esprit, un idéal d'affranchissement et de liberté les reliaient sans estomper leurs différences de pensée.

En découvrant le désir de liberté qui préside à l'APF dès son origine ainsi que dans la construction d'un certain rapport au savoir qui, à aucun moment de l'histoire de l'institution n'est démenti ou remis en question, m'est venue la question suivante, que j'ai adressée à Jean-Claude Lavie.

En préambule de ma lettre je lui ai présenté le contexte de la recherche sur l'enseignement à laquelle je prenais part. Je reproduis ici la suite de ce courrier. En plagiant le titre d'un livre de Laurence Kahn, je formulais ainsi ma question : « Qu'est-ce que la Résistance a fait à la manière de concevoir la création de l'APF, et plus particulièrement, l'enseignement de la psychanalyse à l'APF ? »

Et je poursuivais : « Il pourrait ne pas y avoir de lien tout comme il pourrait y en avoir un, étant donné l'expérience historique de quelques fondateurs de l'APF dans le mouvement national de la Résistance. Y ont-ils puisé une force particulière pour penser la résistance à l'emprise de Lacan sur l'enseignement, la résistance à l'émergence d'abus de pouvoir similaires, la résistance à la personnalisation de l'enseignement et à son homogénéisation, et la résistance nécessaire pour maintenir les conditions permettant l'analyse des transferts de formation ?

Je vous serai très reconnaissant de l'attention que vous pourriez porter à cette question et des éclairages que vous pourriez nous apporter.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Cher Monsieur, mes plus cordiales salutations. »

La lettre est du 3 juillet 2020, vous connaissez, hélas, la suite. Mais peut-être Jean-Claude Lavie n'y aurait-il pas répondu, signifiant par un silence comme il les affectionnait, que l'essentiel est dans la question et dans l'ouverture au défilé de pensées, de recherches et d'échanges qu'elle induit.

Dans mon approche je cherchais à identifier un aspect de l'idéal qui a présidé à la conception de l'enseignement à l'APF. Puisque j'ai posé ma question à Jean-Claude Lavie, j'ai commencé à chercher des réponses dans ses écrits.

Ainsi, dans *Qui-je... ?* paru en 1985, il formule un idéal de la place de ceux qui savent et nous précèdent sans fermer la voie : « ... Chacun pourra se voir affronté à la nécessité de se prononcer, puis, pour se faire, de devenir porte-parole, ensuite, pour se parfaire, de se montrer porte silence, enfin, consécration suprême de son humanité, de s'affirmer porte rien. »

Sa parole, Jean-Claude Lavie l'a portée puis il l'a laissée s'éteindre de façon qu'elle n'encombre pas notre horizon, notre avenir, mais, au contraire, qu'elle l'inspire. C'est une des conditions de l'incessant renouvellement de l'enseignement.

Dans la poursuite de mon questionnement, un second télescopage s'est produit avec la poésie d'un grand poète et résistant, d'ailleurs, que j'aime souvent lire, René Char. Dans « Rougeur des Matinaux V », 1947-1949, il écrit : « La sagesse est de ne pas s'agglomérer, mais, dans la création et la nature communes, de trouver notre nombre, notre réciprocité, nos différences, notre passage, notre vérité, et ce peu de désespoir qui en est l'aiguillon et le mouvant brouillard », René Char, « Rougeur des Matinaux V », 1947-1949, *Œuvre Complète*, Gallimard 1983.

En effet, la sagesse résistante a été pour les fondateurs de l'APF de ne pas s'agglomérer en disciples béats, mais de s'associer en rompant les liens d'assujettissement et en nouant ceux qui libèrent. Chacun son nombre, son équation personnelle, dans laquelle l'enseignement est une valeur variable tout au long de la vie, qui a pour fonction, d'une part, d'agir sur les autres termes de l'équation et, d'autre part d'échapper à une évaluation institutionnelle mortifère. Cette fonction qu'est l'enseignement, reçu et transmis, dans une existence mue par la psychanalyse, provoque l'émergence de la réciprocité, des différences, un passage vers la vérité de chacun, que ce peu de désespoir, effet de la castration, nous fait rechercher.

Il y a un idéal de l'enseignement qui se dessine ici, auquel cette autre expression de Jean-Claude Lavie fait directement écho, mettant en garde contre la forfaiture d'une seule vérité comme un enseignement normé peut la promouvoir insidieusement, faisant du savoir le sceptre du pouvoir. « C'est la trahison de toute pensée d'aveugler son auteur par son apparence de vérité, d'évaluation, de mesure et, pour tout dire, de réalité. L'incertitude elle-même, n'est faite que de menus pas de certitude. », Jean-Claude Lavie, « Qui-je... ? » p. 23.

C'est un idéal qui érige l'insatisfaction en nécessité de même qu'il stimule le besoin régulier de son rappel Il provoque également à une interrogation de la théorie sur laquelle s'étaient les tentatives de le réaliser.

Roger Dorey concluait ainsi son rapport moral dans *Documents & Débats*, n°40, 1992, : « Récemment, la nécessité s'est fait sentir de redéfinir nos idéaux et de mettre en accord avec eux les règles de fonctionnement institutionnel ». Plus tôt dans ce même rapport il écrivait : « Notre objectif répond au vœu de Raoul Moury : « Réenvisager globalement la politique de notre enseignement, sa nécessité, ses visées et ses fins. » et Roger Dorey poursuivait : « Mais davantage encore nous pensons qu'il faudrait se livrer à un véritable travail de **théorisation** de l'enseignement dans une société psychanalytique et dégager les spécificités de l'APF dans ce domaine. »

## Le territoire et la carte

Un préalable à une théorisation de l'enseignement est l'investigation de l'histoire de cet enseignement et de son évolution. Ce qui a été entrepris à plusieurs reprises et notre groupe vient de le refaire en systématisant l'inventaire. L'idée de *Bildungsroman* désigne la confrontation d'une subjectivité avec un territoire, comme je l'illustrais en introduction, expérience active irremplaçable.

Mais le territoire en appelle à la carte, celle de la théorisation. Celle-ci nécessiterait, certes de mettre en œuvre des concepts psychanalytiques mais aussi de s'interroger sur l'opportunité de laisser entrer dans le champ de la réflexion psychanalytique les éclairages de travaux de sociologues et de pédagogues consacrés à la transmission du savoir ; transmission certes particulière nous concernant, dans laquelle l'engrenage des transferts multilatéraux et de l'acquisition des connaissances rythme la trajectoire du sujet- apprenant dans l'institution.

Pour conclure rapidement. S'il y a bien un idéal de l'enseignement, qui s'exprime maintes fois et sous des plumes diverses dans *Documents & Débats*, une synthèse en serait possible et ferait apparaître que cet idéal comporte le rappel d'une mise en garde, à savoir, qu'il n'existe pas d'enseignement idéal. Cependant la théorisation en reste à faire. (*Je dédie cette modeste contribution à Raoul Moury*).

# *Didactique et enseignement*

*Dominique Suchet*

Comment l'enseignement prend-il place dans une institution analytique qui a par essence un statut dualiste, qui cherche d'une part à assumer la transmission de la doctrine et de l'autre à assurer l'apprentissage d'artisans compétents ? Doctrine, artisans, sont les mots de Victor Smirnoff en 1984. Telle pourrait être la question, devenue pour ce qui nous a occupés dans ce Groupe d'étude, comment l'APF prend-elle en charge cette tension dans l'enjeu fondamental de la transmission de la psychanalyse ?

L'Association a inscrit son objet dans les statuts (Article 3) de cette façon : « Apporter sa contribution à la recherche en psychanalyse et de former des psychanalystes selon les normes admises dans les sociétés freudiennes ». Plus tard cet article se modifie légèrement et devient : « Apporter sa contribution à la découverte freudienne et à la recherche en psychanalyse, et former des psychanalystes selon les normes qui lui sont spécifiques. Elle est une composante de l'Association Psychanalytique Internationale (A.P.I.). » Le glissement signe l'indépendance acquise.

Ni dans l'un ni dans l'autre, le mot enseignement n'apparaît. Il apparaît en revanche dans les instances de fonctionnement avec un Comité de l'enseignement, partie constituante de l'Institut de formation, à côté du Comité de formation. L'enseignement, que ce soit comme pratique avec des enseignés et des enseignants ou comme effet avec les transformations advenues en un sujet, demeure en creux, en quelque sorte, dans cet écart entre l'acquisition de connaissance et l'acquisition d'un savoir-faire ; et on le verra l'enseignement est le chemin de va-et-vient de l'un à l'autre où se déploie une tension vivante et transformatrice. Dans les divers textes de *Documents & Débats* où il est fait référence à l'enseignement, celui-ci se dessine de façon de plus en plus affirmée comme un parcours en tension entre ces deux pôles et la référence à la formation comme *Bildungsroman*, roman de formation, va dans ce sens. De cette façon nous avons pu nous rendre compte que pour l'APF, il n'y a pas de doute, l'enseignement est analytique c'est-à-dire pris dans les mouvements de transfert, d'identifications et désidentifications, d'amour et de haine, qu'il est avant tout et malgré tout un processus intime et inconscient que l'Association se doit de favoriser ou tout au moins protéger. Pierre Fédida en 1989 : « *Un enseignement de la psychanalyse dans une institution psychanalytique est nécessairement harmonique avec la façon psychanalytique de concevoir la formation.* ».

On le sait et notre cheminement de lecture dans les *Documents & Débats* n'a fait que nous conforter dans cette idée, l'APF soutient son identité (bien que je n'aime pas ce mot et il serait plus juste de dire se reconnaît, s'identifie) d'un geste fondateur, la réforme qui a aboli l'analyse didactique.

Le texte voté à l'Assemblée générale de 1972 précise que, jusqu'alors, on exigeait du candidat qu'il s'entretînt préalablement à l'engagement de sa cure avec trois membres du Comité de sélection. Le Comité décidait alors de la réponse à donner, le candidat pouvait engager une analyse didactique avec un des membres de la liste des didacticiens ou, en cas de refus, pouvait engager une analyse qui éventuellement plus tard serait didactisée. Les nouvelles dispositions ne prescrivent plus de présélection, ne formule plus d'indication d'analyse, ne désigne plus une liste d'analyste ; elles sortent l'analyse du contrôle de l'Institution. Le Comité de sélection devient un Comité de formation qui intervient au moment de la demande d'entreprendre une cure contrôlée.

Je ne rappellerai pas les modifications radicales que cela a installé dans les relations de l'analyste en formation (dès lors plus nommé élève) avec l'Institution : depuis les dispositifs d'admission au cursus : l'entretien du candidat à la formation avec des analystes formateurs (et non plus nommés didacticiens) jusqu'à l'admission à la cure de contrôle qui, de ce fait, se trouve concomitante et à l'admission à l'enseignement.

Il est manifeste que l'ensemble de la réforme porte sur l'exclusion de l'avis de l'analyste ou du superviseur des décisions institutionnelles. Ce que depuis Laplanche on nomme l'extraterritorialité de l'analyse personnelle. Et aussi, c'est ce que nous retiendrons dans cet exposé, elle a eu un effet sur la conception de l'enseignement. Un effet plus discret, moins tonitruant mais absolument spécifique de l'APF. Plus discret, mais ce n'est pas la moindre des conséquences, peut-être même est-ce ce qui fonde ce que l'on appelle le style à l'APF. Avant la réforme l'analyste en formation engageait sa première cure contrôlée sur avis (en réalité, sur demande) de son analyste didacticien et ensuite avait accès à l'enseignement après avis (c'est-à-dire, demande) du contrôleur. Mais c'est aussi qu'il y avait deux niveaux d'enseignement en quelque sorte : un premier niveau avant l'admission à l'enseignement didactique de l'APF, ouvert à tous y compris non-analyste et ensuite un enseignement pris en charge par l'Institut, réservé aux membres et analystes en formation ayant validé leur premier contrôle. Seulement à partir de ce moment l'analyste en formation pouvait assister et participer aux activités scientifiques, (les conférences, les Entretiens). Plusieurs aménagements ont visé à supprimer le premier niveau d'enseignement, au motif de l'accroissement de lieux d'enseignement de la théorie psychanalytique en dehors des associations d'analyse, universités, hôpitaux où œuvraient d'ailleurs nombre des analystes didacticiens de l'APF. Il s'agissait de valoriser et spécifier l'enseignement didactique propre à l'Association : rester au plus près de l'œuvre de Freud et d'en favoriser lectures et commentaires. Ainsi, avant la réforme de 72, il existait à l'APF un enseignement structuré, divisé en trois rubriques : un commentaire de la métapsychologie freudienne, un séminaire de technique analytique et une présentation de la psychopathologie analytique avec une certaine planification. Ces modalités poursuivaient celles indiquées par Daniel Lagache dans son adresse présidentielle en 1964 au moment de l'affiliation de l'APF à l'IPA. Cependant, là, il promouvait également une philosophie de l'enseignement de l'APF : des petits groupes de travail réunissant 6 à 8 participants plutôt que des cours magistraux écoutés passivement ; des enseignements des textes de Freud en anglais et en allemand ; des interventions sur l'histoire de la psychanalyse et les théories principales sont envisagées. C'est cette philosophie qui a perduré, débarrassée des obligations académiques des premiers temps balayées par la réforme de 72. On peut noter que l'on retrouve encore de nos jours, petits groupes, lecture de Freud, intérêt pour l'histoire de la psychanalyse et des théories. Les premiers temps étaient-ils d'allégeance aux normes des sociétés freudiennes ainsi que le stipulait la première rédaction des statuts ? on peut le penser. Dans la seconde rédaction, après la réforme, l'Association est constituante de l'IPA, son enseignement n'a plus d'allégeance.

**Avant d'en envisager les limites voyons d'abord comment se présente l'extraterritorialité pour l'enseignement, et quelles en sont les conséquences institutionnelles.**

L'accès à l'enseignement de l'APF en même temps qu'à la cure de supervision désolidarise l'enseignement des validations du cursus des cures supervisées, mais plus, il autonomise l'enseignement et l'activité scientifique du cursus des cures supervisées. L'enseignement et la vie scientifique, ce que chacun y engage d'un cheminement transférentiel intime est à côté du cursus des supervisions. Peut-être que, strictement, on ne peut pas parler d'extraterritorialité puisque l'un et l'autre domaine sont les deux aspects de la formation mais au moins parlera-t-on d'indépendance. Et cette indépendance n'est pas de façade pour l'Association. La reconnaissance de la compétence scientifique de l'analyste en formation conduit à lui donner la parole dans des conférences internes, voire dans des manifestations ouvertes ; également il pourra siéger dans les instances scientifiques (Comité scientifique) ou de l'Institut de formation (Comité de l'enseignement). Cette façon très particulière de considérer l'analyste en formation, dès son admission à la formation, responsable de son désir, responsable dans son travail analytique, responsable de sa parole scientifique et inscrit dans un désir de transmission est absolument originale. (On peut le remarquer, cette conception de la responsabilité de son désir de formation et de transmission est tout à fait homologue à la conception de la responsabilité de son désir propre requise au moment de l'admission). Les parcours scientifiques, d'enseignement et de supervision, n'ont pas de prérogative l'un sur l'autre. Les qualités d'une production scientifique ou d'une validation de contrôle ou bien la participation à tel ou tel enseignement ne se cautionnent pas mutuellement. Enseignement et formation indépendants donc, mais solidaires et se solidarisant au fur et à mesure du cheminement pour devenir (et rester)

psychanalyste. Et de même que, responsable de son désir d'être analyste il a su en rendre compte, au moment de son admission, parlant en son nom propre, de même l'analyste pourra rendre compte de ce cheminement d'enseignement et de formation marchant à l'amble et se solidarissant peu à peu. Ce sera au moment de l'homologation du cursus et avant, voire indépendamment, la demande d'admission à l'Association par sa candidature au sociétariat.

De cette façon l'Institution prétend rester analytique. Cependant, elle se doit aussi, en tant qu'institution, de garantir et de justifier que ses membres sont cooptés sur une appréciation de leur capacité effective à mener des analyses. Elle se doit donc de proposer un cursus qui permette aux effets d'« après-coup » de s'exercer à plein. Elle renonce à intervenir pour permettre ou interdire, mais aussi elle se réserve d'homologuer, en se reconnaissant ou non dans l'expérience engagée et prévoit de tels moments de saisie en après-coup.

**Une question : comment ce positionnement, fondé sur la priorité donnée aux mouvements analytiques sur un pouvoir didactique institutionnel, peut-il servir à comprendre le positionnement de l'enseignement à l'APF ?**

Le problème de l'extraterritorialité de l'analyse de l'analyste n'est en rien spécifique à l'APF. Il est dans les préoccupations des analystes de toutes orientations et de toutes régions et le débat existe à l'IPA. Il suffit de lire la contribution de Laurence Apfelbaum dans le dossier d'un précédent groupe d'étude, dont les travaux ont été publiés dans *Documents & Débats* et dans *L'Annuel de l'APF 2010*, pour lire comment le problème de la place de l'analyse dans l'agrément de l'analyste est une question permanente. Et depuis toujours, en quelque sorte, depuis 1920 et la création du premier Institut de formation à Berlin en 1920 et en 1925 la première commission internationale de contrôle de la formation à Bad Homburg. On peut penser qu'à l'APF les fondateurs ont été moins frileux et sont allés au bout du questionnement ; mais n'est-ce pas le fruit de l'histoire de notre Institution, d'avoir pu imaginer, qu'à l'instar de la guérison dans la cure, l'expérience de l'enseignement dans un cursus de formation pouvait advenir de surcroît ? Fallait-il une institution deux fois scissionnaire ; d'abord avec la SPP puis avec la SFP ? Les modalités de l'enseignement à l'APF héritent-elles de la rencontre de ces deux écueils : le dirigisme scolaire de la SPP de cette époque et les « improvisations » (dirigistes également) du lacanisme des derniers temps ? Et de plus, de les avoir retrouvés dans sa filiation à la SFP où se sont déployées les questions transférentielles envers Lacan et également avec Lagache. En 1988 Luiz Prado de Olivera et Raoul Moury le disent explicitement. « *Deux hommes – “nos dragons” – sont les héros fondateurs de notre maison et hantent les mémoires : LAGACHE et LACAN... LAGACHE et son désir d'inclure la psychanalyse dans l'ensemble plus vaste de la psychologie, LAGACHE et sa conception d'un enseignement. LACAN, le grand séducteur par le discours, l'admirateur de la psychiatrie, et de philosophie... Deux hommes passionnés, passionnants, ardents défenseurs de la psychanalyse, fondateurs l'un et l'autre d'une “École” au sens philosophique du terme.* »

L'extraterritorialité est une question interne. L'expérience de l'enseignement ne serait ni d'un territoire ni d'un autre. Elle serait une navigation entre la soumission à un savoir constitué et l'ineffable séduction d'une expérience intime de (trans)formation. Les remous de cette navigation ne sont pas seulement les réverbérations d'un historique conflit lointain entre deux institutions de notre préhistoire (SPP et SPF) ni même l'héritage plus proche de l'opposition de deux tendances chez les fondateurs (Lagache et Lacan), le conflit est actuel, agissant dans l'Institution et agissant en chacun, les analystes en formation, les membres de l'APF et l'Institut de formation, déterminant les attentes et les propositions des uns et des autres.

L'esprit de la réforme de 1972 vise à maintenir l'enseignement ; si ce n'est en dehors (extraterritorial) tout au moins dans les marges d'un regard didactique institutionnel. L'Institution, par exemple, promeut la liberté et la singularité des parcours et l'intériorisation d'un parcours personnel et intime mais par ailleurs, elle propose des séminaires : « séminaire d'accueil » depuis 1988, plus récemment depuis 2017 « début du traitement »

propose des séminaires sur la pratique, des séminaires de lectures de Freud. Favorise les ARCC. Et chacun suit les propositions ou en invente à son gré.

Où est le chemin du progrès ? où est le chemin de la résistance ? Cela signifie-t-il qu'il n'est pas possible ou très difficile de maintenir la récusation de la position de didacticien quand il s'agit d'enseignement ? cela indique-t-il que l'abandon de tout programme académique pourrait servir de résistance aux élaborations transférentielles que nécessitent la transmission et l'assimilation d'un savoir ? Cela signifie-t-il que l'Institution espère toujours rapatrier en son sein les débats métapsychologiques que la valorisation d'un parcours d'acquisition du savoir hors de son regard tend à exporter ?

Est-il si difficile d'assumer l'enseignement psychanalytique qu'elle propose : d'être un lieu d'appropriation d'une expérience scientifique articulée à l'expérience de la cure ?

Freud cite Nestroy : « Tout progrès n'est jamais qu'à moitié aussi grand qu'il ne paraît d'abord. »

Le sens du progrès est de permettre à chacun de découvrir son chemin et à chacun de pouvoir un jour rendre compte ; rendre compte de l'élaboration de son propre fantasme de formation comme il le fit de celui de son désir d'être analyste, en un moment d'appropriation devant l'Institution, qui s'appelle l'homologation de cursus. Pas validation, homologation.

Affirmer qu'une parole subjective puisse en rendre compte et être entendue c'est aussi redire qu'une association analytique se situe à l'articulation des mondes subjectifs et du monde réel. C'est-à-dire que, si elle offre les conditions d'émergence d'un mouvement analytique hors d'une emprise didactique, elle se donne aussi les moyens, en quelques moments précis et rares, de constater que quelque chose s'est passé.

**L'extraterritorialité de l'enseignement, avec le refus corolaire d'une position didactique de l'Institution sont une exigence extrême qui nécessite sans cesse de questionner les modalités de l'enseignement.**

Pour terminer je retiendrai deux de ces questions qui traversent le temps et demeurent.

**La première à propos des progrès de la théorie et des débats métapsychologiques.**

On l'a entendu, à l'APF, à la responsabilité scientifique de chaque analyste s'ajoute la valorisation de son inscription dans le champ des productions scientifiques, des sciences humaines, de la littérature du temps. Les membres de l'APF, en son commencement, sont invités à être ouverts sur l'extérieur (Sociétés savantes, Universités, Recherches...) et en retour à proposer l'élaboration analytique à l'APF de leur rencontre avec les champs connexes. Poussant la mise en extraterritorialité des productions scientifiques avec leur effet dans le monde réel en dehors de l'enseignement psychanalytique proposé par l'APF, celui-ci est redéfini. Il reste un lieu d'appropriation d'une expérience, articulé à l'expérience de la cure. C'est une façon pour les productions analytiques d'entrer en résonance avec les autres champs de la création et cela épargne (épargnerait) l'Institution, en plus du risque de discours théoriques de maîtrise. Mais n'y a-t-il pas un risque comme le soulignait déjà – ou encore – André Beetschen en 1988 quand il s'inquiétait : « Pas de discours théorique de maîtrise. Il s'en suit quelques effets : il n'y a pas à l'APF de véritables confrontations sur l'avancée théorique de tel ou tel. L'impression prévaut qu'une grande prudence est de mise et la diversité, comme principe et emblème, risque de devenir le témoin de la répartition du savoir plutôt que celui de l'expérience de pensée. »

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? n'y a-t-il pas une menace supplémentaire sur la vitalité scientifique quand on voit que le monde est souvent de moins en moins un lieu de débat et de confrontation ? Il s'y déploie des chapelles et des filiations où vont s'installer les élaborations de nos analystes en formation et de nos membres. Sont-ce encore les lieux de débats « au dehors » sur lesquels l'APF comptait pour assurer, elle, un enseignement spécifique ? Quel est l'état du débat psychanalytique aujourd'hui et en effet : où sont les débats métapsychologiques ?

La seconde question concerne l'homologation du cursus de formation.



De plusieurs endroits viennent des interrogations sur cette étape jugée « légère », « formelle », voire « inutile ». Pourtant si on donne un minimum de valeur à la pensée d'un cheminement responsable pour une formation avançant sur ses deux jambes des cures supervisées et de la recherche scientifique, il faut bien qu'une parole subjective puisse en rendre compte et être entendue. Donner de la valeur à la validation du cursus revient à redonner toute sa place à l'enseignement dans le processus de formation à l'APF.

Qu'homologue-t-on ? Reprenant les propos de Victor Smirnoff, on peut dire que l'abandon de la théorie conduit à n'envisager la psychanalyse que comme une pratique et sans la théorie cela pourrait conduire, ni plus ni moins, qu'à réduire la psychanalyse à une méthode et y réduire la doctrine. Mais réduire la psychanalyse à une théorie qui s'enseigne en dehors d'une communauté d'analyste sans contact avec la clinique, n'augure pas d'une transmission analytique, tant il est vrai que les capacités de conduite de la cure et d'élaboration conceptuelle avancent ensemble. La formation consiste à éveiller chez l'analyste les deux pôles solidaires de la théorie et de la clinique. Une solidarité qui a fait écrire à Pierre Fédida en 1989 : « L'homologation de la formation doit créer chez l'analyste en formation sa liberté de ne pas faire partie de l'Association ou de choisir d'en être membre. Si l'homologation n'est pas créatrice de liberté, elle équivaut à un diplôme professionnel – ce que nous refusons évidemment de concevoir. »

L'extraterritorialité dont nous nous revendiquons est une exigence constante.

En conclusion peut-on dire que l'enseignement est celui d'un **savoir psychanalytique ?**

La formulation paraît ambiguë et esquiver un problème en ne choisissant pas entre la position académique – savoir sur la psychanalyse – et la position transférentielle – savoir de la psychanalyse –. Elle esquive peut-être le problème ou même semble revenir aux débats des commencements de l'histoire de l'APF. Mais pourtant ne situe-t-elle pas, de cette manière, la question dans cet entre-deux d'un savoir pris dans un mouvement propre à l'analyse avec transfert, identifications, idéalizations, désidéalisations, meurtre et sublimations... que les rencontres institutionnelles offrent et qu'elle a la charge de reconnaître.

## *L'enseignement, un lieu de recherche ?*

*Paule Lurcel*

Ces derniers mois, les contraintes sanitaires nous ont amenés à inventer quelquefois de nouvelles formes de travail clinique et pour contrecarrer l'isolement dans lequel nous risquions de nous trouver, de nouvelles formes de travail théorique. J'ai mieux compris, c'est-à-dire que j'ai pu éprouver dans mes lectures de certains textes de Freud pendant ce temps d'isolement, l'importance pour Freud d'avoir des disciples et de rompre la solitude du découvreur, celui d'un chercheur dans une discipline nouvelle qu'il voulait scientifique. La présence d'au moins un interlocuteur – Freud le rappelle en permanence – est indispensable pour avancer dans une recherche. La confrontation voire la contradiction sont des moteurs d'une recherche théorique et toujours en mouvement car à l'épreuve de la démarche clinique.

C'est la clinique, à partir des rêves et des symptômes, qui a amené Freud à l'édification du corpus théorique de l'analyse. Après Freud, la clinique est toujours une force motrice qui pousse chaque analyste à l'investissement de la théorie et à son approfondissement. Lire Freud est sans fin dans la mesure où cette lecture, en prise avec la clinique, se renouvelle avec elle. En s'accompagnant ainsi l'une l'autre, elles sont les bornes du champ de la psychanalyse. Elles évitent que celle-ci verse dans un délire théorisant ou dans une pratique sauvage.

De ce point de vue, la confrontation avec nos pairs est nécessaire voire indispensable et, dans cette perspective, Victor Smirnoff a souligné les distinctions entre, d'une part, un autodidactisme dont il nous montre les bienfaits et les limites dans l'improvisation qui peut faire le lit de toutes les dérives et, d'autre part, un enseignement universitaire établi. Enfin, il souligne le psittacisme induit par l'enseignement de Lacan. Ces trois modalités, ajoute-t-il, ont en commun l'écueil d'une obstruction de la pensée. La transmission de la psychanalyse et la formation des psychanalystes ont été les points d'affrontement et de scission des groupes analytiques. Par la voix de Smirnoff, l'APF a souligné la nécessité de donner une place déterminante à « un investissement personnel de la théorie, incarné par les épreuves cliniques de chaque analyse ». Cet objectif est un guide à l'élaboration du Programme des Activités de l'APF. Du fait de l'absence d'un « cursus de formation ou d'enseignement » établi proposé aux analystes en formation, la préoccupation et l'investissement clinique et théorique de chaque analyste dans la détermination du choix d'un thème de travail se maintiennent à une place centrale. La collégialité qui préside à l'approbation des propositions des thèmes de travail s'emploie à limiter les écueils mentionnés précédemment.

Aujourd'hui, sous la forme de notre petit livret, sont réunies les propositions des activités scientifiques et les offres d'enseignement de notre Association. L'évolution de sa forme et de son contenu, par touches successives année après année, témoignent d'une interrogation et d'une élaboration toujours actives. Ainsi, dans les années 70, ce programme était annoncé au cours du rapport moral du président et avait pour titre : « Activités de recherche et de formation ».

Depuis 2007, à l'intersection des Activités Scientifiques et des Activités de l'Enseignement, les ARCC (Ateliers de recherche clinique et conceptuelle), initiés par Daniel Widlöcher, sont les seuls à utiliser le terme de « recherche ». Lieux de confrontations, réunissant des participants venant d'autres disciplines et des psychanalystes d'autres sociétés. Dans un article de 2004 paru dans « Recherches en psychanalyse », Daniel Widlöcher

envisage chacun de ces termes et nous incite à y réfléchir dans leurs prolongements<sup>1</sup>. Je m'attacherai ici au seul terme, celui de « recherche ».

Dans les ARCC, la psychanalyse est entendue comme un domaine de recherche qui participe à l'accroissement des champs de la connaissance. « Science » de l'inconscient, elle interroge et elle est interrogée par les autres domaines scientifiques et culturels. Mais en premier lieu et pour circonscrire ce domaine de connaissance, la recherche en psychanalyse est une méthode d'investigation des processus inconscients issus de la pratique clinique dont sont déduits les théories (de laquelle les théories sont déduites). Celles-ci, Freud les a fait évoluer en les confrontant en permanence avec la clinique.

Je n'irai pas plus loin dans cette voie qui rencontre tout le champ de l'épistémologie. Je voudrais maintenant centrer mon propos sur une autre dimension de la recherche en psychanalyse, celle entendue comme la manifestation de la pulsion épistémophilique à l'œuvre depuis l'enfance en chacun de nous et je voudrais suivre ce qui me semble en être ses manifestations dans les différents lieux de la formation analytique, constituée de la cure personnelle, des cures supervisées et de l'enseignement et montrer comment cette pulsion de recherche les relie et donne à l'enseignement sa dimension analytique.

Je ne m'attarderai pas sur la cure personnelle, au cours de laquelle, la pulsion épistémophilique est l'une de ses forces motrices.

Dans la cure supervisée, chaque analyste, depuis la place qu'il occupe sur cette scène clinique de la supervision, est confronté aux butées et aux tensions transférentielles. La nécessité de leurs résolutions reste ancrée sur la pulsion de recherche, toujours à l'œuvre, se maintenant en appui sur la théorie, qui n'est pas alors seul effet de la résistance.

Dans les lieux d'enseignement, les interrogations cliniques suivent les chaînes associatives et rencontrent la théorie dans un entrelacement constant. Si l'imagination préside aux propositions des thèmes de travail, elle reste le reflet de la détermination inconsciente et d'un intérêt personnel, toute chose qui se révèle dans le travail clinique. Il en est de même pour l'engagement de chaque analyste dans un thème de travail. Cet engagement est porté par le plaisir attaché à cette pulsion épistémophilique qui dynamise libidinalement la recherche théorique. Sans cette composante, c'est une atonie mortifère qui guetterait toute théorie dans la cure.

Les effets de transfert qui peuvent être attachés aux animateurs des différents séminaires et groupes de travail, se diffractent autant sur le texte théorique qui vient rencontrer la clinique que sur l'institution qui accepte le thème proposé. Il s'instaure alors un transfert de travail qui permet une appropriation, point par point, de la théorie. Sans cette démarche, ces effets de transferts ont un impact négatif et obstruent les mouvements de la recherche. Serait-ce un vœu pieux ou un grand optimisme ? Quoi qu'il en soit, la détermination inconsciente ainsi que la composante transférentielle témoignent ici de la dimension analytique des lieux d'enseignement.

Un peu plus tard, à la fin de la formation, lors de l'homologation du cursus, l'enseignement se dévoile être une expérience personnelle, un « roman de formation » selon Gómez Mango. L'expression de Goethe reprise par Freud : « Ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le pour le posséder » s'incarne au moment de cette demande d'homologation du cursus. Cette étape qui rend compte de ce travail de recherche, à la fois intime et groupal, serait le reflet d'une perlaboration des positions infantiles.

Comprendre, savoir, et bien d'autres verbes encore, prennent part à la nécessité d'une découverte (dans le sens d'une mise à découvert) de sa vérité – celle d'Œdipe. Le gain de plaisir, associé à cette pulsion épistémophilique, s'inscrit dans le travail de culture aux côtés de l'accroissement du Moi aux dépens du Ça. On peut poursuivre sur cette voie en avançant que ce qui se joue pour chacun est repris au sein de l'Association quand plusieurs groupes s'emparent d'un même thème de réflexion.

---

1. <https://www.cairn.info :revue-recherches-en-psychanalyse-2004-1-page-15.htm>

Accorder une dimension de travail de culture à l'enseignement aboutit à considérer que la transmission est celle des conditions qui permettent de maintenir présente et active cette recherche vis à vis de la théorie, en premier lieu en soi, mais aussi au sein de l'Association, dans les lieux de l'enseignement, et enfin en dehors. Les ARCC seraient une de ces manifestations extérieures.

Pour finir, les aléas œdipiens surgissent sans cesse. Leur assèchement est un idéal toujours à atteindre mais le reste qui persiste impose de parcourir sans discontinuer le chemin analytique dans une retrouvaille, toujours renouvelée, des plaisirs qu'elle permet d'obtenir et aussi et toujours dans celle des désillusions qui se rencontrent sans cesse.

L'enseignement ne serait-il pas le dévoilement et la prise en compte en permanence de tous ces écueils ? Il serait un travail de recherche toujours en mouvement.

Si le terme de recherche n'est plus à une place centrale dans le programme des activités proposées à l'APF, on peut penser que là réside une des difficultés de l'enseignement de la psychanalyse : maintenir vivante la théorie et active la recherche.

# *Les enjeux de la sublimation et de l'idéal comme résistance à l'enseignement*

*Hervé Balondrade*

Je vais tenter de façon brève et concise de proposer quelques pistes pour aborder cette question insistante depuis l'origine de l'APF et qui porte sur la possibilité d'une théorie de l'enseignement. Elle est toujours appelée de ses vœux par les différents Conseils au cours du temps et toujours repoussée, est-elle donc réalisable et de quelle nature est la résistance à son élaboration ? C'est sur cette résistance et son interprétation que je vais centrer mon propos.

Chaque fois que l'enseignement est réformé au cours du temps et surtout ces dernières années, c'est sous le signe de l'inflation de propositions nouvelles qui s'ajoutent aux précédentes et dont le centre de gravité se déplace imperceptiblement des maîtres vers les élèves. Cette résistance à théoriser psychanalytiquement l'enseignement rend confuse la capacité de disjoindre l'enseignement, d'une part et la formation de l'analyste, d'autre part. C'est précisément dans les échanges scientifiques et inter-analytiques entre les membres et les élèves de l'APF que cette difficulté se trouve le plus remise en jeu.

Ne faudrait-il pas réactualiser l'enjeu majeur du débat freudien sur la question de l'analyse profane pour ré-aborder cette complication ? Dans ce texte, Sigmund Freud tente de préserver la scientificité de la psychanalyse contre les volontés d'annexion de la science médicale et le risque qu'elle soit cantonnée à une branche thérapeutique de la psychiatrie.

Aux temps des origines, lorsque Sigmund Freud est encore le seul analyste en exercice à Vienne, quelques mois passés sur son divan ont une valeur didactique suffisante pour pratiquer la psychanalyse, quelle que soit la formation d'origine des futurs praticiens. L'enseignement est reçu entièrement par la communication directe des travaux et découvertes de Sigmund Freud dans les rencontres du mercredi et autres comités secrets. Sigmund Freud en tant que fondateur est le garant de sa science nouvelle et il s'arrogé le droit de faire respecter la Loi. Mais, très vite des conflits, des dissidences et des exclusions vont surgir au sein du mouvement analytique. Le meurtre du père et de sa théorie sera central au cours de cette histoire du mouvement, de la formation et de l'enseignement.

Dans le monde analytique contemporain et international, les forces centrifuges nous éloignent toujours plus loin de ce noyau historique fondateur de la psychanalyse, comme une sublimation réussie qui aurait trop bien refoulé les enjeux pulsionnels de l'enseignement de la théorie freudienne.

Je partirai d'une citation de Sigmund Freud dans « L'analyse profane » *OCFP XVIII* p. 85 :

« Il y a eu en psychanalyse, dès le début, une conjonction entre guérir et chercher, la connaissance amenait le succès, on ne pouvait pas traiter sans apprendre quelque chose de nouveau, on n'acquerrait aucun éclaircissement sans faire l'expérience de son action bienfaisante. Notre procédé analytique est le seul dans lequel cette précieuse rencontre se trouve garantie. C'est seulement quand nous faisons du ministère des âmes analytique (la direction de conscience analytique) que nous approfondissons notre intelligence – tout juste naissante – de la vie de l'âme de l'homme. Cette perspective de gain scientifique était le plus noble, le plus réjouissant du travail analytique ; avons-nous le droit de le sacrifier à telle ou telle considération pratique ? »

Dès la cure personnelle de l'analyste et plus tard dans sa pratique, apprendre est inscrit au cœur de l'acte analytique et procure un gain scientifique, source de jouissance qu'il ne faudrait pas sacrifier aux considérations

pratiques quelles qu'elles soient, nous enjoint Sigmund Freud. Nous pouvons déjà trouver là, la mise en tension entre l'immédiateté possible de l'enseignement – apprendre la psychanalyse et de la psychanalyse – et la formation envisagée comme une défense nécessaire de la spécificité de la méthode et de la technique analytique.

L'enseignement, dans son surgissement, serait tout d'abord une production de surcroît et consubstantielle à l'acte analytique. La scène analytique est ainsi conçue comme le lieu-source de la *scène originaire* d'un acte qui produit la connaissance théorique et l'enseignement.

De ce fait, comment introduire au sein d'un enseignement analytique la singulière temporalité du processus inconscient, du transfert et de la perlaboration ?

Ce qui surgit au sein de l'acte analytique comme une théorie en puissance, quel après-coup lui donner et sous quelle forme pour qu'il devienne enseignement ?

Mon hypothèse serait que plus est grande la dérivation possible, au cours de l'élaboration de cet objet d'apprentissage et de savoir, dont le foyer est au cœur de la scène du transfert et du contre-transfert, plus nous sommes aux prises avec l'enjeu de la sublimation.

Dans cette situation, la sublimation est un désinvestissement, une désexualisation de la relation objectale de contre-transfert de l'analyste dans la cure du patient. C'est aussi une transposition vers une libido narcissique, par renoncement aux buts sexuels et meurtriers de la pratique de la cure.

Il y a un déplacement de l'investissement singulier de l'analyste vers une autre scène qui est celle où s'opère la capacité de fantasmer métapsychologiquement. Dans le temps de ce déplacement, s'effectue comme dans toute sublimation, une désintrication des pulsions de vie et de mort.

En effet comme nous le dit Sigmund Freud dans « Le moi et le ça », (*OCFP XVI* pp. 288-289), ce déplacement de l'énergie érotique, cette libido désexualisée donc sublimée est analogue aux déplacements dans les processus de pensées. Mais, je cite Sigmund Freud « En s'emparant de cette façon de la libido des investissements d'objet, en se posant en objet d'amour unique, en désexualisant ou sublimant la libido du ça, le moi travaille à l'encontre des visées de l'Éros, il se met au service des motions pulsionnelles adverses ».

C'est sur cet axe de la sublimation que les pulsions de mort libérées dans le moi, même si elles sont essentiellement « muettes » pourraient prêter main forte à la position de défense, de résistance et d'abstraction de l'objet de la théorie vers l'œuvre théorique (abstraire ; faire surgir de l'acte le fantasme métapsychologique). Cette aptitude à représenter, à signifier, à théoriser serait donc en prise avec la libération de la pulsion de mort dans le narcissisme du moi théorisant de l'analyste.

De ce fait, l'enseignement de la clinique, de la pratique de la cure et de la théorie psychanalytique sera toujours aux prises avec une oscillation entre la source primitive pulsionnelle intriquée de vie et de mort au cœur de l'acte et de la scène analytique, donc au cœur de la pratique et la nécessaire déprise – reprise sublimatoire et théorique. Ce mouvement porte en germe le risque délétère de l'œuvre sublime, narcissique, mortifère et de sa possible séduction dans et au travers de l'acte enseignant (comme dans la position du maître idéalisé, Jacques Lacan).

Il sera toujours nécessaire de resexualiser et de relibidinaliser l'activité sublimatoire de la théorie et de l'enseignement en se replongeant dans les plaisirs de la pratique analytique et tout autant de l'échange inter-analytique sous toutes ses formes au cœur de l'Institution.

L'enseignement et la formation sont aux prises avec les enjeux du transfert et de la résistance, comme toute chose en psychanalyse. La réforme de l'APF, qui a dégagé l'analyse personnelle de l'analyse didactique, avait pour projet de débarrasser cette première de toute représentation-but préalable de devenir analyste et de ne pas inscrire en son sein une visée de formation ou d'enseignement institués.

Ce décalage structural entre l'analyse personnelle et le transfert de formation en après-coup sur l'enseignement, les supervisions et l'APF comme institution, permet une remise en jeu d'un transfert personnel latéral sur une

autre scène. Ce dispositif tente d'éviter la fusion-confusion intégrale de la scène primitive individuelle au cœur de l'institutionnel, et ouvre une possibilité « d'extra-territorialité » nécessaire à son élaboration.

Ce transfert de base de la cure individuelle de l'analyste qui se déplace et se latéralise sur la formation est aussi le lieu du recel de certaines résistances par transfert. C'est un symptôme propre à l'APF, issu de la réforme de l'analyse didactique et qui a peut-être sur-didactisé les analyses de supervision et le cursus. Cette réforme est en lien avec la fondation de l'APF qui porte dans ses origines l'abolition du maître idéalisé Jacques Lacan qui monopolisait les supervisions et fascinait les foules dans ses séminaires où il prodiguait son Enseignement.

Son éviction pour que l'APF soit réintégrée dans l'institution IPA et réponde aux normes internationales de la formation et de l'enseignement, a singulièrement pesé sur l'élaboration du meurtre du père dans sa fonction symbolique originaire.

Nous pouvons imaginer, au sens de l'article de Marie Moscovici, « Un certain effacement des traces du meurtre » par les fils fondateurs de l'APF et un retour du refoulé sous la forme d'une obéissance au mot d'ordre de Lacan : « retour à Freud ». C'est en partie sous la forme de l'œuvre théorique, que pour chacun s'est insinué ce retour du refoulé, sous couvert de passion freudienne, lestée de la part narcissique non meurtrie du rapport au maître. L'éloge premier de l'Autodidactisme par Victor Smirnoff puise peut-être à la même source. C'est cette part non meurtrie qui se retrouve à la source narcissique, idéologique de l'enseignement dans la formation et qui doit être comme nous y invite Sigmund Freud dans *Analyse finie et analyse infinie* régulièrement remise en jeu avec un nouvel analyste au cours du temps. Cette transmission de théories n'est pas équivalente à une filiation de pensée au sens de Wladimir Granoff. Cette difficulté se rejoue nécessairement à chaque génération et se problématise spécifiquement dans la recherche de l'enseignement idéal.

C'est entre autre dans ce décalage et ce déplacement sur l'enseignement dans la formation analytique que l'on peut recroiser sur l'axe narcissique de la transmission, le paradigme de la sublimation. On peut se demander dans l'histoire de l'APF et chez chaque analyste en formation, si la part réservée de la pulsion de mort dans l'inachèvement du meurtre du père ne vient pas prêter main forte à la pulsion de mort libérée dans le mouvement sublimatoire que constitue l'enseignement et l'apprentissage de la théorisation freudienne. On peut rappeler que l'identification paternelle déposée dans le surmoi a le « caractère d'une déssexualisation ou d'une sublimation » et que dans ce processus il y a une démixtion pulsionnelle qui exacerbe la force de l'idéal.

La part de déni possible de la culpabilité et l'idéal de liberté qui s'en sont suivis dans le parcours de formation au sein de l'APF ouvrent un espace qui peut accueillir le symptôme de l'analyste en formation sous l'égide d'une résistance multiforme à l'enseignement. Il y aurait de ce fait un transfert de l'idéal narcissique du rapport individuel maître-élève vers un idéal groupal et identitaire, l'APF comme la meilleure société de psychanalyse au monde. Appartenir à l'APF pourrait devenir une fin en soi au prix d'émousser le désir et la capacité d'apprendre...

Pour conclure : la définition, l'enseignement et la défense de la théorie freudienne s'affrontent aujourd'hui à l'intérieur même de l'institution psychanalytique internationale. Les derniers thèmes des débats des journées des membres sur *L'analyse avec Skype* ou sur *La discrétion* et tout récemment encore sur les séances par téléphone, en témoignent. Ainsi, « L'analyse sauvage » ne serait plus seulement le fait du passage à l'acte d'un analyste pas suffisamment formé et enseigné, mais celui d'un analyste « post-moderne » adhérant sans limite éthique suffisante aux modèles proposés par les sciences et techniques contemporaines. Défendre l'analyse profane et freudienne, n'est-ce pas toujours au sein de l'enseignement renouveler le combat contre la résistance à l'analyse au cœur de l'analyse ?

## ***Sélection de textes sur l'enseignement dans la formation du psychanalyste à l'APF***

### ***Documents & Débats n° 1, 1970***

- Rapport moral de Jean Laplanche, pp. 8-13.
- Entretiens de juin 1970, *Enseignement et psychanalyse* : Jean Laplanche, « Exposé introductif », pp. 1-12.
- Didier Anzieu, Du problème de l'enseignement de la psychanalyse, pp. 1-5.

### ***Documents & Débats n° 3, 1971***

Roger Dorey, « L'enseignement et la formation, une manière de paradoxe », pp. 1-6.

### ***Documents & Débats n° 16, 1979***

« Rapport moral de Guy Rosolato », pp. 5-9.

### ***Bulletin de la FEP n°14, 1980***

Victor Smirnoff, « La portion congrue ou les grandes espérances. Introduction à la discussion sur l'admission de nouveaux membres à une société de psychanalyste », pp. 17-22.

### ***Documents & Débats n° 23, 1984***

Victor Smirnoff, « Les cures supervises, » pp. 1-20.

### ***Documents & Débats n° 24, 1985***

Victor Smirnoff, « La psychanalyse en société », paragraphe 3 « Usage et mode d'emploi », paragraphe 4 « Du pouvoir dans la société d'analyse », pp. 11-31 et pp. 32-43.

### ***Documents & Débats n° 27, 1986***

Victor Smirnoff, « Enseignement, apprentissage, transmission ou les dédales de la formation analytique », pp. 1-16.

### ***Documents & Débats n° 30, 1988***

Henri Normand, « Texte sur l'histoire et la formation à l'APF », pp. 1-2.

André Beetschen, « L'attente qui délie », pp. 1-5.

Edmundo Gómez Mango, « La formation d'une expérience », pp. 1-7.

Jean-Louis Lang, « Origine au passé-présent ; ce que je crois », pp. 1-16.



---

---

***Documents & Débats n° 35, 1990***

Victor Smirnoff, « La formation de l'analyste : des principes aux modalités », pp. 1-21.

François Gantheret, « Quelques considérations sur la formation », pp. 1-7.

***Documents & Débats n° 38, 1992***

Henri Normand, « Modes de formation à l'APF : bilan et interrogations », pp. 31-39.

***Documents & Débats n° 42, 1994***

Hélène Trivouss Widlöcher, « L'enseignement de la psychanalyse entre le bénéfice et la dette », pp. 1-5.

Marie-José Célié, « L'approche théorique de l'enseignement à l'APF », pp. 1-4.

***Documents & Débats n° 48, 1997***

Michel Gribinki, texte écrit pour la FEP, « En faveur de l'analyse personnelle », pp. 1-4.

***Documents & Débats n° 54, 2000***

Évelyne Sechaud, 3<sup>e</sup> Réunion du *Compse*d (sur la formation et l'enseignement)<sup>3</sup>, pp. 1-6.

***Documents & Débats n° 61, 2003***

Henri Asséo, « L'enseignement, sa place entre transmission et transfert, » p.p 1-10.

***Documents & Débats n° 61, 2003***

François Gantheret, « Enseignement ou transmission. Situation du transfert dans les supervisions », pp. 1-6.

***Documents & Débats n° 67, 2003***

Bernard Ducasse, « Le sociétaire enseigne-t-il ? » pp. 28-32.

***Documents & Débats n° 76, 2010***

Leopoldo Bleger, « Grands espoirs », pp. 8-11.

***Documents & Débats n° 84, 2013***

Claude Barazer, « Que faire d'un héritage », pp. 34-40.

***Documents & Débats n° 96, 2018***

Leopoldo Bleger : « Quelques propos sur la formation des analystes, FEP novembre 2017 », pp. 80-83.

Jacques André et Maurice Borgel, « À propos de l'enseignement », non paru dans *Documents & Débats*.

***Conseil, Institut, Comités  
et liste des membres de l'APF***

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Président* Claude BARAZER  
*Vice-Présidentes* Olivia TODISCO – Corinne EHRENBURG  
*Secrétaire général* Brigitte EOCHE-DUVAL  
*Secrétaire scientifique* Pascale TOTAIN  
*Trésorière* Gilberte GENSEL  
*Président sortant* Leopoldo BLEGER

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

*Secrétaire* Pascale TOTAIN  
Bernard de LA GORCE, François HARTMANN  
Serge FRANCO, Catherine MATHA.

## **COMITÉ DE PUBLICATION DE LE PRÉSENT DE LA PSYCHANALYSE**

Placé sous la responsabilité de Jacques ANDRÉ, il est composé de Claude ARLÈS, Isée BERNATEAU, Dominique BILLOT MONGIN, Sarah CONTOU TERQUEM, François HARTMANN, Mathilde GIRARD, Françoise LAURENT, Estelle LOUËT, Françoise NEAU, Martin RECA, Caroline THOMPSON, Mi-Kyung YI.  
Directeur de la publication Claude BARAZER

## **DOCUMENTS & DÉBATS**

Placé sous la responsabilité du Conseil d'administration en exercice.  
La réalisation des numéros est confiée à Corinne EHRENBURG avec  
Olivia TODISCO, Églantine MAZOYER, Martine MIKOLAJCZYK, Valérie-Anne QUEUILLE, Charlotte SOULTANIAN.  
Mise en ligne du numéro par Fabrice PERRINEL sous la responsabilité de Brigitte EOCHE-DUVAL avec Wilfried MORICE.

## **INSTITUT DE FORMATION**

### **ANALYSTES EN EXERCICE À L'INSTITUT DE FORMATION**

Viviane ABEL PROT, Athanasios ALEXANDRIDIS, Jacques ANDRÉ  
Claude BARAZER, André BEETSCHEN, Leopoldo BLEGER, Catherine CHABERT  
Dominique CLERC, Christophe DEJOURS, Jean-Philippe DUBOIS  
Lucile DURRMEYER, Brigitte EOCHE-DUVAL, Michel GRIBINSKI  
Jean-H. GUÉGAN, Didier HOUZEL, Laurence KAHN  
Bernard de LA GORCE, Sylvie de LATTRE, Jean-Michel LÉVY  
Josef LUDIN, Danielle MARGUERITAT, Patrick MEROT  
Pascale MICHON RAFFAITIN, Nicole OURY  
Jean-Claude ROLLAND, Évelyne SECHAUD, Dominique SUCHET  
Jean-Yves TAMET, Olivia TODISCO, Hélène TRIVOUSS WIDLÖCHER  
Philippe VALON, François VILLA, Felipe VOTADORO

## **COMITÉ DE FORMATION**

*Secrétaire* : Jean-Yves TAMET  
Viviane ABEL PROT, Didier HOUZEL, Bernard de LA GORCE, Sylvie de LATTRE, Nicole OURY, Philippe VALON,  
François VILLA, Felipe VOTADORO.

## **COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT**

*Secrétaire* : Pascale MICHON RAFFAITIN  
*Membres ex officio* : Claude BARAZER, Pascale TOTAIN  
*Membre représentant du Collège des Titulaires* Hélène TRIVOUSS WIDLÖCHER  
Brigitte CHERVOILLOT COURTILLON, Catherine HERBERT, Frédéric de MONT-MARIN,  
Catherine PEDEZERT, Véronique RAVASSE.

## MEMBRES D'HONNEUR

M. Daniel WIDLÖCHER

9, rue Édouard Jacques 75014 Paris

06 85 41 89 59

## ONT ÉTÉ MEMBRES D'HONNEUR

Annie ANZIEU – Jean-Louis LANG – Jean LAPLANCHE – Jean-Claude LAVIE – J.-B. PONTALIS – Robert PUJOL – Guy ROSOLATO

## MEMBRES TITULAIRES

Mme Viviane ABEL PROT	26, rue Vaneau – 75007 Paris	01 47 05 86 02
M. Athanasios ALEXANDRIDIS	Karneadou 38 – Athènes 10676 – Grèce	00302107291993
M. Jacques ANDRÉ	46, rue Vavin – 75006 Paris	06 82 96 29 55
M. Claude BARAZER	71, rue du Cardinal Lemoine – 75005 Paris	01 55 43 93 14
M. André BEETSCHEN	5, place Croix-Pâquet – 69001 Lyon	04 78 28 54 57
M. Leopoldo BLEGER	13, rue Béranger- 75003 Paris	01 42 77 85 96
Mme Catherine CHABERT	76, rue Charlot – 75003 Paris	01 42 77 27 70
Mme Dominique CLERC	41, cours Pasteur 33000 Bordeaux	05 57 95 61 80
M. Christophe DEJOURS	39, rue de la Clef – 75005 Paris	01 55 43 96 90
M. Jean-Philippe DUBOIS	19, boulevard George V 33000 Bordeaux	05 56 93 11 13
Mme Lucile DURRMEYER	27, rue des Cordelières – 75013 Paris	01 47 07 63 42
Mme Brigitte EOCHE-DUVAL	3, rue Dobrée – 44100 Nantes	02 40 69 75 17 06 86 97 14 11
M. Michel GRIBINSKI	38, rue de Turenne- 75003 Paris	06 76 52 92 69
M. Jean H. GUÉGAN	2, rue Jean-Jacques Rousseau – 44000 Nantes	06 85 92 65 37
M. Didier HOUZEL	95, rue Saint-Jean – 14000 Caen	09 81 09 36 58
Mme Laurence KAHN	68/70, bd Richard Lenoir – 75011 Paris	01 47 00 51 70
M. Bernard de LA GORCE	9, avenue Maréchal Saxe – 69006 Lyon	04 78 37 94 52
Mme Sylvie de LATTRE	55, quai des Grands Augustins – 75006 Paris	06 72 53 62 25 01 42 49 31 89
M. Jean-Michel LÉVY	7, rue des Dames – 75017 Paris	01 42 63 09 43
M. Josef LUDIN	Schillerstrasse 53 10627 Berlin Allemagne	0049 30 755 65 430
Mme Danielle MARGUERITAT	26, rue Erlanger – 75016 Paris	01 46 51 55 68
M. Patrick MEROT	13, av. Charles V – 94130 Nogent S/Marne	01 48 73 40 17
Mme Pascale MICHON RAFFAITIN	8, rue Lacharrière 75011 Paris	
Mme Nicole OURY	12, rue Oswaldo Cruz – 75016 Paris	01 42 30 70 70
M. Jean-Claude ROLLAND	77, cours du Docteur Long – 69003 Lyon	04 72 33 55 45
Mme Évelyne SECHAUD	1350, route de Charnay – 69480 Morancé	04 78 43 64 53
Mme Dominique SUCHET	99, rue de Sèvres – 75006 Paris	06 86 37 25 49
	86, rue Montgolfier – 69006 Lyon	04 78 93 64 42
	8, rue Lacharrière 75011 Paris	06 23 09 27 81
M. Jean-Yves TAMET	6, rue Marcel G. Rivière – 69002 Lyon	04 78 42 48 32
Mme Olivia TODISCO	9, rue du Maine – 75014 Paris	01 40 65 99 00
Mme Hélène TRIVOUSS WIDLÖCHER	9, rue Édouard Jacques – 75014 Paris	06 85 41 89 59
M. Philippe VALON	51, Rue Jules Guesde – 92240 Malakoff	01 46 84 09 62
	23, boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 11 90 59
M. François VILLA	30, bd de Strasbourg – 75010 Paris	01 42 49 71 42
M. Felipe VOTADORO	5-7, bd Edgar Quinet – 75014 Paris	01 43 35 12 06

## MEMBRES SOCIÉTAIRES

Mme Laurence APFELBAUM	52, rue de Vaugirard – 75006 Paris	01 40 51 26 24
M. Henri ASSÉO	6, rue Jeanne d'Arc – 75013 Paris	01 45 85 50 74
Mme Patricia ATTIGUI	12, rue Bichat – Imm. Lux – Allée B 69002 Lyon	06 80 66 63 22
M. Miguel de AZAMBUJA	11, rue des Lyonnais – 75005 Paris	01 43 22 13 36
M. Hervé BALONDRADE	17, rue Vergniaud – 33000 Bordeaux	05 56 44 29 30
M. Bernard BASTEAU	117, rue de Ségur – 33000 Bordeaux	05 56 24 93 14
Mme Monique BICHAT	32 bis, avenue de Picpus – 75012 Paris	01 46 28 13 41
Mme Paule BOBILLON	22, rue des Remparts d'Ainay 69002 Lyon	04 78 37 95 51
M. Maurice BORGEL	12, rue Rambuteau 75003 Paris	01 42 77 01 95
M. Jean-Claude BOURDET	44, rue de Tivoli 33000 Bordeaux	05 56 08 60 21
M. Jean BOUSQUET	13, place Dupuy – 31000 Toulouse	05 61 63 68 95
Mme Françoise BRELET FOULARD	5, rue Menou – 44000 Nantes	02 40 74 79 20
Mme Cécile CAMBADÉLIS SISCO	17, rue Montmartre – 75001 Paris	06 66 97 37 97
Mme Brigitte CHERVOILLOT COURTILLON	5, rue Clapeyron 75008 Paris	01 42 94 08 09
Mme Élisabeth CIALDELLA RAVET	18, place Maréchal Lyautey – 69006 Lyon	04 72 74 16 22
Mme Catherine DOCHE	16, rue de l'Ormeau Mort – 33000 Bordeaux	05 56 99 13 57
Mme Hélène DO ICH	4 bis, place de Verdun – 42300 Roanne	04 77 72 70 07
Mme Chantal DUCHÈNE GONZÁLEZ	30, passage Charles Dallery – 75011 Paris	07 85 46 42 51
Mme Corinne EHRENBERG	16, rue de Fleurus – 75006 Paris	01 42 22 10 16
Mme Maya EVRAD	45, avenue Bosquet – 75007 Paris	06 16 41 70 17
Mme Bernadette FERRERO MADIGNIER	6, rue Gabriel Marcel Rivière 69002 – Lyon	06 08 71 67 80
Mme Gilberte GENSEL	41, rue Volta – 75003 Paris	01 42 76 05 27
M. Bernard GOLSE	30, rue de Bourgogne – 75007 Paris	01 45 51 79 89
M. François HARTMANN	13, passage Saint-Sébastien – 75011 Paris	01 42 74 16 86
Mme Adriana HELFT	15, rue de Bièvre – 75005 Paris	01 42 71 23 46
Mme Monique DE KERMADEC	87, av Raymond Poincaré – 75116 Paris	01 47 04 23 32
M. Jacques LANSAC-FATTE	91, rue Frère – 33000 Bordeaux	05 56 79 38 29
Mme Françoise LAURENT	14, rue Sainte-Anne de Baraban – 69003 Lyon	04 78 28 28 47
Mme Paule LURCEL	24, villa Lourcine BP 50 – 75014 Paris	01 45 35 25 06
Mme Jocelyne MALOSTO	8, rue Emilio Castelar – 75012 Paris	01.43.44.58.74
Mme Maria MARCELLIN	176, rue Legendre – 75017 Paris	01 42 26 63 72
M. Vladimir MARINOV	13, rue des Abondances – 92100 Boulogne	01 46 03 19 40
M. Frédéric MISSENERD	18, boulevard Arago – 75013 Paris	07 69 05 82 95
M. Luis-Maria MOIX	14, rue Serpente – 75006 Paris	01 42 77 05 77
M. Frédéric de MONT-MARIN	22, rue Saint-André des Arts – 75006 Paris	06 84 20 21 92
M. Kostas NASSIKAS	11, place Raspail – 69007 Lyon	04 78 61 25 00
M. Michael PARSONS	1, Offerton Road SW4 ODH – Londres – UK	00 44 20 7622 0226
M. Philippe QUÉMÉRÉ	69, rue Pascal – 75013 Paris	01 43 36 12 04
Mme Anne ROBERT PARISSET	28, rue Desaix – 75015 Paris	01 45 75 40 16
M. Daniel ROCHE	25, Cours de l'Intendance – 33000 Bordeaux	05 56 48 16 87
Mme Catherine RODIÈRE REIN	111, rue Saint-Antoine – 75011 Paris	01 48 04 57 14
Mme Marie-Christine ROSE	27, rue de la Liberté 34200 Sète	06 45 46 39 33
Mme Monique SELZ	21, rue Castagnary – 75015 Paris	01 45 32 06 22
Mme Claire SQUIRES	54, rue de l'Arbre sec 75001 Paris	01 48 78 86 38
Mme Pascale TOTAIN	22, rue des Chandeliers – 91120 Palaiseau	06 62 06 31 18
M. Eduardo VERA OCAMPO	4, rue Audran – 75018 Paris	06 83 15 51 23

## MEMBRES HONORAIRES

Mme Martine BAUR	1, rue du Plat – 69002 Lyon	06 79 50 98 13
Mme Nicole BERRY	La Maison de la Petite Rivière, 118, rue de la Commanderie – 50760 Valcanville	02 33 43 14 93
Mme Dominique BLIN	16, avenue de Villars 75007 Paris	01 43 35 46 03
M. Gérard BONNET	1, rue Pierre Bourdan – 75012 Paris	01 43 40 68 70
M. Philippe CASTETS	90, rue de Bayeux – 14000 Caen	02 31 50 08 79
Mme Catherine CHATILLON	7, rue Francis Martin – 33000 Bordeaux	05 56 96 58 77
Mme Françoise COUCHARD	61, av. du Roule 92200 – Neuilly sur Seine	01 47 22 41 68
M. Albert CRIVILLÉ	17/19, avenue du Général Leclerc – 75014 Paris	01 43 35 08 69
M. Guy DAR COURT	19, rue Rossini – 06000 Nice	04.93.82.12.59
M. Jean-François DAUBECH	33, rue des Treuils – 33000 Bordeaux	05 56 24 16 73
Mme Colette DESTOMBES	57, rue Jeanne d’Arc – 59000 Lille	03 20.52.75.69
M. Bernard DUCASSE	7, rue Francis Martin 33000 Bordeaux	06 78 19 02 67
Mme Gabrielle DUCHESNE	13, rue du Docteur Lachamp – 63300 Thiers	
Mme Judith DUPONT	12, rue Gaëtan Pirou – 95580 Andilly	01 34 16 12 25
M. Bernard FAVAREL-GARRIGUES	12, rue de Moulis – 33000 Bordeaux	05 56 81 84 85
M. Jean-Michel HIRT	12, rue Lamblardie – 75012 Paris	06 81 37 18 17
M. Jacques LE DEM	77, chemin des Esses – 69340 St-Didier au Mont d’or	04 78 89 11 50
Mme Élisabeth LEJEUNE	38, rue des Cordelières – 75013 Paris	01 43 31 94 34
Mme Florence MÉLÈSE	4, rue Léon Delagrangé – 75015 Paris	01 45 31 89 26
M. Raoul MOURY	2, rue Ker Jouanneau 92160 Antony	
M. Henri NORMAND	18, rue Descartes – 33000 Bordeaux	05 56 98 77 54
Mme Agnès PAYEN CRAPLET	6, rue de l’Aude – 75014 Paris	01 45 38 50 10
M. Gilles REBILLAUD	8, rue Huysmans – 75006 Paris	01 45 44 64 72
Mme Josiane ROLLAND	1350, route de Charnay – 69480 Morancé	04 78 43 64 53

*Secrétariat de l'APF : Sylvia MAMANE*  
*24, place Dauphine, 75001 Paris*  
*tél. : 01 43 29 85 11*  
*courriel : lapf@orange.fr*  
*site internet : associationpsychanalytiquedefrance.org*

***Conseil, Institut, Comités  
et liste des membres de l'APF***



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Président* Claude BARAZER  
*Vice-Présidentes* Olivia TODISCO – Corinne EHRENBURG  
*Secrétaire général* Brigitte EOCHE-DUVAL  
*Secrétaire scientifique* Pascale TOTAIN  
*Trésorière* Gilberte GENSEL  
*Président sortant* Leopoldo BLEGER

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

*Secrétaire* Pascale TOTAIN  
Bernard de LA GORCE, François HARTMANN  
Serge FRANCO, Catherine MATHA.

## **COMITÉ DE PUBLICATION DE LE PRÉSENT DE LA PSYCHANALYSE**

Placé sous la responsabilité de Jacques ANDRÉ, il est composé de Claude ARLÈS, Isée BERNATEAU, Dominique BILLOT MONGIN, Sarah CONTOU TERQUEM, François HARTMANN, Mathilde GIRARD, Françoise LAURENT, Estelle LOUËT, Françoise NEAU, Martin RECA, Caroline THOMPSON, Mi-Kyung YI.  
Directeur de la publication Claude BARAZER

## **DOCUMENTS & DÉBATS**

Placé sous la responsabilité du Conseil d'administration en exercice.  
La réalisation des numéros est confiée à Corinne EHRENBURG avec  
Olivia TODISCO, Églantine MAZOYER, Martine MIKOLAJCZYK, Valérie-Anne QUEUILLE, Charlotte SOULTANIAN.  
Mise en ligne du numéro par Fabrice PERRINEL sous la responsabilité de Brigitte EOCHE-DUVAL avec Wilfried MORICE.

## **INSTITUT DE FORMATION**

### **ANALYSTES EN EXERCICE À L'INSTITUT DE FORMATION**

Viviane ABEL PROT, Athanasios ALEXANDRIDIS, Jacques ANDRÉ  
Claude BARAZER, André BEETSCHEN, Leopoldo BLEGER, Catherine CHABERT  
Dominique CLERC, Christophe DEJOURS, Jean-Philippe DUBOIS  
Lucile DURRMEYER, Brigitte EOCHE-DUVAL, Michel GRIBINSKI  
Jean-H. GUÉGAN, Didier HOUZEL, Laurence KAHN  
Bernard de LA GORCE, Sylvie de LATTRE, Jean-Michel LÉVY  
Josef LUDIN, Danielle MARGUERITAT, Patrick MEROT  
Pascale MICHON RAFFAITIN, Nicole OURY  
Jean-Claude ROLLAND, Évelyne SECHAUD, Dominique SUCHET  
Jean-Yves TAMET, Olivia TODISCO, Hélène TRIVOUSS WIDLÖCHER  
Philippe VALON, François VILLA, Felipe VOTADORO

## **COMITÉ DE FORMATION**

*Secrétaire* : Jean-Yves TAMET  
Viviane ABEL PROT, Didier HOUZEL, Bernard de LA GORCE, Sylvie de LATTRE, Nicole OURY, Philippe VALON,  
François VILLA, Felipe VOTADORO.

## **COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT**

*Secrétaire* : Pascale MICHON RAFFAITIN  
*Membres ex officio* : Claude BARAZER, Pascale TOTAIN  
*Membre représentant du Collège des Titulaires* Hélène TRIVOUSS WIDLÖCHER  
Brigitte CHERVOILLOT COURTILLON, Catherine HERBERT, Frédéric de MONT-MARIN,  
Catherine PEDEZERT, Véronique RAVASSE.

## MEMBRES D'HONNEUR

M. Daniel WIDLÖCHER

9, rue Édouard Jacques 75014 Paris

06 85 41 89 59

## ONT ÉTÉ MEMBRES D'HONNEUR

Annie ANZIEU – Jean-Louis LANG – Jean LAPLANCHE – Jean-Claude LAVIE – J.-B. PONTALIS – Robert PUJOL – Guy ROSOLATO

## MEMBRES TITULAIRES

Mme Viviane ABEL PROT	26, rue Vaneau – 75007 Paris	01 47 05 86 02
M. Athanasios ALEXANDRIDIS	Karneadou 38 – Athènes 10676 – Grèce	00302107291993
M. Jacques ANDRÉ	46, rue Vavin – 75006 Paris	06 82 96 29 55
M. Claude BARAZER	71, rue du Cardinal Lemoine – 75005 Paris	01 55 43 93 14
M. André BEETSCHEN	5, place Croix-Pâquet – 69001 Lyon	04 78 28 54 57
M. Leopoldo BLEGER	13, rue Béranger- 75003 Paris	01 42 77 85 96
Mme Catherine CHABERT	76, rue Charlot – 75003 Paris	01 42 77 27 70
Mme Dominique CLERC	41, cours Pasteur 33000 Bordeaux	05 57 95 61 80
M. Christophe DEJOURS	39, rue de la Clef – 75005 Paris	01 55 43 96 90
M. Jean-Philippe DUBOIS	19, boulevard George V 33000 Bordeaux	05 56 93 11 13
Mme Lucile DURRMEYER	27, rue des Cordelières – 75013 Paris	01 47 07 63 42
Mme Brigitte EOCHE-DUVAL	3, rue Dobrée – 44100 Nantes	02 40 69 75 17
		06 86 97 14 11
M. Michel GRIBINSKI	38, rue de Turenne- 75003 Paris	06 76 52 92 69
M. Jean H. GUÉGAN	2, rue Jean-Jacques Rousseau – 44000 Nantes	06 85 92 65 37
M. Didier HOUZEL	95, rue Saint-Jean – 14000 Caen	09 81 09 36 58
Mme Laurence KAHN	68/70, bd Richard Lenoir – 75011 Paris	01 47 00 51 70
M. Bernard de LA GORCE	9, avenue Maréchal Saxe – 69006 Lyon	04 78 37 94 52
Mme Sylvie de LATTRE	55, quai des Grands Augustins – 75006 Paris	06 72 53 62 25
		01 42 49 31 89
M. Jean-Michel LÉVY	7, rue des Dames – 75017 Paris	01 42 63 09 43
M. Josef LUDIN	Schillerstrasse 53 10627 Berlin Allemagne	0049 30 755 65 430
Mme Danielle MARGUERITAT	26, rue Erlanger – 75016 Paris	01 46 51 55 68
M. Patrick MEROT	13, av. Charles V – 94130 Nogent S/Marne	01 48 73 40 17
	8, rue Lacharrière 75011 Paris	
Mme Pascale MICHON RAFFAITIN	12, rue Oswaldo Cruz – 75016 Paris	01 42 30 70 70
Mme Nicole OURY	77, cours du Docteur Long – 69003 Lyon	04 72 33 55 45
M. Jean-Claude ROLLAND	1350, route de Charnay – 69480 Morancé	04 78 43 64 53
Mme Évelyne SECHAUD	99, rue de Sèvres – 75006 Paris	06 86 37 25 49
Mme Dominique SUCHET	86, rue Montgolfier – 69006 Lyon	04 78 93 64 42
	8, rue Lacharrière 75011 Paris	06 23 09 27 81
M. Jean-Yves TAMET	6, rue Marcel G. Rivière – 69002 Lyon	04 78 42 48 32
Mme Olivia TODISCO	9, rue du Maine – 75014 Paris	01 40 65 99 00
Mme Hélène TRIVOUSS WIDLÖCHER	9, rue Édouard Jacques – 75014 Paris	06 85 41 89 59
M. Philippe VALON	51, Rue Jules Guesde – 92240 Malakoff	01 46 84 09 62
	23, boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 11 90 59
M. François VILLA	30, bd de Strasbourg – 75010 Paris	01 42 49 71 42
M. Felipe VOTADORO	5-7, bd Edgar Quinet – 75014 Paris	01 43 35 12 06

## MEMBRES SOCIÉTAIRES

Mme Laurence APFELBAUM	52, rue de Vaugirard – 75006 Paris	01 40 51 26 24
M. Henri ASSÉO	6, rue Jeanne d'Arc – 75013 Paris	01 45 85 50 74
Mme Patricia ATTIGUI	12, rue Bichat – Imm. Lux – Allée B 69002 Lyon	06 80 66 63 22
M. Miguel de AZAMBUJA	11, rue des Lyonnais – 75005 Paris	01 43 22 13 36
M. Hervé BALONDRADE	17, rue Vergniaud – 33000 Bordeaux	05 56 44 29 30
M. Bernard BASTEAU	117, rue de Ségur – 33000 Bordeaux	05 56 24 93 14
Mme Monique BICHAT	32 bis, avenue de Picpus – 75012 Paris	01 46 28 13 41
Mme Paule BOBILLON	22, rue des Remparts d'Ainay 69002 Lyon	04 78 37 95 51
M. Maurice BORGEL	12, rue Rambuteau 75003 Paris	01 42 77 01 95
M. Jean-Claude BOURDET	44, rue de Tivoli 33000 Bordeaux	05 56 08 60 21
M. Jean BOUSQUET	13, place Dupuy – 31000 Toulouse	05 61 63 68 95
Mme Françoise BRELET FOULARD	5, rue Menou – 44000 Nantes	02 40 74 79 20
Mme Cécile CAMBADÉLIS SISCO	17, rue Montmartre – 75001 Paris	06 66 97 37 97
Mme Brigitte CHERVOILLOT COURTILLON	5, rue Clapeyron 75008 Paris	01 42 94 08 09
Mme Élisabeth CIALDELLA RAVET	18, place Maréchal Lyautey – 69006 Lyon	04 72 74 16 22
Mme Catherine DOCHE	16, rue de l'Ormeau Mort – 33000 Bordeaux	05 56 99 13 57
Mme Hélène DO ICH	4 bis, place de Verdun – 42300 Roanne	04 77 72 70 07
Mme Chantal DUCHÈNE GONZÁLEZ	30, passage Charles Dallery – 75011 Paris	07 85 46 42 51
Mme Corinne EHRENBERG	16, rue de Fleurus – 75006 Paris	01 42 22 10 16
Mme Maya EVRAD	45, avenue Bosquet – 75007 Paris	06 16 41 70 17
Mme Bernadette FERRERO MADIGNIER	6, rue Gabriel Marcel Rivière 69002 – Lyon	06 08 71 67 80
Mme Gilberte GENSEL	41, rue Volta – 75003 Paris	01 42 76 05 27
M. Bernard GOLSE	30, rue de Bourgogne – 75007 Paris	01 45 51 79 89
M. François HARTMANN	13, passage Saint-Sébastien – 75011 Paris	01 42 74 16 86
Mme Adriana HELFT	15, rue de Bièvre – 75005 Paris	01 42 71 23 46
Mme Monique DE KERMADEC	87, av Raymond Poincaré – 75116 Paris	01 47 04 23 32
M. Jacques LANSAC-FATTE	91, rue Frère – 33000 Bordeaux	05 56 79 38 29
Mme Françoise LAURENT	14, rue Sainte-Anne de Baraban – 69003 Lyon	04 78 28 28 47
Mme Paule LURCEL	24, villa Lourcine BP 50 – 75014 Paris	01 45 35 25 06
Mme Jocelyne MALOSTO	8, rue Emilio Castelar – 75012 Paris	01.43.44.58.74
Mme Maria MARCELLIN	176, rue Legendre – 75017 Paris	01 42 26 63 72
M. Vladimir MARINOV	13, rue des Abondances – 92100 Boulogne	01 46 03 19 40
M. Frédéric MISSENERD	18, boulevard Arago – 75013 Paris	07 69 05 82 95
M. Luis-Maria MOIX	14, rue Serpente – 75006 Paris	01 42 77 05 77
M. Frédéric de MONT-MARIN	22, rue Saint-André des Arts – 75006 Paris	06 84 20 21 92
M. Kostas NASSIKAS	11, place Raspail – 69007 Lyon	04 78 61 25 00
M. Michael PARSONS	1, Offerton Road SW4 ODH – Londres – UK	00 44 20 7622 0226
M. Philippe QUÉMÉRÉ	69, rue Pascal – 75013 Paris	01 43 36 12 04
Mme Anne ROBERT PARISSET	28, rue Desaix – 75015 Paris	01 45 75 40 16
M. Daniel ROCHE	25, Cours de l'Intendance – 33000 Bordeaux	05 56 48 16 87
Mme Catherine RODIÈRE REIN	111, rue Saint-Antoine – 75011 Paris	01 48 04 57 14
Mme Marie-Christine ROSE	27, rue de la Liberté 34200 Sète	06 45 46 39 33
Mme Monique SELZ	21, rue Castagnary – 75015 Paris	01 45 32 06 22
Mme Claire SQUIRES	54, rue de l'Arbre sec 75001 Paris	01 48 78 86 38
Mme Pascale TOTAIN	22, rue des Chandeliers – 91120 Palaiseau	06 62 06 31 18
M. Eduardo VERA OCAMPO	4, rue Audran – 75018 Paris	06 83 15 51 23

## MEMBRES HONORAIRES

Mme Martine BAUR	1, rue du Plat – 69002 Lyon	06 79 50 98 13
Mme Nicole BERRY	La Maison de la Petite Rivière, 118, rue de la Commanderie – 50760 Valcanville	02 33 43 14 93
Mme Dominique BLIN	16, avenue de Villars 75007 Paris	01 43 35 46 03
M. Gérard BONNET	1, rue Pierre Bourdan – 75012 Paris	01 43 40 68 70
M. Philippe CASTETS	90, rue de Bayeux – 14000 Caen	02 31 50 08 79
Mme Catherine CHATILLON	7, rue Francis Martin – 33000 Bordeaux	05 56 96 58 77
Mme Françoise COUCHARD	61, av. du Roule 92200 – Neuilly sur Seine	01 47 22 41 68
M. Albert CRIVILLÉ	17/19, avenue du Général Leclerc – 75014 Paris	01 43 35 08 69
M. Guy DAR COURT	19, rue Rossini – 06000 Nice	04.93.82.12.59
M. Jean-François DAUBECH	33, rue des Treuils – 33000 Bordeaux	05 56 24 16 73
Mme Colette DESTOMBES	57, rue Jeanne d’Arc – 59000 Lille	03 20.52.75.69
M. Bernard DUCASSE	7, rue Francis Martin 33000 Bordeaux	06 78 19 02 67
Mme Gabrielle DUCHESNE	13, rue du Docteur Lachamp – 63300 Thiers	
Mme Judith DUPONT	12, rue Gaëtan Pirou – 95580 Andilly	01 34 16 12 25
M. Bernard FAVAREL-GARRIGUES	12, rue de Moulis – 33000 Bordeaux	05 56 81 84 85
M. Jean-Michel HIRT	12, rue Lamblardie – 75012 Paris	06 81 37 18 17
M. Jacques LE DEM	77, chemin des Esses – 69340 St-Didier au Mont d’or	04 78 89 11 50
Mme Élisabeth LEJEUNE	38, rue des Cordelières – 75013 Paris	01 43 31 94 34
Mme Florence MÉLÈSE	4, rue Léon Delagrangue – 75015 Paris	01 45 31 89 26
M. Raoul MOURY	2, rue Ker Jouanneau 92160 Antony	
M. Henri NORMAND	18, rue Descartes – 33000 Bordeaux	05 56 98 77 54
Mme Agnès PAYEN CRAPLET	6, rue de l’Aude – 75014 Paris	01 45 38 50 10
M. Gilles REBILLAUD	8, rue Huysmans – 75006 Paris	01 45 44 64 72
Mme Josiane ROLLAND	1350, route de Charnay – 69480 Morancé	04 78 43 64 53

*Secrétariat de l'APF : Sylvia MAMANE*  
*24, place Dauphine, 75001 Paris*  
*tél. : 01 43 29 85 11*  
*courriel : lapf@orange.fr*  
*site internet : associationpsychanalytiquedefrance.org*